

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 10 JUIN 2014

VOLUME 213

ODETTE GAGNON et DANIELLE BERGERON
Sténographes officielles

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU,
Me EMMA RAMOS-PAQUE,
Me SIMON TREMBLAY

INTERVENANTS :

Me LOUIS DEMERS pour M. Pierre Bibeau
Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour
l'Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me JULIE ROBERGE pour le Directeur général des
élections du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME et Me MICHEL DÉCARY pour le Parti
libéral du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales
Me SUZANNE GAGNÉ pour M. Marc-Yvan Côté

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
PIERRE BIBEAU	9
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	9
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY	170
MARC-YVAN CÔTÉ, entrepreneur	184
INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY	184

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
176P-1848 : Extrait de l'agenda de Pierre Bibeau de septembre 2003 à mai 2014	108
176P-1849 : Extrait de l'agenda de Pierre Bibeau - Codes	162
176-1850 : Courriel du service juridique et greffe de Boisbriand du 10 juin 2014 et règlement de zonage RV-753-210 (secteur GM)	169
176P-1851 : Lettre du 23 juillet 2007 confirmant l'adoption du règlement et extraits de procès-verbal de l'adoption et de la modification du Règlement d'emprunt RV-1367-1, en liasse	179
176P-1852 : Règlement sur la signature de certains documents du ministère des Affaires municipales et des régions (2000)	180
177P-1853 : Données du Directeur général des élections du Québec (DGE) concernant	

les dons faits par Marc-Yvan Côté et
les membres de sa famille aux partis
politiques provinciaux

281

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dixième (10e)
2 jour du mois de juin,
3
4 PRÉLIMINAIRES
5
6 (09:32:38)
7 LA PRÉSIDENTE :
8 Bonjour à tous. Bonjour, Monsieur. Est-ce que les
9 avocats peuvent s'identifier, s'il vous plaît, pour
10 l'enregistrement?
11 Me PAUL CRÉPEAU :
12 Oui. Bon. Alors, bon matin, Madame la Présidente,
13 Monsieur le Commissaire. Paul Crépeau pour la
14 Commission.
15 Me EMMA RAMOS-PAQUE :
16 Bonjour. Emma Ramos-Paque pour ma Commission.
17 Me LOUIS DEMERS :
18 Louis Demers pour le témoin.
19 LA PRÉSIDENTE :
20 Bonjour, Monsieur.
21 Me ESTELLE TREMBLAY :
22 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.
23 Me SIMON LAROSE :
24 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
25 Québec.

- 1 Me MÉLISSA CHARLES :
- 2 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la
- 3 construction du Québec.
- 4 Me DENIS HOULE :
- 5 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
- 6 l'Association des constructeurs de routes et grands
- 7 travaux du Québec.
- 8 Me SIMON LAPLANTE :
- 9 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
- 10 constructeurs de routes et grands travaux du
- 11 Québec.
- 12 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :
- 13 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
- 14 Québec.
- 15 Me JULIE ROBERGE :
- 16 Bonjour. Julie Roberge pour le Directeur général
- 17 des élections du Québec.
- 18 Me FÉLIX RHÉAUME :
- 19 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral
- 20 du Québec.
- 21 Me MICHEL DÉCARY :
- 22 Bonjour. Michel Décary pour le Parti libéral du
- 23 Québec.
- 24 Me PIERRE POULIN :
- 25 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des

1 poursuites criminelles et pénales.

2 LA GREFFIÈRE :

3 Veuillez vous lever, s'il vous plaît.

4

5

6

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dixième (10e)
2 jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 PIERRE BIBEAU, premier vice-président corporatif,
7 Loto Québec

8

9 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

10

11 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

12 Q. **[1]** Merci, Monsieur Bibeau. Bonne journée. Alors,
13 Monsieur Bibeau, peut-être pour commencer votre
14 témoignage, on va repasser certains éléments de
15 votre parcours, et professionnel et personnel. Pour
16 mieux le situer dans le contexte, peut-être nous
17 dire, vous avez... vous avez étudié et vous êtes
18 diplômé en science politique.

19 R. Exact, de l'Université du Québec à Montréal.

20 Q. **[2]** En quelle année?

21 R. En dix-neuf cent soixante-seize (1976), je crois.

22 Q. **[3]** O.K. Et êtes-vous capable de nous parler de vos
23 expériences de travail? Alors, vous avez commencé à
24 travailler, vos premiers emplois, en relation avec
25 la politique?

1 R. En relation avec la politique. Alors, donc c'est en
2 dix-neuf cent soixante-dix (1970) ou... enfin, j'ai
3 commencé à travailler vraiment le vingt-trois (23)
4 décembre dix-neuf cent soixante-neuf (1969) lors du
5 congrès de leadership qui a eu lieu le dix-sept
6 (17) janvier dix-neuf cent soixante-dix (1970) qui
7 a élu monsieur Robert Bourassa comme chef du Parti,
8 alors je travaillais à l'organisation de monsieur
9 Bourassa. Et ensuite, il y a eu les élections
10 quelque temps après pour le vingt-neuf (29) avril
11 dix-neuf cent soixante-dix (1970). Alors, j'étais
12 impliqué dans l'élection de dix-neuf cent soixante-
13 dix (1970). Et après l'élection, évidemment
14 l'élection que les libéraux ont gagnée, alors j'ai
15 continué au Parti libéral comme responsable des
16 jeunes. Alors, là, j'étudiais à temps partiel et je
17 travaillais théoriquement à temps partiel, mais
18 pratiquement à plein temps.

19 Q. **[4]** À temps plein.

20 R. Alors, donc à partir de là, de dix-neuf cent
21 soixante-dix (1970) à dix-neuf cent quatre-vingt-
22 cinq (1985), j'ai occupé à peu près... beaucoup de
23 fonctions à l'intérieur du parti : responsable des
24 jeunes, responsable de l'animation. Ensuite,
25 j'étais en charge d'un territoire de trente-huit

1 (38) comtés, ce qu'on appelle l'extra
2 métropolitain, au niveau de l'organisation. Et
3 finalement, monsieur Ryan m'a nommé organisateur en
4 chef en dix-neuf cent soixante-dix-huit (1978).

5 Q. **[5]** C'est ça. Et comme je dis, j'ai pas l'intention
6 de repasser à travers toutes vos fonctions à
7 l'intérieur du Parti libéral, mais ça place le
8 début de votre implication personnelle à temps
9 plein à partir de mil neuf cent soixante-dix (1970)
10 au sein du Parti libéral.

11 R. Exact.

12 Q. **[6]** Et plusieurs postes, vous avez été organisateur
13 en chef... Je vais me permettre de résumer et vous
14 me direz s'il y a des choses inexactes, là, mais
15 les grandes fonctions : organisateur en chef lors
16 des référendums de mil neuf cent quatre-vingt
17 (1980), des élections dix-neuf cent quatre-vingt-un
18 (1981), conseiller spécial de monsieur Bourassa
19 pendant de nombreuses années.

20 R. De quatre-vingt-cinq (85) à quatre-vingt-neuf (89).

21 Q. **[7]** O.K. En quatre-vingt-neuf (89), il y a un
22 changement de réorientation.

23 R. Exact.

24 Q. **[8]** Vous nous dites qu'est-ce qui en est.

25 R. Alors, après l'élection du mois de septembre, j'ai

1 été nommé président-directeur général de la Régie
2 des installations olympiques.

3 Q. **[9]** O.K. Alors, vous vous éloignez de la politique.

4 R. C'est exact.

5 Q. **[10]** Vous avez été à ce poste-là pendant combien de
6 temps?

7 R. J'ai été de... du mois de novembre quatre-vingt-
8 neuf (89) au mois de juin quatre-vingt-quinze (95).

9 Q. **[11]** Ensuite, quatre-vingt-quinze (95)?

10 R. Au mois d'août quatre-vingt-quinze (95), j'ai
11 été... j'ai commencé comme directeur général de la
12 Société du parc des îles qui est devenue la Société
13 du parc Jean Drapeau.

14 Q. **[12]** O.K. Ce qui est une autre société
15 paragouvernementale.

16 R. Paramunicipale.

17 Q. **[13]** Municipale à Montréal, excusez-moi.

18 R. Exact.

19 Q. **[14]** Vous y avez été jusqu'à quel moment?

20 R. Deux mille un (2001), lorsque La Ronde a été vendue
21 à des intérêts américains. Là, il est arrivé un
22 changement, tant au niveau de la Société du parc
23 des îles qui voyait ses responsabilités beaucoup
24 diminuer au niveau de La Ronde. Alors, en dix neuf
25 cent... en deux mille un (2001), monsieur Charest

1 m'a invité à reprendre des fonctions comme
2 organisateur en chef du parti. Alors, je l'ai été
3 de dix-neuf... de deux mille un (2001) à deux mille
4 trois (2003).

5 Q. **[15]** O.K. Alors, vous aviez quand même quitté des
6 fonctions purement politiques au sein du Parti
7 libéral, en mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989),
8 ça fait une douzaine d'années...

9 R. Exact.

10 Q. **[16]** ... que vous êtes parti. On comprend que vous
11 avez conservé des amitiés mais vous n'êtes plus
12 dans la... dans la machine libérale à ce moment-là.

13 R. Exact.

14 Q. **[17]** Parlez-nous un peu de... des changements que
15 vous notez lorsque vous arrivez, en deux mille un
16 (2001), comme organisateur en chef; vous aviez déjà
17 occupé cette fonction-là?

18 R. Oui, évidemment... comment on dirait? D'abord,
19 quand j'ai été nommé, en dix-neuf cent soixante et
20 dix-huit (1978), il y avait une succession. J'étais
21 dans le parti déjà depuis huit ans, alors je
22 connaissais beaucoup les gens au niveau des comtés,
23 j'avais fait le tour de la province plusieurs fois.
24 Alors donc, c'était pas la même chose, évidemment,
25 plus qu'on avançait, plus qu'on a avancé vers

1 quatre-vingt-cinq (85), c'était la même chose.
2 Alors, quand je suis arrivé, en deux mille un
3 (2001), là je connaissais plus personne. Puis
4 j'avais pas le temps parce que, normalement, deux
5 mille un (2001), c'était seulement l'élection et on
6 s'attendait que l'élection soit déclenchée en deux
7 mille deux (2002), donc ça faisait un an. Alors
8 donc, c'est... comment je dirais? J'apportais ma
9 connaissance technique, là. Mais là je ne pouvais
10 pas apporter ma connaissance des individus, et
11 pourtant la politique c'est vraiment basé sur la
12 connaissance des individus. Il y en a qui livrent
13 et d'autres parlent plus qu'autre chose. Alors, là
14 il y avait... il y avait un décalage, alors j'ai
15 pas pu me réimpliquer. Il était pas question non
16 plus que je refasse le tour du Québec pour essayer
17 de connaître tout le monde encore, j'aurais pas eu
18 le temps là-dessus. Alors, j'avais des adjoints,
19 alors là j'essayais plus de les aider que d'autre
20 chose puis essayer de les guider.

21 Au niveau du financement comme tel, je
22 pense que c'est ça qui vous...

23 Q. [18] Bien, juste avant d'y arriver, au financement.
24 Je veux juste voir. Alors, vous dites que vous
25 n'aviez plus la connaissance des individus mais de

- 1 la structure, comment organiser des élections.
- 2 Qui... qui étaient vos adjoints à ce moment-là, en
- 3 deux mille un (2001), deux mille deux (2002), là...
- 4 R. C'était, pour l'ouest du Québec, Joël Gauthier et
- 5 pour l'est du Québec, Benoît Savard.
- 6 Q. **[19]** O.K. Et, monsieur Joël Gauthier, c'est celui
- 7 qui était à ce moment-là directeur...
- 8 R. Général.
- 9 Q. **[20]** ... général du parti?
- 10 R. C'est ça.
- 11 Q. **[21]** Et monsieur Savard occupait quel poste, lui?
- 12 R. Il était directeur de l'organisation de l'ouest du
- 13 Québec.
- 14 Q. **[22]** O.K.
- 15 R. Euh... oui. De l'est du Québec, pardon.
- 16 Q. **[23]** Alors, c'est votre équipe. Vous, vous
- 17 connaissez...
- 18 R. Mes deux principaux...
- 19 Q. **[24]** C'est beau.
- 20 R. Mes deux principaux piliers.
- 21 Q. **[25]** On rattache maintenant peut-être, justement,
- 22 avec le financement. Est-ce que... Le financement,
- 23 qu'est-ce qu'il y a de changé entre deux mille un
- 24 (2001) et le moment où vous aviez laissé
- 25 auparavant?

1 R. Ah! en fait, il y a plus que le financement, il y a
2 toute la dynamique politique. Vous savez, en...
3 exemple, là, dans les années quatre-vingt (80), le
4 Parti libéral comptait plus de deux cent mille
5 (200 000) membres. Tu sais, on a fait une
6 convention dans Beauce-Sud, pour donner un exemple,
7 où il y avait sept mille six cents (7600) membres.
8 Je pense qu'on avait eu plus de membres que de vote
9 à l'élection de dix-neuf cent soixante et seize
10 (1976). Alors, il y avait des conventions. Je me
11 souviens Pierre Paradis, qui avait été élu lors
12 d'une partielle, en dix-neuf cent quatre-vingt
13 (1980), je pense qu'il y avait trois candidats à la
14 convention, dont le maire de Cowansville, contre
15 lui, il y avait au-dessus de trois mille (3000)
16 membres. Alors, il y avait à peu près deux cent
17 mille (200 000) membres. Et il faut dire qu'on
18 arrivait avec la Loi sur le financement des partis
19 politiques qui avait été décrétée...

20 Q. **[26]** Oui.

21 R. ... par monsieur Lévesque vers l'année soixante-
22 seize (76). Et vraiment, là, ça a commencé, le
23 financement des partis politiques, financement
24 populaire, en dix-neuf cent soixante et dix-huit
25 (1978). Il faut dire qu'on avait un chef de parti

1 qui croyait beaucoup au financement populaire, qui
2 était monsieur Ryan. Alors, on a mis... on a
3 structuré une équipe de la permanence pour,
4 justement, essayer de... de monter, d'enseigner,
5 d'ailleurs la plupart des permanents qu'on... qu'on
6 engageait à l'époque, c'était des professeurs qui
7 pouvaient enseigner aux gens comment travailler,
8 comment aller chercher de l'argent. Et là je me
9 souviens, entre autres, de mémoire, une madame
10 Trudeau, de Jacques-Cartier, qui est arrivée avec
11 des gros sacs, Dominion, à l'époque, plein de deux
12 dollars avec des reçus. Et le directeur de
13 l'administration de l'époque, Serge Rémillard,
14 devait tout consolider ça, les deux dollars, avec
15 les reçus qu'elle avait émis. Ça fonctionnait comme
16 ça. Et là, tranquillement... évidemment, c'est de
17 l'ouvrage, ça prend du monde pour avoir ça.

18 Q. [27] Oui.

19 R. Alors, le monde... la nature humaine étant ce
20 qu'elle est, ça s'est raréfié un peu. Les enjeux
21 aussi, il faut dire, dans les années quatre-vingt
22 (80), il y avait l'enjeu référendaire qui était
23 très important, et caetera. D'ailleurs, il y avait
24 une mobilisation, la même chose, au niveau du PQ,
25 je convaincu, ça a été ses meilleures années en

1 termes de mobilisation. Alors, là, évidemment...
2 comment je dirais? Ça a diminué en cours de
3 route...

4 Q. **[28]** Il y a moins de gens. Il y a moins de
5 bénévoles...

6 R. Oui, exact.

7 Q. **[29]** O.K. Alors, les gens s'impliquent moins. Et là
8 ça va nous amener, tiens, regardez, à
9 l'organisation de l'élection qui va avoir lieu en
10 avril deux mille trois (2003). Sur le terrain,
11 comment ça s'est... comment ça se joue, ça?
12 Justement, la présence de bénévoles, vous notez
13 qu'il y en avait beaucoup plus dans les années
14 quatre-vingt (80)?

15 R. Oui, bien, quand même, là... deux mille trois
16 (2003), j'ai pas une connaissance vraiment du
17 terrain, j'étais pas sur le terrain. Par contre, je
18 peux vous dire que, pour l'élection de deux mille
19 trois (2003), dans mon temps, on l'a gagnée lors
20 des défaites des élections partielles de deux mille
21 deux (2002). Avant, on avait gagné une série
22 d'élections partielles...

23 Q. **[30]** Oui.

24 R. ... et là il arrive, en deux mille deux (2002)...
25 parce que le Parti québécois était au pouvoir

1 depuis... depuis quatre-vingt-dix... oui, depuis
2 quatre-vingt-quatorze (94), quatre-vingt-quinze
3 (95), là. Alors donc, normalement, il y a une
4 alternance, ça faisait deux mandats qu'il avait
5 faits, et on marchait un petit peu sur l'erre
6 d'aller et les élections partielles allaient dans
7 ce sens-là. Tout d'un coup est arrivé un choc, en
8 deux mille deux (2002), où là l'ADQ gagne trois
9 comtés sur quatre. Alors, là je pense qu'on a bien
10 réagi, c'est là qu'on a vraiment gagné parce que là
11 monsieur Charest était impliqué puis il nous disait
12 il fallait que le Parti libéral dépose des choses.
13 Il pouvait pas marcher juste sur l'air d'aller,
14 dire « On va remplacer le Parti québécois », là, il
15 a travaillé tout l'été au niveau du programme de
16 présenter quelque chose à l'automne, et là, ça
17 s'est enclenché comme ça et en même temps, là, on
18 trouvait des candidats.

19 Q. **[31]** O.K.

20 R. Tu sais, alors ayant un programme aussi, c'était
21 plus facile de trouver des candidats. Par contre,
22 au niveau du terrain...

23 Q. **[32]** C'est ça, parlez-nous du terrain.

24 R. Là, comme j'étais pas présent sur le terrain, là,
25 je peux pas comparer deux mille trois (2003) avec

1 dix-neuf cent quatre-vingt-cinq (1985) ou dix-neuf
2 cent quatre-vingt-un (1981). Mais définitivement,
3 il y avait moins de bénévoles. Et aussi, il faut
4 dire que la dynamique aussi, de façon générale, la
5 politique elle a changé et en particulier avec les
6 médias sociaux, avec les postes d'information
7 continue. Alors, c'est... c'est une autre
8 dynamique.

9 D'ailleurs, dans les années quatre-vingts
10 (80), une méthode qu'on utilisait beaucoup, c'est
11 ce qu'on appelle le pointage. On allait voir les
12 électeurs, on les identifiait, ils étaient
13 libéraux, péquistes, adéquistes, et caetera et moi,
14 je mettais une erreur... une marge d'erreur à peu
15 près de dix pour cent (10 %). Mais, avec
16 l'information continue, je présume, les médias
17 sociaux dans les années deux mille (2000) et
18 aujourd'hui, le pointage, c'est plus fiable du
19 tout. Donc, on a besoin de moins de monde aussi
20 pour identifier les gens. Ça donne rien de les
21 identifier.

22 Q. [33] On va juste, peut-être, alors ramener ça un
23 peu plus précisément sur l'organisation, peut-être,
24 de l'élection de... de deux mille trois (2003).
25 Vous dites : « On a peut-être besoin de moins de

1 monde », mais dans les faits, il y a moins de
2 monde. On n'a plus les grandes cohortes de
3 bénévoles qu'on avait dans les années précédentes.
4 Vous en avez été avisé de ça. Je vous pose la
5 question...

6 R. Bien en fait, je l'ai vu.

7 Q. **[34]** Vous l'avez vu. À votre connaissance, est-ce
8 qu'il y a des nouveaux phénomènes qui ont émergé,
9 entre autres, des bénévoles ou des travailleurs
10 d'élections qui travaillaient peut-être en dehors
11 des locaux du parti, dans des locaux fournis par
12 des entreprises?

13 R. Non. Ça, disons de façon systématique, de... de
14 toute façon, pour avoir des bénévoles, il faut
15 avoir du travail à leur donner.

16 Q. **[35]** Oui.

17 R. Et le gros du travail des bénévoles, dans les
18 années quatre-vingts (80), c'était de faire du
19 pointage, c'est-à-dire d'aller cogner aux portes et
20 caetera. Alors là, ça se faisait plus. Alors on
21 avait besoin de moins de bénévoles. En fait,
22 souvent c'était la journée des élections qu'on
23 avait besoin...

24 Q. **[36]** Faire sortir le vote.

25 R. ... de plus de bénévoles, c'est ça.

- 1 Q. [37] Donc, appeler, faire sortir le vote,
2 transporter des gens...
- 3 R. Oui. Regarde, encore là, comme je vous dis, avec,
4 moi, personnellement j'étais pas très... comme
5 notre pointage était pas fiable, alors faire sortir
6 le vote, puis on l'a vu, entre autres, à l'élection
7 fédérale ou, exemple, là, je pense que quelqu'un
8 qui était très bien organisé, c'était monsieur
9 Duceppe, qui faisait... le net net, là, c'est qui
10 ont fait sortir du vote NPD. Alors donc, c'est ça.
11 Donc, fiable alors pour ça, même la journée du
12 vote, là, faire sortir le vote libéral... puis même
13 à ça, disons, ça remonte quasiment dans les années
14 soixante (60) où là, les comtés étaient petits mais
15 quand même tu fais sortir deux cents (200)
16 personnes pour voter dans une élection où il y a
17 quarante-deux mille (42 000) électeurs, c'est sûr
18 que chaque votre compte. Puis on a vu, même, il y a
19 des élections qui sont arrivées égales. Mais
20 disons, c'est... comment je dirais, c'est peut-être
21 moins important.
- 22 Q. [38] Donc, on va aller sur peut-être des questions
23 plus pointues. Avez-vous été informé, avez-vous su
24 ou entendu que certains travailleurs d'élections,
25 la journée des élections, étaient rémunérés?

- 1 R. Non, pas en deux mille trois (2003).
- 2 Q. **[39]** Deux mille trois (2003). Après deux mille
3 trois (2003)?
- 4 R. Là, je le sais pas, j'étais plus là.
- 5 Q. **[40]** Vous êtes plus là, O.K. Et entre quatre-vingt-
6 seize (96) et deux mille trois (2003)?
- 7 R. Je n'ét... entre deux mille seize (2016)... entre
8 quatre-vingt-seize (96) à deux mille un (2001), je
9 n'étais pas là non plus, ça fait que...
- 10 Q. **[41]** Vous n'étiez pas là, O.K. Mais en deux mille
11 trois (2003), vous dites qu'il y a pas eu de
12 travailleurs qui étaient rémunérés en argent
13 comptant?
- 14 R. Qui était pas... en tout cas, s'il y en a eu,
15 j'étais... j'ai pas été au courant. Mais le seul
16 exemple que je peux avoir, c'est dans le comté
17 de... de madame Beauchamp qui était ma conjointe.
18 Dans le comté de Sauvé, moi, je pense les bénévoles
19 qu'il y avait là, ils travaillaient au comité et
20 étaient... c'était vraiment des bénévoles qui
21 avaient aucune rémunération.
- 22 Q. **[42]** O.K.
- 23 R. Je pense la seule chose, leur lunch le midi était
24 payé.
- 25 Q. **[43]** Est-ce que... oui, alors...

1 (09:48:16)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[44]** Alors c'est pour installer des pancartes?

4 R. Pardon?

5 Q. **[45]** Est-ce que c'était pour installaient les
6 pancartes?

7 R. Oui, ça c'est possible, cependant qu'à des endroits
8 qu'il y a des gens qui étaient payés pour installer
9 les pancartes, mais c'était dans les dépenses
10 électorales.

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Q. **[46]** Alors on reste au niveau de ceux qui ont
13 porté...

14 R. Normalement, ça devait être retrouvé dans les
15 dépenses électorales.

16 Q. **[47]** Alors, quand on revient à ceux qui étaient les
17 travailleurs d'élections, ceux qu'on appelle des
18 bénévoles, à votre connaissance, il y a pas eu de
19 cas de gens qui étaient rémunérés en argent
20 comptant par soit des gens du Parti libéral ou des
21 gens des firmes associées au Parti libéral?

22 R. Pas à ma connaissance.

23 Q. **[48]** Est-ce que vous êtes au courant s'il y a des
24 gens qui ont travaillé à partir de locaux autres
25 que ceux du parti, dans des firmes et

1 spécifiquement des firmes de génie qui ont donné du
2 temps, qui ont payé leurs employés pour qu'ils
3 fassent du travail au bénéfice de candidats?

4 R. Non. Ça, ça, d'ailleurs, si on l'avait su, on
5 l'aurait arrêté. En tout cas, on aurait demandé que
6 ça soit comptabilisé, ça c'est certain. Là, il y a
7 peut-être la journée, parce que comme je vous dis,
8 la journée du vote, c'est... c'est cent vingt-cinq
9 (125) comtés, là. Il a peut-être, effectivement,
10 dans des comtés pour faire des appels parce qu'il
11 y en avait quand même, même comme je vous dis, moi
12 c'était... c'était... j'étais plutôt sceptique là-
13 dessus, alors c'est possible qu'il y en a qui l'ait
14 fait de d'autres bureaux. Ça... seulement, je veux
15 dire de fait, là, dire tel comté a... il y a avait
16 des travailleurs qui travaillaient de tel bureau de
17 firme ou de... d'un autre bureau ou d'une compagnie
18 ou n'importe quoi? Non. Parce qu'il y avait
19 beaucoup de monde, aussi, qui travaillait de la
20 centrale sur la rue... on était sur la rue Saint-
21 Denis à l'époque, alors donc, qui travaillaient,
22 là, sur tous les étages de la rue Saint-Denis à
23 faire des appels.

24 Q. **[49]** Je vais aller plus loin. Je vais vous demander
25 spécifiquement, savez-vous s'il y a des gens de la

1 firme Groupe SM. Et ça, c'est votre ami, c'est
2 monsieur Bernard Poulin...

3 R. Exact.

4 Q. **[50]** ... c'est un de vos amis. Est-ce qu'il y a des
5 gens du Groupe SM qui ont travaillé pour l'élection
6 des candidats du Parti libéral?

7 R. Pas à ma connaissance.

8 Q. **[51]** Pas à votre connaissance.

9 R. Pas à ma connaissance.

10 Q. **[52]** Bon. D'autres firmes de génie : Roche qui
11 aurait fourni des locaux pour des candidats?

12 R. Non, ça c'était dans l'est du Québec, là-dessus, et
13 je n'étais pas... j'étais un peu plus loin de l'est
14 du Québec. Je... Non plus, je le sais pas. Il y a
15 aucune firme, ni Dessau, ni Cima ni Génivar
16 whatever.

17 Q. **[53]** Alors je vous pose la question, et quand vous
18 dites « pas à ma connaissance » mais d'autre part,
19 vous n'êtes pas capable de dire...

20 R. Bien non, bien non.

21 Q. **[54]** ... non, ça ne s'est jamais fait.

22 R. Bien non, tu sais, c'est ça. Comme je vous dis,
23 c'est pas à ma connaissance. Et si ça avait été à
24 ma connaissance, on aurait demandé que ça soit
25 déclaré, comptabilisé dans les dépenses

1 électorales.

2 Q. **[55]** O.K. Alors vous nous parlez un petit peu,
3 alors des différents changements qui surviennent
4 dans l'organisation du parti. Alors vous y êtes -
5 on va juste finir peut-être un peu votre
6 curriculum, c'est là qu'on va y arriver tout à
7 l'heure - deux mille un - deux mille trois (2001-
8 2003), vous êtes organisateur en chef du PLQ?

9 R. Exact.

10 Q. **[56]** O.K. Et après deux mille trois (2003), vous
11 nous avez donné le titre de vice... premier vice-
12 président corporatif aux communications et affaires
13 publiques de Loto-Québec?

14 R. De Loto... Exact.

15 Q. **[57]** Poste que vous occupez toujours?

16 R. Ah! c'est-à-dire non, maintenant, je suis premier
17 vice-président corporatif point à la ligne, sans de
18 responsabilité définie.

19 Q. **[58]** O.K. Les... Alors on a regardé un petit peu la
20 structure, comment ça s'organisait votre rôle de
21 président de l'organisation, d'organisateur. Le
22 financement deux mille un - deux mille trois (2001-
23 2003)...

24 09:51:42

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[59]** Juste avant d'arriver là, si vous me
3 permettez, Maître Crépeau, vous venez de dire que
4 maintenant vous êtes premier vice-président
5 corporatif sans rôle défini?

6 R. Exact. Puis c'est des mandats ad hoc. Je ne suis
7 plus responsable des communications, alors j'ai des
8 mandats ad hoc. Parce qu'évidemment, avec les
9 allégations qu'il y a eu à mon sujet, être
10 responsable des affaires publiques et des relations
11 de presse, ça devenait plus délicat. Alors Loto-
12 Québec a jugé bon de...

13 Q. **[60]** Alors quel genre de mandats faites-vous
14 actuellement?

15 R. Là, actuellement, je suis sur l'optimisation des
16 espaces de Loto-Québec. On a beaucoup de locaux et
17 on a des endroits qui sont vides. D'ailleurs là
18 j'arrive possiblement vers la fin de ce mandat-là
19 où justement on a à regarder s'il y a des édifices
20 qu'on a qu'on devrait vendre et louer à la place,
21 nous-mêmes se déplacer ou encore, exemple, comme on
22 loue des locaux sur la rue Maisonneuve, on va
23 rapatrier à la fin de notre bail les travailleurs
24 qui sont là, vont être capables avec des
25 aménagements qu'on fait, à ne... au 500 Sherbrooke

1 Ouest, on va être capables d'amener ces
2 travailleurs-là au 500 Sherbrooke Ouest alors on
3 n'aura plus de loyer à payer sur la rue
4 Maisonneuve, alors des choses comme ça.

5 Q. **[61]** O.K. Allez-y.

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 Q. **[62]** Bon, alors, si on ramenait ça maintenant à la
8 partie financement, vous nous avez parlé de
9 l'organisation. Vous êtes-vous occupé du
10 financement du Parti libéral deux mille un à deux
11 mille trois (2001-2003)?

12 R. Non.

13 Q. **[63]** Qui s'en occupait?

14 R. C'était les responsables du financement. Il y avait
15 un responsable du financement comme ça a été dit à
16 plusieurs reprises qui était monsieur Marc Bibeau.
17 Là-dessus alors donc, il y avait la commission des
18 finances, ça je pense c'était chapeauté par la
19 commission des finances. Alors...

20 Q. **[64]** Est-ce qu'elle existe encore en deux mille un
21 (2001)?

22 R. Je le sais p... En deux mille un (2001)?
23 Honnêtement, je le sais pas...

24 Q. **[65]** O.K.

25 R. ... si ça existait encore comme telle la

1 commission... En fait les structures aussi entre
2 quatre-vingt-dix (1990) et deux mille un (2001)
3 avaient quand même un peu, ils avaient évolué. Mais
4 là, de toutes façons, au niveau de la campagne
5 électorale, les structures permanentes du parti
6 étaient un peu, comment je dirais, pas
7 nécessairement mis de côté mais il y avait d'autres
8 personnes qui étaient affectées à d'autres rôles.
9 Comme exemple, c'est pas le président de la
10 commission d'organisation qui devenait
11 automatiquement organisateur en chef.

12 Q. **[66]** O.K. Alors parlez-nous comment se fait le
13 financement entre deux mille un (2001) et deux
14 mille trois (2003)?

15 R. Bien en fait, chaque comté a des objectifs.
16 Normalement, quand... bien puis je pense que ça
17 avait continué comme ça, là, parce que comme vous
18 dites, je suis vraiment pas au courant du
19 financement mais, puis je pense ça peut être utile
20 aussi pour la commission, dans les années quatre-
21 vingts (1980), puis je présume que ça a continué
22 comme ça, on faisait nos campagnes de financement
23 sur quatre ans. Alors on disait, on a un montant,
24 disons que c'est à l'élection, on a le droit de
25 dépenser quarante mille dollars (40 000 \$) qui est

1 remboursable en partie, alors pendant quatre ans,
2 on ramassait quatre quarante mille dollars
3 (40 000 \$) et ça se répartissait comme suit : ils
4 ont... on mettait de côté dix mille dollars
5 (10 000 \$) pour le comté pour l'élection, on
6 mettait dix mille dollars (10 000 \$) de côté pour
7 le parti pour l'élection, dix mille (10 000 \$) qui
8 allait à l'association de comté pour ses activités
9 permanentes, pour ses activités politiques...

10 Q. **[67]** Oui.

11 R. ... et la même chose, dix mille (10 000 \$) qui
12 allait à la permanence du parti pour ses activités
13 politiques. Alors au bout de quatre ans, donc le
14 fonds électoral était comblé au niveau des comtés
15 et le fonds électoral était comblé également au
16 niveau du parti. Alors je pense qu'en deux mille un
17 - deux mille trois (2001-2003), c'était la même
18 politique qui s'était appliquée. Donc les fonds
19 électoraux étaient, je présume, comblés sauf
20 possiblement dans des comtés de...

21 Q. **[68]** Orphelins?

22 R. ... ça faisait longtemps... bien des comtés
23 orphelins que ça faisait longtemps qui étaient dans
24 l'opposition, là, disons, exemple, pour Hochelaga-
25 Maisonneuve, je présume que...

- 1 Q. **[69]** Bon.
- 2 R. ... le fonds n'était pas comblé mais par contre, on
3 dépensait moins aussi dans ces comtés-là.
- 4 Q. **[70]** Alors certains témoins nous ont déjà expliqué
5 un petit peu cette structure-là de collecte ce
6 fonds mais vous dites, et vous le dites à des fins
7 historiques, il y a des éléments qui sont
8 importants de voir et je vais peut-être vous
9 demander, entre deux mille un (2001) et deux mille
10 trois (2003), je vous ai posé un peu la question
11 tout à l'heure, à votre connaissance, est-ce qu'on
12 ramasse encore des dons en argent comptant au Parti
13 libéral?
- 14 R. Non. Mais en tout cas, j'ai pas...
- 15 Q. **[71]** J'exclus les petits montants, mais des...
- 16 R. Bien, des cartes de membre, oui, ça...
- 17 Q. **[72]** ... des... oui.
- 18 R. ... mais, non, pas à ma connaissance.
- 19 Q. **[73]** Pas à votre connaissance. Je vous... encore
20 une fois, je ne sens pas une dénégation complète.
21 Je vous la pose, la question.
- 22 R. Écoutez, il y a des milliers de personnes qui sont
23 impliquées dans un élection, alors je peux pas me
24 porter, tu sais, sous serment, là...
- 25 Q. **[74]** Garant.

1 R. ... garant de tout le monde. Alors, ça... néanmoins
2 les directives étaient très claires. Est-ce
3 qu'elles ont été suivies partout? Ça, c'est ça que
4 je ne suis pas... pas capable de vous jurer que ça
5 a été suivi partout. Mais, à ma connaissance, il y
6 a eu aucun cas parce que, s'il y avait eu un cas,
7 je l'aurais dénoncé.

8 Q. **[75]** Mais... - et uniquement, et je vous le dis,
9 c'est uniquement à des fins historiques - est-ce
10 qu'il y a eu dans le passé, avant ces années-là -
11 et on remonte peut-être une autre période où vous
12 étiez dans l'organisation du Parti libéral - des...
13 des sommes d'argent importantes qui étaient en
14 argent comptant, même que vous avez manipulées et
15 remises à des organisateurs ou à des députés pour
16 l'organisation de leur élection, et on parle
17 d'argent comptant à ce moment-là.

18 R. Bien, en fait, ce qui est arrivé dans les années
19 quatre-vingt-cinq (85) en particulier, c'est que le
20 responsable, l'argentier du parti, était monsieur
21 Derrico.

22 Q. **[76]** Tommy Derrico.

23 R. Exactement. Et monsieur Derrico avait à l'intérieur
24 du parti un budget discrétionnaire. Alors, dans...
25 dans son budget discrétionnaire, là, c'est...

1 c'était ça, c'était souvent de l'argent comptant.

2 Et entre autres, où j'ai manipulé de l'argent, là-

3 dessus, c'était pour les dépenses du premier

4 ministre ou de l'entourage premier ministre.

5 Disons, exemple, là, Ronald Poupart qui était

6 responsable de la presse à l'époque, s'il allait

7 souper, exemple, avec Michel David du Devoir,

8 pouvait revenir avec une facture, genre...

9 Q. [77] Des petites dépenses.

10 R. ... prenait une bouteille de vin, tout ça, ça

11 revenait peut-être à six, six - sept cents dollars

12 (700 \$). La facture, alors ça, Ronald pouvait pas

13 la charger au gouvernement. Ça... ça... ça rentrait

14 pas dans les normes. Puis, pourtant, il pouvait pas

15 payer de sa poche non plus parce que c'était... il

16 faisait sa « job ». Alors ça, c'était remboursé par

17 le parti. Alors, donc, c'est ça, moi, je...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. [78] C'était quoi sa « job »?

20 R. ... je donnais l'argent à Ronald.

21 Q. [79] Je m'excuse, quelle était sa « job » à ce

22 moment-là? Lorsque...

23 R. Pardon?

24 Q. [80] Quelle était son... sa « job », comme vous

25 dites?

- 1 R. Il était attaché de presse de monsieur Bourassa.
- 2 Q. **[81]** O.K. Et c'est pour ça qu'il rencontrait des...
- 3 R. Les journalistes...
- 4 Q. **[82]** ... les journalistes.
- 5 R. ... souvent. Je vous donne un exemple, il peut
- 6 arriver d'autres...
- 7 Me PAUL CRÉPEAU :
- 8 Q. **[83]** Oui?
- 9 R. ... dire, monsieur Bourassa recevait des... des
- 10 gens de son bureau, de son... son adjointe, madame
- 11 Boucher, qui faisait à souper, tu sais, allait
- 12 acheter la... la nourriture, et caetera. Encore là,
- 13 il pouvait pas... elle pouvait pas... il pouvait
- 14 pas charger ça au bureau à... à la...
- 15 Q. **[84]** C'est des dépenses qu'on associe...
- 16 R. ... au... au conseil. C'est ça, exactement.
- 17 Q. **[85]** ... au parti.
- 18 R. C'est ça.
- 19 LA PRÉSIDENTE :
- 20 Q. **[86]** Et parlons donc en deux mille un - deux mille
- 21 trois (2001-2003) alors que vous étiez là.
- 22 R. Pardon?
- 23 Q. **[87]** Parlons donc à l'intérieur du... de la période
- 24 où vous étiez là.
- 25 R. Oui, bien, c'est ça. Comme je vous dis, j'ai pas...

1 j'ai pas eu... j'ai pas vu de comptant dans
2 cette... de « cash », là, dans la période deux
3 mille un - deux mille trois (2001-2003). Et là, je
4 le sais pas si le... le... le parti, si la personne
5 avait un montant comme monsieur Derrico avait,
6 parce que c'était rentré dans les livres du... du
7 parti...

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. **[88]** Oui.

10 R. ... puis tout ça. Alors, je leur ramenait les
11 factures également. Alors, là, je sais pas
12 comment... comment ça fonctionnait.

13 Q. **[89]** Et ma question était peut-être plus précise,
14 je vous ramène, à la connaissance, est-ce que vous
15 avez eu des sommes de monsieur Derrico pour aider
16 des députés en difficulté dans leur financement,
17 dans leur comté, pour les aider pour les élections?
18 Et là, je vous parle plus des dépenses, là, mais
19 pour...

20 R. S'il en a eu... s'il en a eu, ça ne passait pas par
21 moi.

22 Q. **[90]** Ça passait pas par vous. Encore une fois, là,
23 vous êtes pas capable de fermer la porte, à savoir
24 s'il y avait de l'argent comptant...

25 R. Bien, non, mais peut-être monsieur Derrico...

- 1 Q. **[91]** ... qui circulait vers les députés.
- 2 R. ... l'a donné lui-même, là, je sais... je le sais
- 3 pas.
- 4 Q. **[92]** Bon. Donc, en deux mille un - deux mille trois
- 5 (2001-2003), vous nous dites que, à votre
- 6 connaissance, il n'y a plus ce genre de petite
- 7 caisse là au Parti libéral qui sert à... à
- 8 supporter des dépenses que vous avez décrites, là,
- 9 plus associées...
- 10 R. Oui.
- 11 Q. **[93]** ... à l'organisation du parti?
- 12 R. Je le sais pas. Je...
- 13 Q. **[94]** Vous savez pas.
- 14 R. Je le sais pas s'il y en a une. Moi, la seule
- 15 chose, comme organisateur, si j'avais besoin
- 16 d'argent, disons pour, exemple, faire un sondage,
- 17 là, je demandais à la... au directeur des
- 18 finances : « Est-ce qu'on a l'argent pour faire un
- 19 sondage? » Il me disait oui si on l'avait; on le
- 20 faisait.
- 21 Q. **[95]** O.K.
- 22 R. Si... si... on n'avait pas l'argent, bien, on... on
- 23 trouvait une autre... une autre façon de... on
- 24 attendait. Au lieu d'en faire un par... par
- 25 semaine, on en faisait un par mois ou je sais pas

1 trop. En tout cas, on s'amanchait pour que ça... ça
2 arrive avec les finances du parti.

3 Q. **[96]** Or, à partir de deux mille trois (2003), vous
4 êtes nommé. À quel moment entrez-vous en poste à
5 Loto-Québec?

6 R. Le vingt-deux (22) septembre deux mille trois
7 (2003).

8 Q. **[97]** O.K. À ce moment-là, je comprends que vos
9 conditions de travail sont régies par les lois sur
10 la fonction publique.

11 R. Exact.

12 Q. **[98]** Vous n'avez plus le droit de faire de
13 politique partisane.

14 R. Exact. Bien... Oui. Bien, par contre là, c'est...
15 c'est... il y a une zone... il y a une zone grise
16 parce que, comme affaires publiques...

17 Q. **[99]** Oui.

18 R. ... c'est un gouvernement libéral, là...

19 Q. **[100]** Oui.

20 R. ... de... comme je vous dis, ça...

21 Q. **[101]** O.K.

22 R. ... ça...

23 Q. **[102]** Dans le cadre de votre travail, vous allez
24 faire affaire avec le gouvernement?

25 R. C'est ça.

1 Q. **[103]** Vous vous occupez des affaires
2 gouvernementales. D'autre part, je vous parle de
3 politique partisane...

4 R. Non.

5 Q. **[104]** Non?

6 R. Non. Bien, encore là, ma conjointe était...

7 Q. **[105]** Oui.

8 R. ... était députée et même ministre, alors je
9 l'accompagnais souvent à des activités sociales.
10 D'ailleurs, souvent dans le comté, ils faisaient
11 des... des résidences de personnes âgées, les
12 dîners de... les soupers de Noël dans les
13 résidences de personnes âgées, j'en ai fait
14 beaucoup avec ma conjointe. D'ailleurs, dans le
15 comté, on m'appelait « Monsieur Beauchamp ». Là-
16 dessus, alors... Donc, c'est ça, comme je vous
17 disais, est-ce que c'est de la politique partisane?
18 Bien, c'est une question d'interprétation.

19 Q. **[106]** On va aller immédiatement, regardez... On va
20 regarder une de ces activités-là, celle du six (6)
21 avril deux mille neuf (2009).

22 R. Oui.

23 Q. **[107]** Je pense que vous la connaissez.

24 R. Oui.

25 Q. **[108]** Vous savez que... ce dont on parle. Pouvez-

1 vous peut-être, justement, nous parler d'une
2 activité du Parti libéral, une activité de
3 financement faite au bénéfice de madame Beauchamp?

4 R. Exact.

5 Q. **[109]** Je vous donne la date : six (6) avril deux
6 mille neuf (2009). De quelle façon ça s'est
7 organisé cette activité-là?

8 R. Bon, ce que j'ai compris là-dessus, c'est qu'il y
9 avait eu, l'année d'avant ou l'autre année d'avant,
10 là je me souviens pas, une activité de financement
11 avec madame Normandeau, où elle a eu plusieurs
12 questions sur l'environnement. Et là même madame
13 Normandeau a suggéré : « Bien, vous devriez poser
14 vos questions à ma collègue, ministre de
15 l'Environnement. »

16 Alors, je pense que là madame Trépanier a
17 demandé... a suggéré qu'il y ait une activité
18 reliée à l'environnement, que des gens de
19 l'environnement puissent rencontrer madame
20 Beauchamp dans le cadre d'une activité de
21 financement. Et là, je pense, la première année
22 où... ça a pas fonctionné là-dessus. Mais, par
23 contre, la deuxième année... Et là elle avait
24 demandé à la firme Genivar d'organiser l'activité.
25 Et, parallèlement à... parallèlement à ça, un ami

1 de madame Beauchamp, qui est aussi mon ami,
2 monsieur Rizzuto, qui orga... qui voulait donner un
3 coup de main à...

4 Q. **[110]** On va le placer, c'est lequel Rizzuto, c'est
5 monsieur...

6 R. Jean Ri...

7 Q. **[111]** Jean Rizzuto?

8 R. Jean Rizzuto.

9 Q. **[112]** Oui.

10 R. L'oncle de Lino...

11 Q. **[113]** L'oncle de Lino...

12 R. L'oncle de Lino Zambito. Alors, là monsieur Rizzuto
13 voulait aussi faire quelque chose pour madame
14 Beauchamp. Mais là je pense il s'est impliqué un
15 peu plus avant mais là il voulait ralentir un peu
16 parce qu'il y avait d'autres personnes qu'il
17 voulait aider. Alors, dire... demander... tu sais,
18 dire : « Ça serait peut-être bon de combiner les
19 deux. » Alors, c'est de même que ça s'est...
20 excusez, que ça s'est combiné.

21 Q. **[114]** Alors, pour faire une activité où madame
22 Beauchamp pourrait être présente pour répondre aux
23 questions...

24 R. Sur l'environnement.

25 Q. **[115]** O.K. Elle a eu lieu, cette activité-là, le

1 six (6) avril deux mille neuf (2009)?

2 R. Exact.

3 Q. **[116]** Si on va... je vais juste regarder, là, juste
4 une petite seconde. Je vais vous demander, Madame
5 Blanchette, peut-être nous amener à l'onglet numéro
6 4, il s'agit de la pièce 13, je l'ai en NP-190. Et
7 c'est à la ligne... écoutez, là, en plein milieu de
8 la page, regardez, à côté du :

9 Six (6) avril deux mille neuf (2009),
10 déjeuner Laval, prix d'admission mille
11 dollars (1000 \$) et contribution reçue
12 avant impôt soixante et un mille cinq
13 cents (61 500).

14 Je sais que c'est un document qui provient,
15 évidemment, du Parti libéral du Québec, « Sommes
16 recueillies à l'occasion d'activités ». Je
17 comprends que vous avez pas nécessairement une
18 connaissance fine de ce document-là mais est-ce que
19 ça va bien en relation avec l'événement du six (6)
20 avril deux mille neuf (2009) dont on va se parler,
21 à Laval?

22 R. Je présume que oui.

23 Q. **[117]** Je vous laisse continuer maintenant. Alors,
24 parlez-nous de cette activité-là, qui a eu lieu à
25 quel endroit?

- 1 R. L'activité a eu lieu au restaurant, là, je sais pas
2 comment qu'il s'appelait, c'est Piccolo Mondo ou
3 Unik, en tout cas, au Marché 440 à Laval.
- 4 Q. **[118]** O.K. Marché 440 à Laval, qui est un genre de
5 petit... une fruiterie...
- 6 R. Oui, c'est ça, dont il y a un bon restaurant, là.
- 7 Q. **[119]** Bon restaurant.
- 8 R. Je le sais pas, ça fait longtemps que j'y ai pas
9 été mais il y avait un bon restaurant.
- 10 Q. **[120]** Et les bureaux de monsieur Rizzuto...
- 11 R. Exact.
- 12 Q. **[121]** ... s'y trouvent aussi?
- 13 R. Exact.
- 14 Q. **[122]** Alors, cette activité-là a eu lieu, vous vous
15 y êtes présenté.
- 16 R. Oui, comme conjoint de madame Beauchamp.
- 17 Q. **[123]** Comme monsieur Beauchamp.
- 18 R. Exact.
- 19 Q. **[124]** Il y a combien de personnes, à votre
20 connaissance, lors de cette rencontre-là?
- 21 R. Une vingtaine, je pense, dans ce coin-là. Vingt
22 (20), vingt-cinq (25), là, je... à peu près.
- 23 Q. **[125]** Et... et ça dure combien de temps cette
24 activité-là?
- 25 R. Normalement, à peu près deux heures. Une heure et

1 demie, deux heures. C'était un petit-déjeuner,
2 alors...

3 Q. **[126]** Déjeuner. Pour les fins de la discussion, je
4 vais vous amener... C'est l'onglet 1, Madame
5 Blanchette. Alors, on va vous montrer un document.
6 Excusez-moi, c'est l'onglet 2, je m'excuse, j'ai
7 fait erreur, c'est l'agenda. Alors, ça, bien, on va
8 peut-être vous demander de l'expliquer, Monsieur
9 Bibeau, est-ce qu'il s'agit bien de... de copies de
10 votre agenda? Évidemment, tout ce qui est en noir a
11 été caviardé par la Commission ici, là. Mais un
12 document de quelques quatre cents (400), cinq cents
13 (500) pages, qui va aller du vingt-huit (28)
14 septembre deux mille trois (2003) à deux mille
15 quatorze (2014), qui nous a été remis par
16 l'organisation de Loto-Québec. Ça va? Alors, vous
17 le reconnaissez? Je vais...

18 R. (Inaudible).

19 Q. **[127]** Madame Blanchette, nous amener à la page, et
20 la numérotation est dans le bas, la page 289, ça
21 porte la date du six (6) avril deux mille neuf
22 (2009). Alors, vous pouvez descendre, ça va être
23 trois, quatre pages à peu près. Alors, cinq (5),
24 six (6) avril. Lundi, le six (6) avril, huit heures
25 (8 h), neuf heures (9 h), huit heures (8 h),

1 « Petit-déjeuner, Marché 440 ». Est-ce que ça
2 confirme bien? Effectivement...

3 R. Oui.

4 Q. **[128]** ... c'est à votre agenda cette activité-là.
5 Correct. On a vu maintenant l'activité, dites-nous
6 comment ça se déroule, vous y avez rencontré
7 monsieur Zambito?

8 R. Oui, j'ai croisé monsieur Zambito, qui était là.

9 Q. **[129]** Le connaissiez-vous auparavant?

10 R. Oui. Bien... oui, je l'avais, oui, je le
11 connaissais auparavant.

12 Q. **[130]** Au niveau des contributions. Vous êtes-vous
13 occupé de... de solliciter des contributions pour
14 madame Beauchamp à ce moment-là?

15 R. Non.

16 Q. **[131]** D'aucune façon?

17 R. D'aucune façon.

18 Q. **[132]** À l'égard de monsieur Zambito
19 particulièrement, lui...

20 R. Non plus.

21 Q. **[133]** ... avez-vous demandé des sommes d'argent?

22 R. Non.

23 Q. **[134]** Vous lui avez pas... Et là ça va être plus
24 spécifique. Avez-vous demandé trente mille dollars
25 (30 000 \$) comme...

1 R. Non.

2 Q. **[135]** ... contribution à monsieur Zambito?

3 R. Non. Et d'ailleurs, j'ai jamais... à personne. À
4 personne, ni à monsieur Zambito ni... là, demander
5 un montant d'argent spécifique. Peut être demandé
6 des gens qui peuvent dire : « On veut donner un
7 coup de main », puis ça, aucun problème. Mais même
8 dans le temps, là, toute ma carrière, tu es là-
9 dessus, j'ai jamais demandé, disons à un tel :
10 « Peux-tu donner deux mille dollars (2000 \$), mille
11 dollars (1000 \$) ou cinq mille dollars (5000 \$)? »
12 Je l'ai jamais demandé à personne.

13 Q. **[136]** Bon. Alors, on a vu tout à l'heure dans
14 les... dans les rapports financiers du Parti
15 libéral qu'il y a eu quand même soixante et un
16 mille cinq cents (61 500 \$) qui ont été ramassés.
17 Savez-vous si monsieur Zambito est un de ces
18 contributeurs-là?

19 R. Non.

20 Q. **[137]** O.K. Donc, vous vous êtes pas occupé du tout
21 de l'aspect financier de ce... de cette rencontre-
22 là pour madame Beauchamp?

23 R. Non.

24 Q. **[138]** Mais vous y avez assisté?

25 R. Oui.

- 1 Q. **[139]** Connaissiez-vous d'autres personnes qui s'y
2 trouvaient?
- 3 R. Il y a monsieur Jean Rizzuto qui était là, de
4 mémoire. Mais je connaissais très peu de personnes
5 qui étaient... qui étaient présentes.
- 6 Q. **[140]** Si je vous donne des noms?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[141]** Domenico Arcuri?
- 9 R. Non. D'ailleurs, ça, je me souviens, quand un de
10 vos enquêteurs - aujourd'hui il est enquêteur, qui
11 était journaliste à l'époque, André Noël - m'a
12 appelé pour me demander si monsieur Arcuri...
13 Acursi, Arcuri, en tout cas, était là, j'ai dit :
14 « Je peux pas te le dire, je peux pas te confirmer
15 qu'il était là, mais je peux pas te confirmer qu'il
16 était pas là non plus, je ne le connais pas. »
- 17 Q. **[142]** Connais pas. Un monsieur Bertolo?
- 18 R. Connais pas non plus.
- 19 Q. **[143]** Monsieur Paolo Catania de Catcan?
- 20 R. Là, je sais pas, il y en a deux Paolo Catania?
- 21 Q. **[144]** Oui.
- 22 R. Il y en a un que je connais de vue.
- 23 Q. **[145]** Oui, des entreprises Frank Catania, mais
24 l'autre, de Catcan?
- 25 R. Bien là, il faudrait que je le voie. J'en connais

1 un de vue, comme je vous dis, si je le... si je le
2 verrais, je vous dirais si je le connais.

3 Q. **[146]** D'autres gens de l'industrie de la
4 construction qui étaient présents à votre
5 connaissance?

6 R. Non. Là, il faudrait que je voie... si vous avez
7 les noms, je vais vous dire qui je connaissais, ça
8 va être bien plus simple.

9 Q. **[147]** O.K. Je... mais... je fais appel à votre
10 mémoire. Vous êtes pas capable de vous rappeler à
11 part monsieur Jean Rizzuto qui lui aussi avait une
12 entreprise reliée à la construction de centre
13 d'achats? Non?

14 R. Oui, bien moi, je le connais plus pour son agence
15 de voyage.

16 Q. **[148]** Son agence de voyage. Excusez-moi, bon.
17 Alors, vous êtes pas capable de placer d'autres
18 personnes qui s'y trouvaient à ce moment-là. Alors,
19 l'activité s'est déroulée. Je vous ai demandé tout
20 à l'heure si vous aviez... si vous connaissiez déjà
21 monsieur Zambito à ce moment-là. Aviez-vous déjà eu
22 affaire avec lui auparavant?

23 R. Oui, dans... dans... quand vous dites « affaire »,
24 dans quel sens? Une activité? Oui, j'ai joué aux
25 cartes avec lui.

- 1 Q. **[149]** O.K. Dans quel contexte?
- 2 R. Bien dans le contexte, son oncle organisait des
- 3 parties de cartes à l'occasion alors des fois, il
- 4 était là. Je me souviens une fois, d'ailleurs il y
- 5 avait beaucoup de monde, là, qui était... qui était
- 6 là, même monsieur Duchesneau était... était
- 7 présent. On jouait aux cartes. Des fois, c'était
- 8 plus... plus restreint, là, quatre cinq. On passait
- 9 une soirée à jouer aux cartes, avec des invités de
- 10 monsieur Rizzuto.
- 11 Q. **[150]** Rizzuto? À son domicile?
- 12 R. C'était-tu au domicile de... bien en tout cas,
- 13 domicile d'une personne. Des fois, ça pouvait être,
- 14 disons, au restaurant. Comme entre autres, là, une
- 15 fois, quand il y avait beaucoup de monde, là, bien
- 16 c'était au restaurant.
- 17 Q. **[151]** Bon. Des parties de cartes. Si on tasse les
- 18 parties de cartes, avez-vous déjà eu affaire avec
- 19 monsieur Zambito avant cette rencontre-là du six
- 20 (6) avril pour des raisons d'affaire?
- 21 R. Non.
- 22 Q. **[152]** Pour des relations avec le Parti libéral?
- 23 R. Non. Non, d'ailleurs, lui-même dit qu'il était...
- 24 qu'en deux mille sept (2007), il disait qu'il était
- 25 gêné un peu de... de m'appeler parce qu'il me

1 connaissait pas beaucoup. En fait, la... ah oui, la
2 première fois que je me souviens de monsieur
3 Zambito, c'est au Mexique où j'étais en train de...
4 de dîner avec ma conjointe et des couples d'amis,
5 là, là-dessus et monsieur Zambito pour, comment je
6 dirais, un peu nous... rire de nous, là, d'une
7 certaine façon, nous avait envoyé des joueurs de
8 Mariachis à notre table, là. Tu sais, on les a
9 payés pour qu'ils repartent.

10 Q. **[153]** Alors, jusqu'en avril deux mille neuf (2009),
11 ce sont que des rencontres sociales?

12 R. Oui.

13 Q. **[154]** Et bon, vous nous aviez bien indiqué...

14 R. C'était des rencontres sociales et comme je vous
15 dis, là, quand même très... comme je disais,
16 c'était pas... c'était pas intime, le moins que je
17 puisse dire.

18 Q. **[155]** O.K. Alors, vous êtes certainement au courant
19 des allégations de monsieur Bibeau ici à l'effet
20 qu'il vous a remis, dans les jours suivants, une
21 somme de trente mille dollars (30 000 \$) dans une
22 enveloppe à votre bureau à Loto-Québec?

23 R. Exact.

24 Q. **[156]** On va y aller étape par étape. Il y a eu
25 cette activité-là. Vous nous dites que vous n'avez

1 pas demandé de somme d'argent. Avez-vous rencontré
2 monsieur Lino Zambito dans les jours suivants?

3 R. Oui.

4 Q. **[157]** À votre bureau à Loto-Québec?

5 R. Exact.

6 Q. **[158]** Bon. Vous savez que madame Truchon a témoigné
7 hier ici. Elle nous dit qu'elle a accueilli
8 monsieur Zambito, grand bonhomme imposant, qu'il
9 est rentré à votre bureau. Êtes-vous capable de
10 placer ça dans les jours suivants de l'activité du
11 six (6) avril?

12 R. Non, pas vraiment parce qu'elle est pas...
13 l'activité est pas à mon agenda, c'est ça que j'ai
14 vu, alors bon, disons, elle lui a parlé peut-être
15 d'une dizaine de jours après. C'est... c'est
16 possible.

17 Q. **[159]** C'est possible que cette rencontre... la
18 rencontre, vous dites, elle a eu lieu?

19 R. Oui.

20 Q. **[160]** Vous n'êtes pas capable de la replacer et
21 chose certaine, vous la retrouvez pas à votre
22 agenda?

23 R. Exact.

24 Q. **[161]** O.K. Donc, il y a des choses qui allaient pas
25 à l'agenda?

- 1 R. Exact.
- 2 Q. **[162]** O.K. Alors, monsieur Zam...
- 3 R. Comme... excusez, comme il y en a qui étaient à
- 4 l'agenda qui se sont pas déroulées.
- 5 Q. **[163]** O.K. Alors, monsieur Zambito vient vous
- 6 rencontrer dans les journées suivantes, selon lui,
- 7 il a une rencontre avec vous. C'est exact? Est-ce
- 8 que... et vous vous souvenez du témoignage de
- 9 monsieur Zambito « Là, on est rentré, il était
- 10 assis à sa petite table ronde dans le coin. Le
- 11 téléviseur était ouvert. Monsieur Bibeau écoutait
- 12 même les débats à l'Assemblée nationale. » Vous
- 13 souvenez-vous de... de ce contexte-là?
- 14 R. Non, pas vraiment. D'ailleurs c'est ça, il faudrait
- 15 voir quelle... c'est ça, si j'avais pu retracer de
- 16 façon exacte la journée que monsieur Zambito est
- 17 venu. Disons, si c'était dans la semaine, oui, là,
- 18 ça c'est exact. Si ça avait été le lundi, non,
- 19 parce que la... la télévision, ordinairement le
- 20 lundi, ça siégeait pas, alors la télévision était
- 21 fermée.
- 22 Q. **[164]** Quand vous dites : « Si j'avais pu le
- 23 replacer », avez-vous tenté par les services de
- 24 sécurité de Loto-Québec de retrouver la passe ou la
- 25 date de visite...

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[165]** ... de monsieur? Vous avez tenté? L'avez...
- 3 R. Non. J'ai pas été capable de...
- 4 Q. **[166]** Vous avez pas été capable.
- 5 R. Vous, est-ce que vous l'avez retrouvée?
- 6 Q. **[167]** On va continuer. On va... Les... Alors cette
- 7 rencontre-là a eu lieu et pourquoi? Le but de la...
- 8 Le but de la rencontre, c'était quoi?
- 9 R. Bien monsieur Zambito venait me rencontrer
- 10 relativement à un problème de dézonage à
- 11 Boisbriand. Alors monsieur... En fait, là, monsieur
- 12 Zambito me demandait si c'était possible, si
- 13 c'était envisageable, si la ville de Boisbriand
- 14 demandait une demande de dézonage. Là je me
- 15 souviens pas exactement de quoi, je pense que c'est
- 16 peut-être relativement d'un terrain de l'usine GM
- 17 mais si ça pouvait être recevable à, là il me
- 18 demandait pas d'intervenir à la Commission de
- 19 protection du territoire agricole mais, si ça
- 20 pouvait être recevable.
- 21 Q. **[168]** Première des choses, qui a provoqué ce
- 22 rendez-vous là?
- 23 R. C'est, bien monsieur Zambito.
- 24 Q. **[169]** Monsieur Zambito. Est-ce qu'il vous en a
- 25 parlé le six (6) avril? Après le six (6) avril? En

1 fait qui, c'est ça, comment ça arrive que vous vous
2 rencontriez dans les...

3 R. Bien là, c'est lui qui a demandé de me rencontrer.

4 Q. **[170]** Alors pourquoi dans ce cas-là, s'il demande à
5 vous rencontrer et vous avez pas tiré ça au clair
6 au téléphone avec lui, pourquoi tu veux me
7 rencontrer?

8 R. Non, je veux dire, pourquoi j'aurais tiré ça au
9 clair. Il voulait me ren... Moi, les gens qui
10 veulent me rencontrer, c'est honnêtement, c'est
11 rare que je demande le sujet. Ils veulent me
12 rencontrer. On va le voir quoi.

13 Q. **[171]** Premier vice-président corporatif à Loto-
14 Québec, ça vous intéresse pas de savoir si c'est un
15 dossier de Loto-Québec?

16 R. Non, pas... Puis effectivement, vous m'en parlez,
17 je l'ai rencontré après son arrestation, monsieur
18 Zambito et là, c'était un dossier de Loto-Québec
19 mais je lui avais pas demandé avant c'était
20 pourquoi.

21 Q. **[172]** O.K. Alors on va revenir. Alors, il vous
22 appelle, il vous demande à vous rencontrer. Vous
23 lui... C'est vous qui avez fixé le rendez-vous?

24 R. Bien oui probab... Bien pas, oui, c'est ça,
25 probablement, oui, c'est ça.

1 Q. [173] Il n'apparaît pas à votre agenda. Vous l'avez
2 pas retrouvé.

3 R. Non.

4 Q. [174] Et c'est là, lors de la visite, que vous
5 apprenez la raison de la visite?

6 R. Exact.

7 Q. [175] Et là, vous me dites, à propos, pour du
8 dézonage d'un terrain probablement à l'usine GM?

9 R. Oui, je m'en souviens pas, mais il m'avait même
10 laissé, il avait des plans, il me les avait laissés
11 mais il était pas question que j'intervienne auprès
12 d'un tribunal administratif de quelque façon que ce
13 soit. Je l'avais jamais fait, même au bureau du
14 premier ministre, alors tout ça, ça fait que
15 finalement, j'ai jeté ces plans-là.

16 Q. [176] O.K. Mais lui avez-vous demandé pourquoi
17 qu'il venait s'adresser à vous pour un problème de
18 dézonage?

19 R. Bien parce que... Parce que comme il avait dit
20 initialement, il pensait que j'étais très important
21 dans l'organisation du parti ou dans l'organisation
22 gouvernementale. Je veux dire, il surestimait mon
23 influence. D'ailleurs, si j'avais eu de
24 l'influence, ça je peux vous dire, si j'avais eu de
25 l'influence au niveau du gouvernement, le projet du

1 Bassin Peel du casino avec le Cirque du soleil, si
2 j'avais eu le moindrement de l'influence, il serait
3 réalisé.

4 10:17:01

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[177]** O.K. Vous dites qu'il vous a apporté des
7 plans?

8 R. Oui.

9 Q. **[178]** Bon. Et vous avez gardé les plans.

10 R. Oui pour quelques jours.

11 Q. **[179]** Oui. Pourquoi vous les avez gardés?

12 R. Bien c'est lui qui me les laissait. Je lui ai dit
13 que j'en avais pas besoin mais il a dit, regarde,
14 si jamais tu en as besoin. Je veux dire...

15 Q. **[180]** Mais si c'était si clair que ça dans votre
16 esprit que vous n'interviendriez jamais, est-ce que
17 je peux savoir pourquoi vous lui avez pas remis
18 tout de suite, sur le champ?

19 R. Oui, oui, j'ai voulu, j'ai voulu lui remettre.
20 C'est lui qui a pas voulu. Il a dit, des fois, si
21 jamais ça t'est utile. Ça fait que des fois que...
22 bien, comment je vous dirais. Pourtant, on sait
23 jamais ce que...

24 Q. **[181]** Oui mais vous l'avez laissé penser que ça
25 pourrait être utile, que vous pourriez vous en

1 servir? Alors si vous n'aviez...

2 R. Peut-être. Mais en tout cas, une chose qui est
3 sûre, Madame la Présidente, c'est que j'ai voulu
4 lui remettre, c'est ça, puis j'étais pas pour me
5 battre avec. Il était pas mal plus gros que moi.
6 Alors, bien, il voulait que je les garde. Je les ai
7 gardés. Ça m'était pas... ça m'était pas utile.
8 Puis comme, d'ailleurs je lui avais dit...

9 Q. **[182]** Alors il vous intimidait?

10 R. ... que je saurais par où prendre ça, là.

11 Q. **[183]** Alors je comprends qu'il vous intimidait?

12 R. Pardon?

13 Q. **[184]** Il vous intimidait?

14 R. Non, non, non, non. Il m'intimidait pas mais quand
15 je vous dis, c'est sûr je me suis jamais...

16 Q. **[185]** Ça fait que c'était parce que si vous...

17 R. ... Je me suis jamais battu avec personne mais...

18 Q. **[186]** O.K.

19 R. ... je pouvais pas lui redonner...

20 Q. **[187]** Non mais moi, ce que je veux savoir, c'est
21 pourquoi, si c'est clair dans votre esprit, puis
22 vous allez pas intervenir, pourquoi est-ce que
23 c'est pas clair et que vous lui dites pas puis que
24 vous lui remettez les plans à ce moment-là plutôt
25 que de les garder?

- 1 R. Il voulait ... Excusez, il voulait pas que je les
2 remette, ça fait que, je lui ai pas remis.
- 3 Q. **[188]** Alors pourquoi ne pas les avoir jetés devant
4 lui alors?
- 5 R. Bien je veux dire, je les ai jetés après. Pourquoi
6 je les ai... C'est une bonne question, oui.
- 7 Q. **[189]** Parce que ça aurait été au moins...
- 8 R. Oui, oui, non, parce que, effectivement...
- 9 Q. **[190]** ... sans aucune ambiguïté.
- 10 R. ... je les ai pas jetés devant lui. Même ils ont
11 peut-être duré une semaine sur mon bureau.
- 12 Me PAUL CRÉPEAU :
- 13 Q. **[191]** Alors, c'est... puis je reviens toujours à
14 votre rôle, premier vice-président corporatif à
15 Loto-Québec, vous vous êtes pas enquis au moment de
16 l'appel savoir en quoi c'était en relation avec le
17 travail de Loto-Québec. Vous vous apercevez, quand
18 il vient vous voir, c'est peut-être pour vos
19 ressources auprès du Parti libéral ou du
20 gouvernement ce qu'il vous demande et poliment,
21 vous lui dites vous vous en occuperez pas mais vous
22 jetez pas tout de suite les documents.
- 23 R. Hum, hum.
- 24 Q. **[192]** Est-ce que monsieur Zambito vous a donné
25 trente mille piastres (30 000 \$) cette journée-là?

- 1 R. Non.
- 2 Q. **[193]** Alors, là faites attention. Tantôt je vous
3 demandais si vous lui avez demandé trente mille
4 dollars (30 000 \$) pour l'acti... pour le Parti
5 libéral.
- 6 R. Oui.
- 7 Q. **[194]** Là je vous demande s'il vous a remis trente
8 mille dollars (30 000 \$)...
- 9 R. Bien non, bien...
- 10 Q. **[195]** ... à cette rencontre-là?
- 11 R. Non, il m'a pas remis trente mille dollars
12 (30 000 \$). Je lui ai pas demandé trente mille
13 dollars (30 000 \$) et il m'a pas remis trente mille
14 dollars (30 000 \$). D'ailleurs, s'il m'avait remis
15 trente mille dollars (30 000 \$) sans que je lui
16 demande, en tout cas, je le sais pas, là, il y a
17 des fausses... comme là, je sais bien que...
- 18 Q. **[196]** Ça, vous l'auriez pas jeté?
- 19 R. N... non, ça je l'aurais pas jeté, c'est sûr mais
20 je l'aurais pas pris surtout et, comme hier, vous
21 avez vu monsieur Côté, là, le gars pour la première
22 fois qu'il rencontre quelqu'un qui demande
23 cinquante mille dollars (50 000 \$), ça fait un peu
24 bizarre, là, mais en tout cas, disons, pour
25 répondre à votre question...

- 1 Q. **[197]** C'est ça.
- 2 R. ... c'est bien, bien clair les...
- 3 Q. **[198]** Est-ce qu'il vous l'a offert le trente mille
4 dollars (30 000 \$)?
- 5 R. Non.
- 6 Q. **[199]** Donc il est pas question d'avoir sorti une
7 enveloppe qui semblait contenir des billets
8 d'argent. Ça, vous avez pas vu ça. Il vous demande
9 un service, vous lui dites non et vous allez
10 laisser tomber complètement cette histoire-là. Vous
11 nous dites que c'est en relation avec un dézonage
12 pour le terrain de GM, cette question...
- 13 R. Bien, je dis GM, mais je suis pas sûr pour GM, mais
14 tu sais, du...
- 15 Q. **[200]** C'était du dézonage.
- 16 R. ... dézonage à Boisbriand. Ça, je suis sûr de ça.
- 17 Q. **[201]** Est-ce que c'est possible que c'était pour
18 une usine d'épuration d'eau à Boisbriand?
- 19 R. Je le sais pas. Hum... Je pense ça, c'est une...
20 non, je pense... je pense c'était... c'était une
21 autre affaire. Pas le... bien, c'est possible. Je
22 veux dire... bien... je m'en... je m'en souviens
23 pas, ça fait que...
- 24 Q. **[202]** O.K. Là, c'est possible que ce soit pour une
25 usine d'épuration d'eau à Boisbriand. Ce qui est

1 pas du tout une question de dézonage sur les
2 terrains de GM.

3 R. Ah! Non, non, non. Là... là, quand il est venu me
4 voir, c'était vraiment pour une question de
5 dézonage.

6 Q. **[203]** O.K.

7 R. Ça, c'est sûr. La...

8 Q. **[204]** Je vous pose...

9 R. ... la question de... de l'usine, ça, c'était la
10 première rencontre en deux mille sept (2007), qu'il
11 m'a parlé de ça.

12 Q. **[205]** Donc, usine de... on va en reparler en deux
13 mille sept (2007), là. Je vous ai demandé tantôt si
14 vous aviez eu d'autres contacts avec monsieur
15 Zambito, vous dites : « Non, à part jouer aux
16 cartes, social... »

17 R. Bien, il y a les cartes, oui, c'est ça. Mais deux
18 mille sept (2007), c'est évident que je l'ai
19 rencontré.

20 Q. **[206]** Oui. Donc...

21 R. C'est ça, il...

22 Q. **[207]** ... il vous a fait des demandes en deux mille
23 sept (2007).

24 R. Oui. Il m'a fait... c'est-à-dire, il m'a fait
25 plutôt une demande, savoir qui était... quel rôle

1 que Christian côté jouait dans l'organisation de
2 David Whissell.

3 Q. **[208]** O.K. Ça, tantôt, vous nous en avez pas parlé,
4 mais tout ça, ça a eu lieu en deux mille sept
5 (2007). Donc, monsieur Zambito a déjà fait affaire
6 à vous... avec vous avant deux mille neuf (2009)...

7 R. Exact.

8 Q. **[209]** ... avant le cocktail, en relation avec des
9 demandes de contribution au Parti libéral.

10 R. Pardon?

11 Q. **[210]** Avec... avec des demandes de... avec une
12 demande de contribution au Parti libéral par
13 monsieur Côté?

14 R. Bien là, monsieur... en deux mille sept (2007),
15 comme monsieur Zambito a expliqué, en deux mille
16 sept (2007), son oncle le fait venir parce qu'il
17 voulait savoir qui était Christian Côté, quel rôle
18 qu'il jouait dans l'organisation de David Whissell,
19 et si c'était important de... de... au niveau de
20 David Whissell parce que, effectivement, il
21 demandait, là, je pense, c'est ça qu'il disait,
22 cinquante mille piastres (50 000 \$) pour que... le
23 dossier était sur le bureau de la ministre. Et pour
24 faire débloquer, il pensait que David Whissell
25 ou... pas David Whissell, mais Christian Côté

1 pouvait faire débloquer ou bloquer le dossier sur
2 le bureau de la ministre.

3 Q. **[211]** Là, on va mettre ce dossier-là sur pause. Je
4 fais rien que vous poser la question parce que je
5 suis un peu surpris : pourquoi vous en avez pas
6 parlé tantôt quand je vous parlais des rencontres
7 avant deux mille neuf (2009)? Vous dites « On
8 jouait aux cartes, » là...

9 R. Bien, oui. C'est ça. Tu... J'avais oublié de...
10 mais je peux pour l'avoir oublié, c'est dans...
11 c'est dans les allégations...

12 Q. **[212]** O.K.

13 R. ... que vous avez faites, quand... quand vous
14 m'avez posé la question, effectivement, j'ai oublié
15 de parler de deux mille sept (2007), mais je
16 pouvais pas parce que je savais que vous alliez
17 m'interroger...

18 Q. **[213]** O.K.

19 R. ... sur deux mille sept (2007) aussi. Parce que là,
20 vous avez... si vous aviez commencé par deux mille
21 sept (2007)...

22 Q. **[214]** Bon. On va reculer. On va aller en deux mille
23 sept (2007). Alors, là, il y a... il y a une
24 demande qui va arriver par Jean Rizzuto...

25 R. C'est ça.

- 1 Q. **[215]** ... avec Lino... La demande se fait par
2 téléphone ou en rencontre?
- 3 R. Oui. De... de... Jean m'a appelé puis m'a demandé
4 de le rencontrer.
- 5 Q. **[216]** Alors, avez-vous rencontré Jean Rizzuto?
- 6 R. Oui, et Lino Zambito.
- 7 Q. **[217]** Et Lino. À quel endroit vous les avez
8 rencontrés?
- 9 R. Au bureau de Jean Rizzuto, là, au Marché 440.
- 10 Q. **[218]** 440 à Laval. Ça, vous nous dites c'est deux
11 mille sept (2007). Êtes-vous capable, même, de nous
12 placer ça à quel moment dans l'année?
- 13 R. Je pense que c'était le vingt-cinq (25) juin.
- 14 Q. **[219]** O.K. On va aller voir votre agenda : vingt-
15 cinq (25) juin deux mille sept (2007). Alors, si on
16 va à la page deux cents... 196, Madame Blanchette.
17 Et là, je vais vous montrer un document parce que
18 la page 187, qui est la semaine du... vous dites le
19 vingt-cinq (25) juin? Vous voyez qu'à l'écran tout
20 est caviardé.
- 21 R. Bien, je pense que c'est ça. C'était le lundi de la
22 Saint-Jean-Baptiste.
- 23 Q. **[220]** Regardez, je vais vous montrer le même
24 document mais décaviardé, alors...
- 25 R. O.K.

1 Q. **[221]** ... il n'apparaît pas l'écran. Vingt... la
2 semaine du vingt-quatre (24) juin deux mille sept
3 (2007), et vous me direz s'il s'agit de la
4 rencontre en question. On parle du jeudi vingt-huit
5 (28).

6 R. Oui, il y a des bonnes chances. Donc, c'était pas
7 le vingt-cinq (25), c'était le vingt-huit (28).

8 Q. **[222]** Jeudi le vingt-huit (28), le... l'élément qui
9 apparaît caviardé à ce moment-là, on y voit de dix-
10 huit heures (18 h 00) à dix-huit heures trente
11 (18 h 30)? Jean Rizzuto, en fin de journée.

12 R. Donc, c'est-à-dire... c'est... Non, c'était pas en
13 fin de journée. Ça, je suis sûr de ça.

14 Q. **[223]** O.K. Si je vous dis...

15 R. Non, c'était... c'était... à moins que j'aie
16 rencontré Jean le jeudi suivant pour une autre
17 raison. Moi, dans ma tête, c'était le vingt-cinq
18 (25) que je renco...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[224]** Bon, alors, si je comprends bien, mais...
21 Pour résumer, Maître Crépeau, ce qu'on ne voit pas
22 à ni l'une ni l'autre des dates...

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Q. **[225]** Le vingt-huit (28) juin, il est mentionné
25 « Jean Rizzuto » mais à dix-huit heures trente

1 (18 h 30). Alors, vous nous dites que ça peut pas
2 être ça parce que c'était le matin que vous avez
3 rencontré monsieur...

4 R. C'était le matin ou dans... dans l'avant-midi.

5 Q. **[226]** ... Rizzuto. Donc, c'est pro... c'est peut-
6 être pas le vingt-huit (28) ou bien, c'est pas
7 inscrit à votre agenda.

8 R. Exact. Bien, comme je vous dis, j'ai vrai...
9 vraiment l'impression que c'était le lundi de
10 Pâques, parce que je pense qu'il m'avait appelé le
11 dimanche puis, justement, j'avais rien le... le
12 lundi de Pâques, ça, ou j'avais du golf, là. Vous
13 voyez, alors, j'ai... en tout cas, j'ai toujours
14 l'impression que c'était le vingt-cinq (25) juin
15 que je l'avais rencontré la première fois.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[227]** Et là, vous dites que ce serait plutôt
18 possible le lundi de Pâques.

19 R. Bien, non, excusez, j'ai dit le lundi de Pâques...

20 Q. **[228]** Oui, vous avez dit...

21 R. ... c'est le lundi de la Saint-Jean-Baptiste.

22 Q. **[229]** Bon.

23 R. C'est le vingt-cinq (25) juin. Le lundi de la
24 Saint-Jean-Baptiste.

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[230]** Les... les... De toute façon, monsieur
3 Rizzuto, c'est quelqu'un que vous rencontrez
4 souvent.

5 R. Oui.

6 Q. **[231]** Si on... on épluchait ou votre agenda, on
7 verrait très souvent...

8 R. Oui.

9 Q. **[232]** ... monsieur Jean Rizzuto. C'est un ami?

10 R. Oui.

11 Q. **[233]** C'est quelqu'un que vous rencontrez sur une
12 base régu... assez...

13 R. Oui.

14 Q. **[234]** ... assez fréquente.

15 R. Exactement.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[235]** Est-ce qu'il y a une raison pour...
18 particulière pour laquelle vous n'auriez pas noté
19 cette rencontre-là...

20 R. Oui. Pour...

21 Q. **[236]** ... À votre agenda?

22 R. S'il m'a appelé... s'il m'a... pas... Je pense
23 qu'il m'a appelé le dimanche; alors, dimanche,
24 j'étais chez moi, là, j'étais pas... j'étais pas au
25 bureau. Alors, c'est pour ça, puis ça arrête...

1 Mais, par contre aussi, Madame la Présidente, je
2 notais pas tout de façon générale, mais, là, de
3 façon particulière ce que je me souvenais.
4 D'ailleurs, des fois, ça m'amenait des... des
5 problèmes, là. J'avais deux... deux activités en
6 même temps que, une, que j'avais oubliée parce
7 qu'elle était pas notée. Mais, là, normalement je
8 l'aurais notée, mais c'est parce que je pense qu'il
9 m'avait appelé le dimanche et c'est pour ça qu'il
10 aurait... qu'elle aurait pas été notée.

11 Q. **[237]** Parfait.

12 (10:26:30)

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Q. **[238]** Il vous appelle, il veut vous parler. Alors,
15 vous... Est-ce qu'au téléphone déjà monsieur
16 Rizzuto vous explique la raison de... de votre
17 appel? Est-ce qu'il vous explique parce que c'est
18 un monsieur Côté...

19 R. Je m'en souviens pas.

20 Q. **[239]** ... qu'il demande. Monsieur Côté demande...

21 R. Non. Bien, moi, je pense, ma... je vais vous dire,
22 là, le vingt-cinq (25) juin deux mille sept (2007)
23 qu'est-ce qu'il m'a dit exactement, je me souviens
24 pas. Ce que j'ai compris, il me disait que son
25 neveu avait un problème, puis je pouvais peut-être

1 l'aider à résoudre le problème. Ça... ça, est-ce
2 qu'il m'a spécifié « Christian Côté »? Moi, d'après
3 moi, non, mais... Non parce que, là, j'aurais...
4 probablement s'il me l'avait spécifié, j'aurais
5 appelé immédiatement mon garçon pour savoir qui
6 était Christian Côté, là-dessus. Alors, j'aurais eu
7 la réponse avant qu'il me pose la question.

8 Q. **[240]** O.K.

9 R. Alors, je pense, il m'a dit : « Mon... mon neveu a
10 un problème. Alors, tu peux peut-être nous aider à
11 le régler. »

12 Q. **[241]** En deux mille sept (2007), lors de cet...

13 Puis, là, il va y avoir une rencontre avec le neveu
14 Lino Zambito.

15 R. C'est ça.

16 Q. **[242]** Là, est-ce que ça va être la première
17 rencontre avec Lino Zambito?

18 R. Bien, c'est ça. Peut-être que j'ai même... là,
19 j'avais peut-être joué aux cartes avant. En tout
20 cas, il m'avait envoyé les Mariachi avant...

21 Q. **[243]** O.K. C'est pas un inconnu.

22 R. Alors, c'est pas... c'est pas un inconnu, mais lui-
23 même vous a dit qu'il était mal à l'aise de
24 m'appeler directement, qu'il voulait passer par son
25 oncle.

- 1 Q. **[244]** Alors, la rencontre a eu lieu au... avec...
2 au restaurant avec monsieur Rizzuto.
- 3 R. Bien, pas au restaurant, à son bureau.
- 4 Q. **[245]** À son bureau.
- 5 R. Oui.
- 6 Q. **[246]** Qu'est-ce que monsieur... qu'est-ce qu'on
7 vous explique? Que ce soit de monsieur Rizzuto ou
8 monsieur Zambito, qu'est-ce qu'on vous demande
9 spécifiquement?
- 10 R. Bien, on m'a dit que Christian... qui est... En
11 fait, la question qui était posée, c'est Christian
12 Côté, est-ce qu'il a de l'influence? Est-ce qu'il
13 est très important pour David Whissel? Est-ce qu'il
14 peut bloquer ou faire débloquer un dossier? Est-ce
15 qu'il est assez important auprès de Whissel, par
16 Whissel, faire bloquer ou débloquer un dossier?
17 Alors, c'était ça, en gros...
- 18 Q. **[247]** La demande.
- 19 R. ... la demande.
- 20 Q. **[248]** Est-ce qu'on vous explique pourquoi qu'on
21 vous pose cette question-là? Parce que monsieur
22 Côté...
- 23 R. Oui, bien, apparemment... c'est ça, pour me dire
24 qu'il aurait demandé une somme d'argent.
- 25 Q. **[249]** Cinquante mille (50 000 \$)?

- 1 R. Bien, là, je me souviens pas du cinquante mille
2 (50 000 \$)...
- 3 Q. **[250]** O.K.
- 4 R. ... mais qu'il avait demandé une somme d'argent,
5 qu'il était débarqué, puis, là, bien, en même
6 temps, je pense qu'il travaillait pour Dessau,
7 Côté. Puis, là, je pense, lui, Zambito, il faisait
8 affaire avec Roche, je sais pas trop. Ça fait que
9 donc c'était... c'était ça. Alors, lui, dans sa
10 tête, Zambito, il voulait savoir : « Est-ce que
11 Côté est important? Je suis-tu mieux de m'en
12 occuper ou pas? »
- 13 Q. **[251]** Oui.
- 14 R. Peu importe comment, là. Ou ça peut être un
15 adversaire ou quoi. C'est ça.
- 16 Q. **[252]** O.K.
- 17 R. Alors, là, c'est là que j'ai appelé mon fils, je
18 lui ai demandé quel rôle que...
- 19 Q. **[253]** Votre fils qui s'appelle...
- 20 R. Alexandre...
- 21 Q. **[254]** ... Alexandre.
- 22 R. ... Bibeau qui était chef de cabinet adjoint...
- 23 Q. **[255]** De monsieur Whissel.
- 24 R. ... de monsieur Whissel. J'y demande si... s'il
25 connaît Christian Côté et quel rôle qu'il joue.

1 Alors, Alexandre m'a dit que, Christian Côté, il le
2 connaissait, qu'il jouait un rôle au niveau de
3 collecteur de fonds, qu'il donnait un coup de main
4 - comment je dirais - à temps partiel ou enfin
5 occasionnellement à David Whissel. Mais,
6 effectivement, c'était pas... c'était... il était
7 pas si important que ça, là, dans... dans
8 l'organisation de David Whissel, puis c'est sûr
9 qu'il pourrait pas faire bloquer ou débloquer
10 quelque chose dossier que ce soit.

11 Q. **[256]** Avez-vous vous-même ajouté, lui avez-vous
12 même demandé de dire à monsieur Côté qu'il
13 arrête... qu'il arrête...

14 R. Non.

15 Q. **[257]** ... d'achaler Lino Zambito? Non?

16 R. Non.

17 Q. **[258]** Ça, ça a pas été dit ça.

18 R. Non.

19 Q. **[259]** O.K. Alors, vous avez fait ces vérifications-
20 là devant monsieur Rizzuto...

21 R. Oui.

22 Q. **[260]** ... et monsieur Zambito.

23 R. Oui.

24 Q. **[261]** Et ça s'est terminé comme ça.

25 R. Oui. Bien, oui, sur... pour cette partie-là, oui,

1 là, parce qu'après on a continué à jaser. En tout
2 cas le net net c'est que Zambito avait sa réponse
3 qu'il était pas...

4 Q. **[262]** Qu'il y avait... qu'il y avait pas de danger
5 à ignorer la demande de monsieur...

6 R. Exact.

7 Q. **[263]** Bon. Alors, ça, cette rencontre-là a eu lieu
8 en deux mille sept (2007). Vous nous avez expliqué
9 qu'il y a eu aussi des... des parties de cartes,
10 tout ça. On arrive maintenant en deux mille neuf
11 (2009), parce que, là, on s'aperçoit que vous
12 connaissez déjà monsieur Zambito.

13 R. Oui.

14 Q. **[264]** Il y a déjà eu du traitement des affaires, je
15 dirais, de l'État, des relations commerciales avec
16 l'État que monsieur Zambito voulait avoir
17 relativement à l'usine de Boisbriand. En deux mille
18 neuf (2009)... Alors, cette rencontre-là que vous
19 venez de nous dire quand monsieur Zambito vous voit
20 à votre bureau, c'est en relation avec le dézonage
21 à...

22 R. Boisbriand.

23 Q. **[265]** ... Boisbriand. Je vous pose spécifiquement
24 la question : est-ce que c'est possible que, pour
25 vous, pendant un certain temps, vous ayez pensé que

1 quand il vous a revu en deux mille neuf (2009),
2 c'était encore pour l'usine de...

3 R. Non.

4 Q. **[266]** ... d'épuration d'eau à Boisbriand? Non?

5 R. Non.

6 Q. **[267]** Vous avez toujours été certain que...

7 R. Non, je le savais pas, puis je me posais pas de
8 questions. Quelqu'un veut me voir, il va... il
9 vient me voir, il va me dire pourquoi qu'il veut me
10 voir, là.

11 Q. **[268]** O.K.

12 R. J'ai pas, là, c'étaient quoi ses... les problèmes
13 de Lino, je le... je ne le savais pas. Je l'ai su
14 quand il m'a rencontré.

15 Q. **[269]** Je comprends. Mais, ce que je veux dire, vous
16 êtes certain aujourd'hui que c'est en relation avec
17 le dézonage des terrains de GM.

18 R. Oui.

19 Q. **[270]** Si je vous suggère que tout de suite après le
20 témoignage de monsieur Zambito ici en octobre deux
21 mille douze (2012), vous avez dit à monsieur Gérard
22 Bibeau, le patron de Loto-Québec, que quand
23 monsieur... et je vous parle tout de suite, c'est
24 le neuf (9) octobre que vous ayez dit à monsieur
25 Gérard Bibeau que, quand monsieur Bibeau... quand

1 monsieur Zambito est venu vous voir, c'était pour
2 le dézonage... c'était pour l'usine de traitement
3 d'eau de Boisbriand.

4 R. Bien, là, je...

5 Q. **[271]** Ce...

6 R. Moi... moi, je suis convaincu que j'ai dit à Gérard
7 Bibeau que c'était pour du dézonage. Mais si, lui,
8 il a retenu ça, c'est possible aussi que je lui aie
9 parlé qu'à un moment donné on avait parlé de
10 l'usine de Boisbriand, c'est pas... c'est pas
11 impossible. Mais, honnêtement, en autant... là,
12 évidemment, j'ai pas su ce que Gérard a compris de
13 ce que je lui ai dit. D'ailleurs, évidemment, vous
14 lui aviez défendu de me parler là-dessus, alors
15 qu'est-ce qu'il a compris? Puis, honnêtement,
16 (inaudible) parce que j'étais quand même aussi, là,
17 en état de choc quand j'avais rencontré Gérard.
18 J'étais vraiment en état de choc. Alors, c'est
19 ça...

20 Q. **[272]** Alors...

21 R. En tout cas, de...

22 Q. **[273]** Il y a plusieurs choses...

23 R. Bien, de toute façon, à un moment donné, on a... on
24 a parlé aussi de l'usine de... de Boisbriand, à un
25 moment donné, là, je sais pas si c'est en deux

1 mille sept (2007) ou... Parce que là, monsieur
2 Zambito a fait des affirmations...

3 Q. **[274]** Oui.

4 R. ... et... que... d'ailleurs, on a... monsieur
5 Zambito a fait une affirmation que, le vingt-cinq
6 (25) juin, il avait... il m'avait dit que la... le
7 projet de règlement pour l'usine...

8 Q. **[275]** Règlement d'emprunt?

9 R. ... de... Un règlement d'emprunt pour l'usine était
10 sur le bureau de la ministre. Là-dessus... Et là,
11 que... c'est ça, là, que Côté pouvait bloquer ou
12 pas. Alors, (inaudible) un, je sais même pas, que
13 j'ai jamais su puis je le sais pas encore comment
14 ça marche la question des règlements d'emprunt.
15 Mais mes avocats ont fait une recherche là-dessus
16 et là pour s'apercevoir que le règlement dans... la
17 demande... Là il m'a... il affirmait, là, vous
18 l'avez dans vos choses que, le vingt-cinq (25)
19 juin, c'était sur le bureau de la ministre. Alors,
20 la demande, d'après les recherches que maître
21 Demers a faites...

22 Q. **[276]** On laissera peut-être maître Demers nous les
23 expliquer, là.

24 R. Oui, c'est ça, c'était le vingt-sept (27), la
25 demande a été envoyée le vingt-sept (27) juillet,

1 donc elle était pas sur le bureau de la ministre.
2 Même elle a été amendée le deux (2) octobre
3 (inaudible). Et, en plus de ça, les questions de
4 règlement d'emprunt, découvert que ça allait pas
5 sur le bureau de la ministre, que c'était un
6 pouvoir délégué, qui était délégué aux
7 fonctionnaires. Alors, ça montait jamais au bureau
8 de la ministre.

9 Q. **[277]** Ça c'est ce que monsieur... maître Demers
10 vous a expliqué, on verra, là, cette explication-
11 là. Mais, moi, je veux vous ramener à la version...
12 parce qu'aujourd'hui, vous nous dites... et ça
13 c'est important, vous nous dites qu'aujourd'hui,
14 vous savez, de mémoire, que cette rencontre-là, qui
15 a eu lieu à votre bureau, en deux mille neuf
16 (2009), concernait le dézonage de GM, vous êtes
17 certain. Et vous êtes certain...

18 R. Pas GM, dézonage à Boisbriand, certain.

19 Q. **[278]** Dézonage à Boisbriand.

20 R. Certain.

21 Q. **[279]** Et vous êtes certain que ça ne concernait pas
22 l'usine de traitement d'eau à Boisbriand?

23 R. Non. Là est-ce qu'il m'en aurait parlé? En tout
24 cas, le but principal c'était définitivement ça.

25 (10:34:59)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[280]** Définitivement quoi, le dézonage...

3 R. Oui.

4 Q. **[281]** ... de l'usine de Boisbriand?

5 R. Oui, exact.

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 Q. **[282]** Dézonage à Boisbriand, O.K., mais ce qui est
8 pas du tout la même affaire ou le même...

9 R. Non.

10 Q. **[283]** ... problème que l'usine de traitement d'eau
11 à Boisbriand.

12 R. Non. D'ailleurs, en deux mille neuf (2009), le
13 problème de traitement d'eau était pas réglé?

14 Q. **[284]** O.K.

15 R. Je ne le sais pas.

16 Q. **[285]** O.K. Je vous pose la question. À cette
17 époque-là, là, deux mille neuf (2009), est-ce que
18 c'est un moment où... est-ce qu'il y a des
19 problèmes un peu avec la mémoire... je vous pose...
20 aviez-vous des problèmes de mémoire à ce moment-là,
21 des problèmes de santé peut-être qui vous rendait
22 les souvenirs un peu plus flous des événements?

23 R. Non, d'habitude, pour question de mémoire, quand
24 c'est des choses que je considère pas très
25 importantes, ça arrive que j'en oublie, mais des

1 choses importantes, je m'en souviens.

2 Q. **[286]** Regardez, on va revenir justement sur cet
3 événement-là. Évidemment, ces événements-là se
4 passent en deux mille neuf (2009), vous, vous en
5 entendez parler au moment où monsieur Zambito
6 témoigne ici, en octobre?

7 R. Exact.

8 Q. **[287]** Deux mille douze (2012)?

9 R. Oui.

10 Q. **[288]** Oui. O.K. Et je comprends que vous étiez
11 informé, au jour le jour, de ce qui se déroulait en
12 salle d'audience, même quand c'était en non-
13 publication, les parties du témoignage...

14 R. Non.

15 Q. **[289]** ... de monsieur...

16 R. Bien, il y avait des rumeurs. J'étais pas informé
17 vraiment, là, mais il y avait des rumeurs qui
18 circulaient, là, qu'effectivement, j'aurais demandé
19 trente mille dollars (30 000 \$) à Zambito pour
20 régler un problème de... d'épuration d'eau ou je
21 sais pas trop, là. En tout cas, il y avait... il y
22 avait des rumeurs là-dessus. C'est de même qu'il a
23 commencé, d'ailleurs je pensais que la Commission
24 était pour m'appeler pour essayer d'avoir des
25 éclaircissements, là, là-dessus mais c'était pas

1 arrivé.

2 Me PAUL CRÉPEAU :

3 En passant, Madame la Présidente, sur la question,
4 il y a des parties de témoignages auxquelles je
5 fais faire référence, de monsieur Zambito, qui
6 étaient en ordonnance de non-publication. J'ai
7 encore confirmé ce matin, il n'y a... tous
8 coaccusés dans l'affaire Boisbriand ont réopté,
9 tout est rendu devant le juge seul, alors il y aura
10 plus lieu de traiter de non-publication sur
11 certaines parties de témoignages relativement au
12 règlement d'emprunt et à l'usine de traitement
13 d'eau.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci de le spécifier, c'est important.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Q. [290] Alors, à ce moment-là, vous étiez... si je
18 vous disais que vous étiez... vous suiviez au jour
19 le jour, vous étiez au courant... Les rumeurs, il y
20 a quelqu'un qui vous alimentait des rumeurs, c'est
21 quelqu'un qui savait ce qui se passait ici dans la
22 salle d'audience?

23 R. Bien, c'est-à-dire les rumeurs étaient floues,
24 c'était pas, en tout cas... (inaudible) c'était
25 pas... comment je dirais? Direct. Parce qu'il y

1 avait des choses qui étaient... qu'il était mêlé
2 là-dessus, c'est ça, le cinquante mille dollars
3 (50 000 \$), le trente mille dollars (30 000 \$),
4 tout ça. Alors... Mais là je savais qu'on parlait
5 de... de moi, c'est ça, effectivement.

6 Q. **[291]** Oui. Et faisiez-vous rapport quotidiennement
7 à monsieur Gérard Bibeau, votre patron, de ce qui
8 se passait...

9 R. Bien, ce que j'entendais... je pense que ce que
10 j'entendais comme rumeurs, comme j'avais rien à
11 cacher, je lui en parlais. Bien, je présume, là, ça
12 aussi, je m'en souviens moins, mais je présume
13 parce que j'ai toujours été très transparent avec
14 la direction de Loto-Québec.

15 Q. **[292]** Votre patron, c'est ça. Monsieur... je vous
16 dis, monsieur Lino Zambito a fini de témoigner ici
17 le quinze (15) octobre deux mille douze (2012). Si
18 je vous dis que dès mardi le neuf (9) octobre vous
19 avez informé monsieur Gérard Bibeau que... qu'il
20 était question d'une rencontre avec Lino Zambito à
21 votre bureau de Loto-Québec, vous avez confirmé à
22 monsieur Zambito que cette rencontre-là avait eu
23 lieu, mais que vous étiez pas certain de la raison
24 de la rencontre, que vous croyiez que c'était en
25 relation avec l'usine d'épuration des eaux. Est-ce

1 que c'est possible que vous ayez dit ça à monsieur
2 Gérard Bibeau le neuf (9) octobre?

3 R. Bien, comme je vous dis, il y avait des rumeurs,
4 c'est ça, c'était un peu mêlé là-dessus, alors oui,
5 c'est possible que j'aie dit ça à... parce que
6 c'était à l'époque de rumeurs, là, alors que
7 c'était des rumeurs qui existaient là-dessus.
8 Alors, quand... quand là, j'ai su exactement ce
9 qu'il en était, quand j'ai vu le témoignage,
10 d'ailleurs, je me souviens, c'était une journaliste
11 qui m'a appelé pour me dire que monsieur Zambito
12 parlait de moi puis je ne la croyais pas.

13 Honnêtement, j'ai ouvert ma TV puis effectivement,
14 là, il parlait du trente mille dollars (30 000 \$).

15 Q. **[293]** C'était en non-publication, vous pouviez pas
16 l'entendre.

17 R. Non, non, non, le... oui, oui, c'était en
18 publication, c'était à la TV, je m'en souviens,
19 j'avais fait... j'avais fait le saut quand j'avais
20 vu ça parce que je me suis dit : « Voyons, c'est
21 impossible. » ?????? « Regarde, il en parle à la
22 TV. » J'ai ouvert ma TV puis c'était exactement
23 vrai. Alors par contre, c'est ça, là, entre les
24 deux, quand c'était en non-publication, comme je
25 vous dis, là, je parlais de rumeurs à Gérard

1 Bibeau.

2 Q. **[294]** Et vous lui avez parlé aussi... vous avez
3 aussi, dans la même journée, toujours du neuf (9)
4 octobre, dit à monsieur Bibeau que c'était à propos
5 de l'ingénieur Christian Côté qui réclamait à
6 monsieur Zambito des sommes pour le financement du
7 Parti libéral et pour David Whissell et que cette
8 journée-là, vous avez dit à monsieur Bibeau :
9 « J'ai appelé mon fils Alexandre, on a fait des
10 vérifications, que tout a été arrêté. » Est-ce que
11 c'est possible que dans la même journée, vous ayez
12 traité des deux questions avec monsieur Bibeau,
13 l'usine de traitement ou le dézonage et la demande
14 de monsieur Bibeau?

15 R. Bien oui, c'est possible qu'en fonction des rumeurs
16 qui parvenaient. Comme je vous disais, c'était
17 toujours à l'état de rumeurs. Alors donc, c'est...
18 c'est possible.

19 Q. **[295]** O.K. Alors, ces événements-là se passent en
20 octobre deux mille (2012).

21 R. Douze (12).

22 Q. **[296]** Son témoignage se termine le quinze (15)
23 octobre. Avez-vous fermé vos coffrets de sûreté le
24 vingt-six (26) octobre deux mille douze (2012),
25 tout de suite après l'événement?

1 R. Je sais que j'ai fermé mes coffrets de sûreté, mais
2 là, je me souviens pas si c'est le vingt-six (26)
3 octobre ou près.

4 Q. **[297]** Si je vous dis...

5 R. Parce que là, effectivement, comme j'ai expliqué à
6 votre enquêteur, là j'étais en état de choc et
7 tout, alors là, d'ailleurs, j'ai annulé ma marge de
8 crédit, là, je voulais tout tout arrêter. Puis
9 quand je suis revenu bien...

10 Q. **[298]** Pourquoi arrêter la marge de crédit?

11 R. Bien tout tout, là. Je vous dis honnêtement, même
12 je... comment je dirais, là, je voyais... parce que
13 la réputation, vous savez, c'est assez important
14 (inaudible) puis surtout qu'il a travaillé très
15 fort là-dessus et là, honnêtement, j'avais... puis
16 d'ailleurs, j'ai été suivi, j'avais des pensées
17 suicidaires. Alors là, j'ai tout... pour moi,
18 j'arrêtais tout, là. Ensuite, j'ai été en
19 traitement puis tout ça puis ça s'est replacé.
20 D'ailleurs, quand ça s'est replacé, j'ai été...
21 j'ai été rechercher un coffre... un coffret de
22 sûreté. J'ai été réactiver ma marge de crédit, et
23 caetera. Mais là, à un moment donné, là, je voulais
24 fermer les livres.

25 Q. **[299]** O.K. Fermer les livres. On va essayer de

1 comprendre. Et là, je vais... je vais être précis
2 avec des dates. Vous me direz si vous vous en
3 souvenez. Alors, je vous ai indiqué qu'ici, dans...
4 dans les... dans les documents de la Commission,
5 monsieur Lino Zambito finit de terminer le quinze
6 (15) octobre et je vous propose que le vingt-six
7 (26) octobre, soit onze (11) jours plus tard, vous
8 êtes allé à la Caisse populaire Mont Saint-Bruno
9 sur rue Montarville, c'est là que vous faisiez vos
10 affaires?

11 R. Oui, oui.

12 Q. **[300]** Vous aviez deux coffrets de sûreté?

13 R. Exact.

14 Q. **[301]** Puis vous êtes rentré aller vider vos
15 coffrets et fermer vos comptes.

16 R. Exact.

17 Q. **[302]** De coffrets.

18 R. Oui.

19 Q. **[303]** O.K. Pourquoi?

20 R. Oui, je viens de vous le dire. Parce que là... bien
21 d'abord, dans les coffrets, un qui était
22 pratiquement vide, là, là-dessus, le petit, l'autre
23 j'avais des documents. Des documents que je mettais
24 là en cas de feu, tout ça. Même, mon assureur
25 m'avait dit de mettre ça là, alors je vidais mes

1 coffrets de sûreté. Puis comme je vous dis, non
2 seulement je vidais mes coffrets de sûreté, mais
3 j'avais une marge de crédit à la banque, j'annulais
4 ma marge de crédit et là, disons, j'étais, comment
5 je dirais... non, j'étais pas dans mon état normal,
6 là. Comment je vous dirais, je faisais...
7 j'essayais de... de tirer un trait, là, sur tout...
8 tout le passé et même le futur.

9 Q. **[304]** Vous nous avez parlé tantôt de pensées
10 suicidaires, tout ça. Bon, il est exact que vous
11 avez fait une... une dépression à ce moment-là?

12 R. Oui, oui, tout à fait, qui a duré six mois.

13 Q. **[305]** Bon, O.K. Donc, il y a eu des moments au
14 point de vue santé où ça a été difficile à partir
15 du mois d'octobre, avec toute cette pression-là?

16 R. Exact. Et... et aussi, parce que dans les mêmes
17 moments, lorsque ça a été public ou disons un peu
18 l'élément déclencheur, c'est qu'en arrivant au
19 bureau à Loto-Québec, il y avait un journaliste
20 avec un cameraman d'un... d'un poste de TV qui
21 étaient cachés dans le... dans le stationnement,
22 qui m'ont, à toutes fins pratiques, en tout cas,
23 moi je l'ai senti comme ça, agressé. Et je leur
24 disais... ils me demandaient si la Commission
25 m'avait contacté puis je disais : « Non, la

1 Commission m'a pas contacté d'aucune façon. » Et
2 ils ne me croyaient pas que la... la Commission ne
3 m'avait pas contacté. Je passais pour un menteur de
4 façon très agressive, d'ailleurs, c'est encore...
5 ça a passé direct à la TV, alors donc, comme je
6 vous dis, là, j'étais dans un état de choc assez
7 important.

8 (10:43:35)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[306]** Et moi, Monsieur Bibeau, je ne comprends
11 vraiment pas. Pourquoi votre réaction, à ce moment-
12 là, c'est de fermer deux coffres-forts dont l'un ne
13 contient pratiquement rien nous dites-vous et
14 l'autre, des papiers qui seraient importants. Je ne
15 comprends pas.

16 R. Non, non. Et oui, parce que là... là, comme je vous
17 dis, là, j'allais... là c'est ça, je replaçais mes
18 papiers pour qu'on... qu'on les trouve s'il
19 m'arrivait quelque chose, qu'on les trouve. On
20 n'aurait pas eu besoin d'ouvrir le...

21 Q. **[307]** Oui mais c'était... ça devait certainement
22 être connu que vous aviez deux coffres-forts?

23 R. Pardon?

24 Q. **[308]** Deux coffrets de sûreté?

25 R. Oui.

1 Q. **[309]** C'était connu?

2 R. Non, pas... non, non, d'ailleurs, je l'ai appris à
3 Line Beauchamp hier.

4 Q. **[310]** Mais pourquoi, pourquoi les fermer si ça ne
5 contient absolument rien qui, de quelque nature?
6 Pourquoi, pourquoi fermer deux coffrets de sûreté
7 et pourquoi...

8 R. Bien parce que j'en avais...

9 Q. **[311]** Votre marge de crédit? Je comprends pas.

10 R. Non, non, mais moi non plus. C'est ça, là, comme je
11 vous dis, ça montre que j'étais pas dans mon état
12 normal parce qu'effectivement, ça avait aucune
13 logique. Disons, exemple, les coffres-forts, si
14 j'avais voulu cacher quelque chose, peut-être, là,
15 au moins ça se comprendrait mais pourquoi ma marge
16 de crédit que j'aurais... Tu sais, c'est ça, là,
17 comme je vous dis, moi-même, j'ai pas de logique
18 avec les gestes que j'ai posés. Ça montre que
19 j'étais en état, comme je vous dirais, de choc
20 important. C'est ça...

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. **[312]** Mais vous admettez que c'...

23 R. Là, là, comme je vous disais, tout de suite, là,
24 j'ai réalisé à un moment donné que j'en avais
25 besoin de coffre, d'un coffret de sûreté pour

1 documents alors, je l'ai repris. Là, j'ai voulu,
2 parce que je demeure à Saint-Lambert, essayer d'en
3 avoir à Saint-Lambert. Là, la même chose, je l'ai
4 pas eu.

5 10:45:22

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[313]** Alors vous avez changé d'institution?

8 R. Pardon?

9 Q. **[314]** Vous avez changé d'institution.

10 R. Non, non, j'ai pas, j'ai gardé fina... Bien c'est-
11 à-dire, j'ai été dans la... à Saint-Lambert, j'ai
12 ouvert aussi un compte à la Banque de Montréal à
13 Saint-Lambert, là. J'ai regardé s'il y avait des
14 coffrets de sûreté. Ils m'ont dit non, alors j'ai
15 retourné à, c'est-à-dire, il y en avait pas de
16 disponible, là. Alors j'ai retourné à la caisse de
17 Saint-Bruno. Je leur ai demandé s'ils avaient un
18 grand coffret de sûreté, il n'y en avait pas de
19 grand coffret de sûreté, ils étaient plus petits.
20 Alors j'ai mis les documents les plus importants.
21 J'en ai encore chez moi, là, puis que j'espère à un
22 moment donné les remettre dans un coffret de
23 sûreté.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[315]** Alors vous avez rouvert un coffret de sûreté

- 1 et si je vous propose c'est le six (6) décembre
2 deux mille douze (2012), soit quarante (40) jours
3 après que vous ayez fermé le précédent...
- 4 R. Bien à... c'est ça. Là j'avais été, probablement
5 c'est en même temps que j'ai ouvert mon compte...
- 6 Q. **[316]** O.K.
- 7 R. ... à la Banque de Montréal.
- 8 Q. **[317]** Vous l'avez vous-même dit, si j'avais quelque
9 chose à cacher, vous êtes d'accord avec moi que si
10 vous aviez quelque chose ou s'il y avait quelque
11 chose de caché dans ces coffrets-là, ça pourrait
12 être une bonne raison pour lesquelles on les vide
13 ça?
- 14 R. Oui, oui.
- 15 Q. **[318]** O.K.
- 16 R. Ça aurait pu mais il y avait rien à cacher. Ils
17 sont encore là, les mêmes documents...
- 18 Q. **[319]** O.K.
- 19 R. Ils sont encore là.
- 20 Q. **[320]** Est-ce qu'il y avait des milliers de dollars?
- 21 R. Non.
- 22 Q. **[321]** Je vous propose...
- 23 R. Non, non, non, non.
- 24 Q. **[322]** ... un restant d'un trente mille dollars
25 (30 000 \$)...

1 R. Non, non, non.
2 Q. [323] ... dans ce coffret-là, non?
3 R. Et d'ailleurs, ça aussi. Ça, vous faites bien
4 d'amener ça parce que pourquoi j'avais un coffret
5 de sûreté première des choses? Alors j'avais un
6 coffret de sûreté parce que, en dix neuf cent
7 quatre-vingt-dix-huit (1998) à peu près, je me suis
8 fait voler à la maison, à ma résidence. Là, c'est
9 ça, j'ai une manie, les trente sous (0,25 \$), les
10 piastres (1 \$), les deux piastres (2 \$), le petit
11 change en gros, je le garde, là, je le mets dans un
12 bocal puis tout ça. Et quand j'en ai assez, là,
13 quand les bocaux sont pleins, là je vais, avant
14 j'allais au casino pour les faire changer. Alors,
15 là, ce qui est arrivé, puis je venais de compter
16 mon argent. Quand je vois les pots, fait qu'il y a
17 à peu près quinze cents - deux mille dollars
18 (1 500 \$-2 000 \$) dedans. Alors, je venais de
19 compter mon argent, je savais exactement combien
20 qu'il y avait dedans et le lendemain, je me suis
21 fait voler. Alors donc, là, j'ai dit je garde plus
22 d'argent, plus d'argent chez moi. Là j'ai continué
23 à garder des trente sous (0,25 \$) mais là, quand
24 j'en avais assez, vois-tu, là, j'allais les changer
25 au casino de Montréal là-dessus qui, ça coûtait

1 rien. Il me fait ça. Là il me donnait, disons si
2 j'avais mille dollars - quinze cents dollars
3 (1 000 \$-1 500 \$), il me donnait ça en argent
4 comptant, des cent dollars (100 \$) ou des vingt
5 dollars (20 \$) et là, je gardais peut-être deux
6 cents dollars (200 \$) sur moi, ou à peu près ça,
7 toujours des sommes de deux cents - trois cents
8 dollars (200 \$-300 \$) que j'ai sur moi, jamais
9 plus, et là j'allais mettre l'argent dans le
10 coffre. Alors quand j'avais, aussitôt que j'avais
11 un montant...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[324]** Excusez-moi.

14 R. ... le moindrement important, j'allais le déposer
15 dans le coffre pour ne pas me faire voler. Alors
16 quand il est arrivé l'affaire du trente mille
17 dollars (30 000 \$), là, quand monsieur Zambito a
18 dit ça, je veux dire, j'ai peut-être eu une crampe
19 au cerveau, là, puis je l'ai peut-être accepté, là.
20 Ça alors, j'ai dit si je l'ai accepté, j'ai été le
21 déposer dans mon compte, c'est bien évident. J'ai
22 aucune, j'ai vérifié, là, je pense j'ai...

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Q. **[325]** Bien vous faites comment? On le sait pas ce
25 qu'il y a dans votre coffret.

1 R. Non, non, non, non. Mais j'ai vérifié. Si j'avais
2 été au coffret...

3 Q. **[326]** Oui.

4 R. ... et s'il m'avait donné au mois d'avril trente
5 mille dollars (30 000 \$), disons dans les jours
6 suivants, j'aurais été dans le coffret le déposer
7 puis il y a pas...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[327]** O.K. Je voudrais juste comprendre quelque
10 chose. Là vous dites que vous changez votre petit
11 change au casino parce que ça coûte rien?

12 R. Exact. Et maintenant, c'est plus la même chose, là,
13 mais oui, à l'époque, on met les piastres (1 \$),
14 ils ont une machine à compter l'argent, là, les
15 piastres (1 \$), les deux piastres (2 \$), les trente
16 sous (0,25 \$), tout ça, on met ça puis, alors
17 maintenant ils le font aussi mais faut jouer.

18 Q. **[328]** Alors qu'à la banque, si vous étiez allé
19 porter ça à la caisse ou à la banque, vous étiez
20 chargé?

21 R. Bien là, il faut les rouler. Non, le problème c'est
22 qu'ils changent. D'ailleurs là, quand le casino a
23 arrêté de faire ça, comme là, le casino le fait
24 encore mais faut jouer puis là, j'irai pas jouer
25 mille piastres (1 000 \$) pour faire semblant de

- 1 jouer pour...
- 2 Q. **[329]** Puis là, c'est...
- 3 R. ... après ça, là j'ai été à la Banque de Montréal.
- 4 La Banque de Montréal au coin de Sainte-Catherine
- 5 et Papineau...
- 6 Q. **[330]** O.K.
- 7 R. ... Il y a un distributeur. On met tout le change
- 8 là-dedans. Il sort après... mais ça prend un compte
- 9 à la Banque de Montréal.
- 10 Q. **[331]** O.K.
- 11 R. Et là, finalement, la Banque de Montréal charge
- 12 aussi. Là je suis rendu à la Banque TD...
- 13 Q. **[332]** O.K.
- 14 R. ... sur Sainte-Catherine eux qui chargent rien.
- 15 Q. **[333]** Et là, si je comprends bien, votre petit
- 16 change que vous mettez dans un bocal, vous allez le
- 17 faire changer à la... au casino parce que ça coûte
- 18 rien, puis après ça, vous prenez l'argent liquide
- 19 de votre petit change dans votre poche que vous
- 20 mettez sur votre bureau puis que vous allez changer
- 21 au casino pour le déposer en argent liquide dans
- 22 votre coffre-fort?
- 23 R. Oui, mais là, c'est plus des trente sous (0,25 \$)
- 24 que je dépose. C'est des vingt piastres (20 \$) ou
- 25 des cent piastres (100 \$). Oui, une partie, oui,

1 effectivement.

2 Q. **[334]** Est-ce que je peux savoir pourquoi?

3 R. Bien parce que je veux pas avoir beaucoup d'argent
4 de liquide sur moi. Je pourrais le déposer...

5 Q. **[335]** Non mais, oui...?

6 R. Oui, oui, je pourrais le déposer à la banque ou de
7 ma... ou pour, je sais pas pourquoi, mais j'ai
8 toujours fonctionné comme ça. Là maintenant, plus
9 maintenant, là, depuis justement que je suis obligé
10 d'avoir un compte à la banque, là, j'ai pas le
11 choix, je suis obligé de le déposer à la banque.
12 Mais dans le temps du casino, c'est exactement
13 comme ça. Je me gardais... puis, comment je dirais,
14 c'est peut-être fou, mais je me disais qu'avoir du
15 liquide - même des fois j'ai retiré de l'argent à
16 la banque pour avoir du liquide - parce que je me
17 disais, s'il y a une panne... parce que chose... il
18 va me rester quelque chose pour me dépanner, là.
19 Disons, si le système informatique saute puis on
20 est plus capable d'avoir d'argent, au moins, je
21 vais avoir... Je gardais pas des gros montants
22 dans... dans le coffre. C'était peut-être deux
23 mille dollars (2000 \$) au quelque chose de même,
24 mais en tout cas. Je suis peut-être fou mais c'est
25 tout à fait ça.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[336]** Est-ce que - je vous pose la question - est-
3 ce que vous vendiez des billets que vous receviez à
4 Loto-Québec?

5 R. Non. Ah! Non. Absolument jamais.

6 Q. **[337]** Vous avez jamais... jamais vendu, alors...

7 R. Jamais.

8 Q. **[338]** ... c'était pas la nécessité d'avoir le
9 coffret pour y mettre de l'argent de billets
10 vendus?

11 R. Non, absolument pas.

12 Q. **[339]** O.K. Alors, vous avez jamais vendu ces
13 billets-là. D'autre part, on a abordé la question
14 hier, vous receviez de nombreux billets à cause de
15 votre fonction...

16 R. Exact.

17 Q. **[340]** En fait, Loto-Québec les recevait mais c'est
18 pas mal vous les gériez?

19 R. Oui, parce que jusqu'en deux mille trois (2003),
20 c'était le président qui gérait ces billets-là,
21 mais après deux mille trois (2003), le président,
22 Alain Cousineau, voulait pas gérer. Il m'a demandé
23 de... de gérer les billets.

24 Q. **[341]** O.K. Alors...

25 R. Et, d'autant plus, en plus de ça, il y avait

1 beaucoup plus de billets. Comme on est... on avait
2 beaucoup plus de commandites, alors il y avait
3 beaucoup plus de billets qu'avant deux mille trois
4 (2003).

5 Q. **[342]** Maintenant, il y a toutes sortes de billets.
6 Madame Truchon nous a donné des exemples hier qui
7 vont des feux d'artifice en passant par les
8 festivals dif... en province, allant jusqu'au Grand
9 Prix de Montréal, des billets VIP. Alors, il y a
10 des billets de qualité qui ont des grandes valeurs
11 marchandes dans tout ça.

12 R. Exact.

13 Q. **[343]** Qui... et qui sont courus.

14 R. Exact.

15 Q. **[344]** On vous en demande des billets, Monsieur
16 Bibeau?

17 R. Exact.

18 Q. **[345]** À qui vous en... en fait, qui vous en
19 demande, des billets?

20 R. Toutes sortes de monde demande des billets.
21 D'abord, il y avait une procédure. Je pense que
22 madame Truchon, elle s'est bien expliquée. Si vous
23 permettez...

24 Q. **[346]** Oui.

25 R. Je veux revenir aux billets du Grand Prix. Comme

1 madame Truchon a dit hier, d'abord, il y avait tous
2 les billets de l'été... ils étaient dans un
3 cartable. Le cartable, d'abord, allait au président
4 qui, lui, choisissait, disons, telle soirée à... au
5 Festival de Jazz, telle soirée au feu d'artifice,
6 telle soirée au tennis, et caetera. Ensuite, moi,
7 j'en... j'en choisissais. Et ensuite, les membres
8 de la haute direction dans... en choisissaient
9 aussi. Ensuite, lorsque une filiale, disons,
10 exemple, les loteries voulaient faire une
11 promotion, disons, avec Lotto Max aux
12 Montgolfières, bien là, ils prenaient... ils
13 demandaient des billets, là, pour... pour ça,
14 alors, ils en avaient. Alors... Et ensuite,
15 après... après ça, là, quand on s'était servi, on
16 faisait un tirage des billets au niveau des
17 employés. Et là, quand il en restait, après ça,
18 bien là, on les... on essayait de trouver quelqu'un
19 pour les prendre. Alors, ça... ça... Ou on
20 répondait aux demandes de... Disons, je pense que,
21 d'abord, on répondait aux demandes...

22 Q. [347] Oui.

23 R. ... et c'est après qu'on essayait de trouver
24 quelqu'un pour les prendre.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [348] Êtes-vous en train de dire que vous cherchiez
3 des gens pour vendre les billets ou pour...

4 R. Pas pour vendre, jamais!

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 Q. [349] Pour donner... pour donner.

7 R. Donner. Donner.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [350] Vous cherchiez du monde pour donner vos
10 billets...

11 R. À la fin, oui.

12 Q. [351] ... à des grands événements...

13 R. Oui, oui. Oui.

14 Q. [352] ... courus par tout le monde?

15 R. Bien, c'est-à-dire, tout était relatif, là...
16 courus par tout le monde. Trouver du monde pour
17 aller au tennis, là, le mardi matin à dix heures
18 (10 h 00), en tout cas, c'était pas des employés de
19 Loto-Québec qui pouvaient y aller. Tu sais, il y...
20 Exemple, là, pour le Grand Prix, avoir du monde
21 pour le vendredi matin ou vendredi après-midi, là,
22 il y avait... il y avait pas foule. Ça se
23 garrochait pas mal plus pour le dimanche après-midi
24 que pour le vendredi. Alors, ça, c'est les billets
25 en général. Pour le Grand Prix de... d'ailleurs,

1 qui avait plus de valeur, quand on est arrivé...
2 parce que, à cause qu'on était commanditaire au
3 Grand Prix - là, on l'est plus - on avait à peu
4 près cinq cents (500) billets à gérer. Mais c'est
5 pas nécessairement moi qui gérais ces billets-là.
6 D'abord, il y avait à peu près cent (100) de loges
7 qui allaient au casino. Ça, c'est le casino qui
8 gérait ces billets-là. Il y avait cinquante (50)
9 billets qui allaient dans le loge de Loto-Québec.
10 Ça, c'était le président de Loto-Québec qui gérait
11 les billets. Ensuite, on avait trois cent cinquante
12 (350) dans les tentes en bas, là. C'est un service
13 quand même VIP. C'était vraiment très bien, dont à
14 peu près pas loin de trois cents (300) billets
15 étaient pris par les unités d'affaires :
16 loteries...

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. **[353]** Oui.

19 R. ... casino... euh, pas casino mais Société des
20 bingos...

21 Q. **[354]** O.K.

22 R. ... loteries vidéos, et caetera. Donc, il restait
23 le restant. Alors là, on avait des demandes. Et je
24 peux vous assurer que, exemple, pour le Grand Prix,
25 on avait des... des demandes des médias et je peux

1 vous dire que Radio-Canada, TVA, V, La Presse, Le
2 Devoir, et le Journal de Montréal, entre autres,
3 CKAC aussi à l'époque, tous des gens, des
4 journalistes, qui demandaient des... ou des gens de
5 ces médias-là qui ont demandé des billets et qui en
6 ont reçu, mais enfin... Ils en ont demandé comme,
7 parce que ça avait commencé avant que j'arrive, en
8 fait, c'est Loto-Québec qui leur avait offerts; ils
9 les avaient pris. Mais comme Jean-Pierre Roy me
10 disait hier, quand ça fait une couple d'années que
11 tu reçois les billets, tu appelles pour voir si tu
12 vas en avoir encore cette année. Alors, donc...

13 Q. **[355]** Vous avez créé l'habitude aux médias de leur
14 donner des billets.

15 R. C'est ça.

16 Q. **[356]** O.K.

17 R. Bien, c'est ça... c'est ça qui été créé au fil des
18 ans.

19 Q. **[357]** O.K. Maintenant, si on enlève, maintenant,
20 les organisations reliées, les filiales de Loto-
21 Québec, les journalistes, il en reste encore des
22 billets à donner.

23 R. Oui, oui. Oui, oui.

24 Q. **[358]** Oui?

25 R. Oui, absolument.

1 Q. **[359]** Regardez, on va aller carrément dans le
2 politique. Est-ce que vous redionnez...

3 R. Oui.

4 Q. **[360]** ... des gens... des billets à des gens du
5 milieu politique?

6 R. Oui.

7 Q. **[361]** Dans quel ordre? De quelle façon? Et pour
8 quel raisonnement?

9 Me MICHEL DÉCARY :

10 Là, Madame la Présidente, hier on a entendu le
11 témoignage de l'adjointe de monsieur Bibeau. Là, on
12 s'en va carrément hors du mandat. Il y a aucun,
13 aucun lien entre la distribution des mandats de
14 Loto-Québec à... aux autorités politiques. C'est
15 complètement hors mandat. Là, il y a rien, rien,
16 rien. Il y a pas de connexion, là. C'est quand
17 même, là... On a écouté hier, j'ai entendu beaucoup
18 de commentaires et ça concerne pas du tout
19 l'industrie de la construction. Là, si mon confrère
20 est pas capable d'établir spécifiquement un lien,
21 puis s'il veut que le témoin sorte pour pas
22 l'influencer, qu'il le fasse, mais qu'il le dise.

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Moi, je suis prêt à répondre, là. Alors, je pense
25 qu'il y a déjà des allégations qui ont été faites,

1 des preuves qui ont été amenées devant la
2 Commission ici. Je pense au témoignage de monsieur
3 Zambito qui est encore corroboré en partie ici ce
4 matin. Des gens qui ont demandé... des gens de
5 l'industrie de la construction, je pense
6 spécifiquement à monsieur Zambito, qui lui nous dit
7 « on m'a demandé de contribuer, j'ai contribué
8 trente mille dollars (30 000 \$) en argent
9 comptant. » Je comprends que c'est nié ce matin,
10 mais il y a quand même une preuve à l'effet
11 contraire.

12 Alors, si monsieur Bibeau est une source de
13 financement pour le Parti libéral, en argent
14 comptant, et que, d'autre part, il est le
15 distributeur de cadeaux aux gens qui sont en
16 autorité au Parti libéral, je pense qu'on commence
17 à faire un lien raisonnable et qu'il faut continuer
18 à enquêter, voir si cet argent-là, les faveurs qui
19 sont faites les uns aux autres, si c'est pas
20 justement dans le but d'entretenir un réseau, un
21 réseau complet qui s'alimente de lui-même. Les gens
22 donnent de l'argent, ils veulent être bons avec le
23 pouvoir. Le pouvoir est bon avec ceux qui font des
24 cadeaux.

25 Je vous soumets que c'est la trame de fond

1 en arrière de tout ça, c'est toujours l'argent qui
2 suit. On est proche de l'industrie de la
3 construction, dans certains cas, on est
4 spécifiquement... On verra tout à l'heure les
5 messieurs Catania qui étaient à une rencontre, on
6 va aller à une rencontre au 357C avec les gens de
7 l'industrie de la construction, les firmes de
8 génie. C'est toujours le financement qui, selon les
9 questions qui sont amenées ici ce matin, transite
10 par monsieur Bibeau. Et je fais... je ne fais pas
11 allusion à ses réponses, je vous dis que c'est la
12 trame de fond de l'interrogatoire qui se fait ici
13 ce matin et qui... qui nous amène ultimement
14 jusqu'au détenteur du pouvoir au Parti libéral...

15 Me MICHEL DÉCARY :

16 Madame, le peu...

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 ... qui en retire des bénéfices personnels même.

19 (10:58:04)

20 Me MICHEL DÉCARY :

21 N'importe qui pourra juger, Madame, quand la
22 distribution des billets de Loto-Québec avec le...
23 puis le lien avec l'industrie de la construction,
24 il n'y en a pas, à moins que ce soit évidemment des
25 entrepreneurs. Mais, dire que parce qu'on distribue

1 à des cabinets politiques, c'est ça qui va vous
2 éclairer sur le... C'est... il y a aucun lien.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Ça dépend quand même... ça dépend quand même,
5 Maître Décary, du cabinet politique en question.

6 Me MICHEL DÉCARY :

7 Mais... non, mais il y a pas de lien en... C'est le
8 lien entre Loto-Québec et le cabinet politique. Ça
9 n'a rien à voir avec l'industrie de la
10 construction. Et parce qu'une personne, monsieur
11 Bibeau, est en relation avec des gens de
12 l'extérieur de quelques industries que ce soit, ça
13 compte pas. Il mentionne par exemple - et, là, je
14 cite - il distribue des billets aux médias. C'est-
15 tu en lien ça avec l'industrie de la construction?
16 Est-ce que, moi... Hier, on a fait nommer deux
17 individus. Voulez-vous que je commence à interroger
18 le témoin sur quel individu en a reçu? Qui de La
19 Presse? Qui des journaux, peu importe lesquels?
20 Madame la Présidente, là, ça n'a aucun rapport à
21 l'industrie de la construction, avec le financement
22 des partis politiques. Il y a aucun rapport. Enfin,
23 je m'arrête là.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci. Alors, à ce stade-ci, à tout le moins, il y

1 a certains grands ministères qui pourraient
2 effectivement avoir une pertinence raisonnable
3 relativement aux travaux que nous menons. Alors,
4 dans cet esprit-là, je vais permettre les questions
5 en ce qui concerne les cabinets touchés par...
6 susceptibles d'être touchés par l'industrie de la
7 construction.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Je vais vous proposer...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Ou s'il y a des liens...

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Oui. Je vais vous proposer, il est onze heures
14 (11 h 00), on pourrait peut-être prendre la pause,
15 justement raffiner pour les questions.

16 LA GREFFIÈRE :

17 Maître Crépeau.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Oui.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Est-ce que vous désirez déposer l'agenda?

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Oui. Oui. On va le faire immédiatement, l'agenda,
24 on y a fait référence. Alors, le document... en
25 fait, on fera ça au retour parce qu'on va...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Parfait.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 ... on va faire un filtre des... des documents qui
5 vont être déposés.

6 LA GREFFIÈRE :

7 Merci.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 O.K.

10 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

11

12 REPRISE DE L'AUDIENCE

13 (11:29:29)

14 LA GREFFIÈRE :

15 Monsieur Bibeau, vous êtes sous le même serment que
16 vous avez prêté.

17 R. Merci.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. **[362]** Alors, Monsieur Bibeau, on va essayer de
20 couvrir les derniers sujets que j'avais à faire
21 avec vous et on va peut-être retourner à votre
22 agenda qui est à l'onglet 2 et j'indique... On
23 pourrait le produire. Alors, on est rendu... nous
24 sommes rendus à la pièce 1848, mais étant donné que
25 le document a tout près de cinq cents (500) pages,

1 Madame la Présidente - et on fera référence à
2 certains extraits uniquement - je vous proposerai à
3 la fin de l'audience de ne pas déposer le document
4 en entier. Nous allons faire la sélection des pages
5 utilisées, ce qui fera un document d'une dizaine de
6 pages uniquement au lieu d'en avoir cinq cents
7 (500).

8
9 176P-1848 : Extrait de l'agenda de Pierre Bibeau
10 de septembre 2003 à mai 2014

11
12 Alors, à votre agenda, Monsieur... Monsieur
13 Bibeau, si on s'en va au dix (10) décembre deux
14 mille huit (2008). Alors...

15 R. Hum, hum.

16 Q. **[363]** ... c'est à la page 272, Madame Blanchette.
17 La semaine du dix (10) décembre, c'est page 272, en
18 bas. Voilà! Vous allez y arriver maintenant. Alors,
19 dans la colonne de droite, à seize heures, seize
20 heures trente (16 h 00-16 h 30) le dix (10)
21 décembre « Lino Zambito ». Vous avez un rendez-vous
22 avec monsieur Zambito le dix (10) décembre deux
23 mille huit (2008). Pourquoi?

24 R. J'ai aucune idée. D'ailleurs, j'ai été... quand
25 j'ai consulté mon agenda, j'ai été très surpris de

1 voir ça. D'ailleurs, monsieur Zambito dit lui-même
2 qu'il est venu une fois à mon bureau, puis je
3 pense, effectivement. Madame Truchon a dit la même
4 chose hier et je dis la même chose. Quand j'ai vu
5 ça, comme je vous ai dit tout à l'heure...

6 Q. **[364]** Oui.

7 R. ... il y avait des choses qui étaient inscrites à
8 mon agenda qui s'étaient pas passées, d'autres qui
9 étaient pas inscrites à mon agenda qui s'étaient
10 passées. Alors, quand... quand j'ai repassé mon
11 agenda, là, j'ai été très surpris.

12 Q. **[365]** De retrouver cet... Alors, ça...

13 R. Oui.

14 Q. **[366]** Écoutez, c'est parce que tout à l'heure on a
15 vu... il y a eu la rencontre de deux mille neuf
16 (2009), avril deux mille neuf (2009) et... le six
17 (6) avril deux mille neuf (2009) puis celle de deux
18 mille sept (2007) qu'on ne retrouve pas. Est-ce que
19 ça se pourrait que ce soit ça, celle de deux mille
20 sept (2007), en réalité qui est le dix (10)
21 décembre deux mille huit (2008), où monsieur
22 Zambito serait venu vous parler de ses problèmes
23 avec monsieur... avec son oncle, de ses problèmes
24 avec...

25 R. Non.

- 1 Q. **[367]** ... monsieur Côté? Non.
- 2 R. Non. Ça, c'est sûr, c'est... comme je vous disais,
3 c'était...
- 4 Q. **[368]** Vraiment... vraiment...
- 5 R. C'est l'été...
- 6 Q. **[369]** ... en deux mille sept (2007).
- 7 R. ... là, le vingt-cinq (25) juin, ça, je...
- 8 Q. **[370]** Bon.
- 9 R. En tout cas, dans... dans le coin du mois de juin,
10 là, ça, c'est sûr sûr sûr. Je suis pas mal certain.
- 11 Q. **[371]** Madame Blanchette, on va aller quelques pages
12 plus loin qui va être le dix (10) mars deux mille
13 neuf (2009), page 285.
- 14 R. Bon.
- 15 Q. **[372]** On va avoir encore une rencontre...
- 16 R. Rencontre avec monsieur Zambito, oui.
- 17 Q. **[373]** ... le dix (10) mars à quatorze heures,
18 quatorze heures trente (14 h 00-14 h 30) « Lino
19 Zambito ». Alors, dans la colonne à gauche. Est-ce
20 que ça vous dit quelque chose?
- 21 R. Non, c'est ça. À moins que ce soit là qu'il soit
22 venu me rencontrer, ça, à un moment donné, parce
23 que j'ai toujours pris pour acquis que monsieur
24 Zambito disait effectivement qu'il était venu me
25 rencontrer au mois d'avril. J'ai toujours pris pour

1 acquis que... que c'était ça, mais quand j'ai vu au
2 mois de mars qu'il était là, j'ai dit, peut-être
3 qu'il est venu au mois de mars.

4 Q. **[374]** Bon. Ça, c'est peut-être votre explication.
5 Maintenant, lui, s'il associe ça avec une demande
6 de financement pour une activité qui a eu lieu au
7 mois d'avril, puis il dit « je suis allé voir
8 quelques jours plus tard », ça pourrait pas être
9 celle-là.

10 R. Non. Non, parce que j'ai pas eu de demande de
11 financement au niveau de Lino Zambito. Et entre
12 autres, une des raisons pourquoi je savais qu'il
13 travaillait... qu'il donnait au coup de main au
14 niveau du financement de Nathalie Normandeau,
15 alors, je tenais pas à ce qu'il y ait une chicane
16 entre Nathalie et Line Beauchamp pour savoir « tu
17 viens jouer dans mes talles » ou quelque chose de
18 même. Alors, pour ça, Lino Zambito j'étais pas
19 d'aucune façon intéressé à lui demander quoi que ce
20 soit.

21 Q. **[375]** Bien, d'autre part, on pourrait pas vous
22 faire des reproches de travailler pour le
23 financement de votre conjointe, Madame Beauchamp.

24 R. Non. Ma... comme je vous dis, d'abord, un, je ne
25 travaillais pas pour le financement de... de madame

1 Beauchamp. Madame Beauchamp, elle avait une équipe
2 qui était très compétente là-dessus, qui était...
3 qui était efficace. Alors, ce sont eux qui
4 travaillaient pour le financement. Alors, c'est
5 pour ça que je vous dis, j'ai pas demandé d'argent
6 ni à monsieur Zambito ni à quelqu'un d'autre.

7 Q. **[376]** Bon. Et tant qu'à être dans votre... dans
8 votre agenda, on va aller voir le vingt-six (26)
9 février deux mille sept (2007).

10 R. Ça c'est une rencontre au 357.

11 Q. **[377]** C'est à la page 179. Oui. Alors, on va avoir,
12 à huit heures (8 h), dix heures (10 h) le matin,
13 « Petit-déjeuner au 357 ».

14 R. Exact.

15 Q. **[378]** Bon, bien, alors, on va se parler... Et si on
16 s'en va, pour faire la corrélation avec ça, dans la
17 liste du 357c. Alors, ça sera à l'onglet numéro 3,
18 Madame Blanchette, à la page 3 du document, en date
19 du vingt-six (26) février deux mille sept (2007).
20 Alors, on voit « Petit-déjeuner », dont on a déjà
21 parlé ici à quelques reprises, là. Le membre est
22 Rosaire Sauriol et douze (12) personnes et on voit
23 Line Beauchamp, Pierre Bibeau, monsieur Paolo
24 Catania, Michel Lalonde, Lavallée, Minicucci,
25 Rosaire Sauriol, Yves Théberge, Bernard Trépanier

1 et Frank Zampino. Avez-vous participé à cette
2 rencontre-là, Monsieur...

3 R. Oui.

4 Q. **[379]** Alors, parlez-nous-en. Pourquoi? Qu'est-ce
5 que vous faites à cette rencontre-là?

6 R. Parce que... D'abord, c'était pas une rencontre qui
7 était reliée à du financement, première des choses.
8 Et pourquoi? Parce que madame Beauchamp voulait...
9 était responsable de la Ville de Montréal... était
10 responsable de Montréal, à l'époque, au
11 gouvernement, et madame Beauchamp voulait
12 rencontrer des intervenants au niveau de la Ville.
13 Elle voulait rencontrer des gens en dehors des
14 campagnes de financement, de façon générale, là.
15 Alors, on avait déjà... parce que, je pense, des
16 politiciennes américaines faisaient la même chose,
17 ils (sic) rencontraient... Alors, d'abord, on avait
18 essayé de faire ça dans un autre endroit où là on
19 avait demandé à quelqu'un de réunir des gens du
20 milieu des affaires ou de différents milieux pour,
21 justement, être capable de discuter comment qu'ils
22 voyaient les problèmes politiques, et caetera,
23 comment qu'ils voyaient le gouvernement. Par
24 contre, ça avait pas très bien été, cette
25 rencontre-là, parce que les gens se connaissaient

1 pas. Alors donc, ils étaient un peu gênés d'émettre
2 leurs opinions puis tout ça. Ça fait que là on
3 disait, on va essayer d'une autre façon, on va
4 essayer du monde qui se connaisse, qui sont pas
5 gênés entre eux autres puis qui vont être
6 capables... Alors donc, on a demandé... je pense
7 que des invitations il y a monsieur Sauriol en a
8 fait, je pense que monsieur Trépanier en a fait
9 parce que monsieur Trépanier était près de
10 monsieur... il faut pas que je me trompe, là,
11 monsieur Zampino.

12 Q. **[380]** Oui.

13 R. Et je pense que j'en ai fait aussi. Alors... Puis
14 là, aussi, vous dire, je pense qu'il y a du monde
15 qui sont là qui n'était pas là et puis il y en a
16 peut-être d'autres qui étaient là. En tout cas,
17 donc, pour faire une histoire courte, les gens
18 discutaient avec monsieur Zampino, qui était
19 président du comité exécutif de la Ville de
20 Montréal, sur les problèmes de Montréal et des
21 gens, justement, qui étaient... la plupart des gens
22 faisaient affaire aussi à l'étranger. Alors, madame
23 Beauchamp voulait savoir comment ça se passait, le
24 dynamisme, exemple, de la Ville de Barcelone, où
25 les gens... ou en Algérie, où les gens étaient.

1 Alors donc, ça a été une discussion et ça a été une
2 discussion de très haut niveau. Là-dessus, ça a été
3 vraiment plaisant puis, effectivement, madame
4 Beauchamp avait eu ce qu'elle voulait comme
5 informations. Alors, d'ailleurs, c'est pour ça me
6 dire : « Ça a été bon, on va répéter... on va
7 répéter le chose. »

8 Q. **[381]** L'expérience.

9 R. Alors, là il y a eu... il y en a eu une autre un
10 peu plus tard, je pense, au mois de mai. Mais là,
11 par contre, celle-là, ça a mal été. Là, justement,
12 il y avait eu l'élection, je pense, entre-temps. Et
13 là aussi... bon, on m'a expliqué après que la
14 deuxième avait mal été parce que monsieur Zampino
15 n'était pas là. Alors, là les gens qui étaient là
16 se sont défoulés sur le gouvernement, là, disons,
17 Line en avait mangé une là-dessus, le gouvernement
18 faisait plein de choses qui avaient pas d'allure,
19 et caetera. Ça fait que là de dire : « On va
20 arrêter ça là. »

21 Q. **[382]** On revient à cette rencontre-là, le vingt-six
22 (26) février. Il est pas exact que les brefs
23 d'élection sont sortis, on vient juste de tomber en
24 élection?

25 R. Je le sais pas.

- 1 Q. **[383]** Vous le savez pas. On regardera tout à
2 l'heure. Les... Alors, des gens du milieu des
3 affaires, on comprend... Et là on voit Paolo
4 Catania. C'est lequel Paolo Catania?
- 5 R. Je le sais pas. Moi, j'ai... bien, si vous avez une
6 photo je vais vous le dire.
- 7 Q. **[384]** Je vais vous montrer deux photographies. Qui
8 ne sont pas à l'écran, là.
- 9 R. Je pense que c'est lui.
- 10 Q. **[385]** Alors... Bien, regardez... Alors, pouvez-vous
11 la prendre et lire en arrière, on voit?
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[386]** Paolo Catania?
- 14 R. C'est ça.
- 15 Q. **[387]** Date de naissance?
- 16 R. Oui.
- 17 Q. **[388]** Pouvez-vous la donner?
- 18 R. Deux (2) novembre soixante-trois (63).
- 19 Q. **[389]** O.K. De Frank Catania.
- 20 R. O.K.
- 21 Q. **[390]** Alors que l'autre, ici, on a un Paolo Catania
22 de Catcan.
- 23 R. O.K.
- 24 Q. **[391]** Alors vous, vous identifiez, il s'agit de
25 monsieur Paolo Catania de Frank Catania?

1 R. C'est ça.

2 Q. [392] O.K. Alors, c'est ce monsieur-là. C'est ce...
3 c'est ce Paolo Catania là qui est à cette
4 rencontre-là.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Maître, cette photo a déjà été déposée, je pense?
7 Non?

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Probable. Je n'ai pas la cote là-dessus. Je vais
10 essayer de la trouver pendant qu'on... pendant
11 qu'on en parle, là. Ce sont des documents de la
12 Commission...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Ou sinon... ou sinon, il y aura lieu de...

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 De la coter, mais je vais essayer de trouver un
17 numéro de pièce et on montrera peut-être le
18 document officiel, là.

19 Me MICHEL DÉCARY :

20 À ma mémoire, Madame la Présidente, ces photos ont
21 été... si ça peut aider.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Moi aussi.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 O.K.

1 Me MICHEL DÉCARY :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Moi aussi.

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 Et moi je m'en souviens pas, j'étais pas là cette
7 journée-là. Alors, on... on la retrouvera.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 O.K. C'est beau.

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Pour le moment, tiens, on va la laisser
12 temporairement, là, c'est celle de Frank Catania,
13 on va la laisser à madame la greffière et si c'est
14 déjà produit, on lui donnera une cote qui
15 accompagnera l'autre.

16 Q. **[393]** Alors, c'est monsieur Frank Catania des
17 Entreprises... c'est monsieur Paolo Catania des
18 Entreprises Frank Catania. Je veux faire le joint
19 avec ce que vous nous avez dit plus tôt. Le six (6)
20 avril deux mille neuf (2009), l'activité de
21 financement pour madame Beauchamp où je vous
22 demandais il y avait un monsieur Paolo Catania,
23 est-ce que c'est celui...

24 R. Je pense pas. Je me... je me souviens pas, mais je
25 le pense pas. L'autre, ça me dit absolument rien.

- 1 Q. **[394]** L'autre ça vous dit rien?
- 2 R. Non.
- 3 Q. **[395]** O.K. Bon, alors c'est une activité de... que
4 vous venez de décrire avec des gens d'affaires qui
5 vous parlent d'expérience, l'Europe, Barcelone,
6 tout ça. En quoi Bernard Trépanier... qu'est-ce
7 qu'il amène Bernard Trépanier à cette rencontre-là?
- 8 R. Il amène Frank Zampino.
- 9 Q. **[396]** Il amène Frank Zampino. Le rôle de monsieur
10 Trépanier, c'est certainement pas d'être...
- 11 R. Non, je pense pas que... disons, je me souviens pas
12 exactement de ce qui s'est discuté, là, qui a
13 parlé, qui a dit quoi, mais je pense pas que
14 monsieur Trépanier ait dit grand-chose.
- 15 Q. **[397]** O.K. Monsieur Trépanier, on s'entend, c'est
16 essentiellement un solliciteur de fonds à ce
17 moment-là? Vous le connaissez comme ça?
- 18 R. Bien pour Union... pour le parti de Gérald
19 Tremblay, là, Montréal.
- 20 Q. **[398]** Pour Union Montréal?
- 21 R. Pour Union Montréal.
- 22 Q. **[399]** Pour le Parti libéral?
- 23 R. Non. Je le connais pas comme un solliciteur de
24 fonds du Parti libéral du Québec.
- 25 Q. **[400]** O.K.

1 R. Même, je pense qu'il l'a été pour le Parti
2 conservateur au fédéral, mais en tout cas...

3 Q. **[401]** Mais au provincial...

4 R. ... pas pour le Parti libéral du Québec, non.

5 Q. **[402]** O.K. Du temps où vous vous êtes occupé de ça,
6 là, monsieur Trépanier a pas travaillé pour le
7 Parti libéral du Québec?

8 R. Non.

9 Q. **[403]** O.K. Alors, monsieur... monsieur... mais
10 monsieur Trépanier est quand même quelqu'un qui
11 a... qui a sa place là. C'est quelqu'un qu'on va
12 revoir dans vos en...

13 R. Oui.

14 Q. **[404]** ... dans votre entourage à Loto-Québec?

15 R. Oui. Bien, j'ai rencontré monsieur Trépanier. Mais
16 même ... monsieur Trépanier, en tout cas, au
17 niveau... là, évidemment, on sait les témoignages
18 qu'il y eu puis tout ça, mais même au niveau
19 personnel, monsieur Trépanier, je le respecte
20 beaucoup et même, non seulement je peux vous dire
21 qu'il a été... qu'il m'a été très utile, là,
22 justement pendant ma... ma... pendant ma
23 dépression, à toutes fins pratiques. Il m'a appelé
24 régulièrement pour m'encourager puis pour me donner
25 des trucs, là, quand lui-même était dans les AA, il

1 l'a dit, alors tout ça, et honnêtement...

2 Q. **[405]** Un ami?

3 R. ... c'est pas... c'est pas un ami intime, mais
4 disons, j'ai beaucoup de respect pour lui.

5 Q. **[406]** Qui vous l'a présenté monsieur Trépanier?

6 R. C'est une bonne question. Je pense, je le dis sous
7 réserve, je pense que je l'avais rencontré dans une
8 activité sociale chez Bernard Poulin ou avec
9 Bernard Poulin. Ça, je le dis sous réserve, là.

10 Q. **[407]** Bernard Poulin, ça, c'est toujours Groupe SM,
11 là?

12 R. C'est ça.

13 Q. **[408]** O.K. Alors, bon on voit Zampino, monsieur
14 Zampino du comité exécutif. Yves Théberge, qui est-
15 il?

16 R. Je le sais pas. Bien, ça va être plus facile. Je
17 vais vous dire que je connais Rosaire Sauriol, je
18 connais Frank Zampino, évidemment, Bernard
19 Trépanier. Les autres, je les connaissais de nom,
20 mais exemple, Michel Lalonde, j'aurais même pas
21 eu... à cette heure, évidemment, à cause de la...
22 de sa célébrité, là je le reconnaîtrais, mais même
23 avant...

24 Q. **[409]** O.K.

25 R. Et d'ailleurs, Paolo Catania, je sais que c'est lui

1 parce que je ne le connaissais pas pendant la
2 réunion, j'ai su que c'était lui parce qu'après la
3 réunion, on a attendu notre auto ensemble.

4 Q. **[410]** O.K.

5 R. Alors là, c'est ça, j'en ai déduis que c'était lui.

6 Q. **[411]** Alors, si on regarde, on a madame Beauchamp,
7 monsieur Bibeau, Paolo Catania. C'est des
8 entreprises de construction.

9 R. Exact.

10 Q. **[412]** C'est un entrepreneur en construction
11 important. Michel Lalonde, on sait que c'est un
12 ingénieur président d'une firme de génie. Pierre
13 Lavallée? Si je vous disais un ingénieur...

14 R. Bien ça, c'est pas le monsieur de BPR...

15 Q. **[413]** BPR-Triax.

16 R. ... qui est passé ici? Il me semble qu'il a dit
17 qu'il était pas là à cette première réunion là.

18 Q. **[414]** O.K. Monsieur Minicucci?

19 R. Ça me dit quelque chose.

20 Q. **[415]** Les entreprises de monsieur Accurso.

21 R. Ah! O.K. C'était le gars d'Accurso. Mais j'aurais,
22 physiquement, je pourrais pas le reconnaître.

23 Q. **[416]** O.K. Rosaire Sauriol, ça, ça va pour Dessau?

24 R. Oui, oui, lui je le connais.

25 Q. **[417]** Yves Théberge? Si je vous disais...

- 1 R. Ça je pense c'est le gars de Lavalin, hein?
- 2 Q. **[418]** Ou de C...
- 3 R. Pardon?
- 4 Q. **[419]** Cima?
- 5 R. Ah! O.K. C'est ça.
- 6 Q. **[420]** Mais c'est un ingénieur?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[421]** Oui?
- 9 R. Oui bien, s'il est pour Cima, je présume qu'il est
- 10 ingénieur.
- 11 Q. **[422]** O.K. Bon puis les deux autres, on a vus.
- 12 Alors vous nous dites ça a été une rencontre, là,
- 13 qui traitait de grands dossiers.
- 14 R. Dossier Cima, Dessau, Lavalin, BPR, et cetera, là,
- 15 l'autre, la firme de Lalonde, je le sais pas s'ils
- 16 font des choses mais la plupart faisait des choses
- 17 aussi à l'étranger...
- 18 Q. **[423]** O.K.
- 19 R. ... puis évidemment, je pense que c'était assez
- 20 clair qu'ils ont travaillé à Montréal aussi, là.
- 21 Q. **[424]** Mais si je vous disais que c'était assez
- 22 clair aussi, toutes ces grandes entreprises-là de
- 23 firmes de génie ont contribué largement aux
- 24 campagnes de financement du Parti libéral?
- 25 R. Je pense que oui. C'est ça que, c'est ça que j'ai

1 vu à la Commission, là.

2 Q. **[425]** Oui? Et vous savez pas s'il y avait des
3 décrets d'élection qui venaient juste de sortir, si
4 on était en préparation de l'élection de deux mille
5 sept (2007) à ce moment-là?

6 R. Bien, non, mais je présume que vous pouvez me
7 rafraîchir la mémoire. Vous l'avez sans doute, là.

8 Q. **[426]** Je vais retrouver la date, O.K.

9 R. Oui O.K.

10 Q. **[427]** Cette rencontre-là a eu lieu le vingt-six
11 (26) février. On s'en va au dix-huit (18) mars,
12 quelques jours plus tard et on regarde à votre...
13 On va aller d'abord dans la liste, page 5 du
14 document, dix-huit (18), j'ai dit dix-huit (18)
15 mars, excusez-moi, c'est le dix-huit (18) mai...

16 R. Oui.

17 Q. **[428]** ... deux mille sept (2007). On voit encore,
18 c'est le même groupe, là, monsieur Sauriol qui
19 invite une dizaine (10), une douzaine (12) de
20 personnes, vous y êtes mentionné. Y avez-vous été?

21 R. Oui.

22 Q. **[429]** O.K.

23 R. Oui puis c'est comme, puis ça je me rappelle que ça
24 a mal été. Là, c'est ça que je vous disais tout à
25 l'heure parce que là, en tout cas, comme je vous

1 dis, je suis sûr, c'est que monsieur Zampino
2 n'était pas là parce que justement, c'est la... on
3 m'a dit que c'était la raison pourquoi que ça avait
4 mal été.

5 Q. **[430]** O.K. Est-ce que ça apparaît cette ren...

6 11:46:05

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[431]** Je comprends pas pourquoi vous dites, on m'a
9 dit que c'était la raison pourquoi ça avait mal
10 été. Si vous êtes là, vous...

11 R. Mais non, mais je savais pas la raison pourquoi que
12 les ingénieurs, ça avait si bien été la première
13 fois puis là, la deuxième, bien les ingénieurs, les
14 gens qui étaient là, là, là le gouvernement, comme
15 je vous dis, Line passait au « cash » là-dessus,
16 là, le gouvernement finalement faisait rien de bon
17 puis tout ça. Alors c'était pas le même climat du
18 tout. Tu sais, le premier, la première rencontre,
19 là, c'était à un haut niveau puis ça parlait des
20 villes, comment ça se développait, et cetera, puis
21 la deuxième, là, ça parlait vraiment de terre à
22 terre puis le gouvernement devrait faire telle
23 affaire ou, alors c'était pas plaisant, là, pour
24 Line, c'était pas plaisant. Mais moi, pourquoi que
25 ça avait changé comme ça parce que le gouvernement

1 libéral venait d'être réélu, pourquoi ça avait
2 changé comme ça, puis ça (inaudible), et là c'est
3 quelqu'un qui était là, m'a dit, t'as remarqué
4 Zampino... Pour ça, je sais, je me serais pas
5 rappelé que monsieur Zampino n'était pas là, là,
6 mais effectivement.

7 Q. **[432]** Bien que son nom soit indiqué comme étant
8 présent?

9 R. Pardon?

10 Q. **[433]** Bien que son nom soit mentionné?

11 R. Oui, c'est ça, mais d'ailleurs comme je vous dis,
12 dans les deux cas, il y a du monde qui était
13 présent dont leurs noms qui sont pas mentionnés et
14 du monde qui était pas là, que leurs noms sont
15 mentionnés. D'ailleurs, je pense monsieur Lavallée
16 de BPR, vous avait dit qu'il était pas à la
17 première rencontre.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. **[434]** Bon. Alors il y a cette rencontre-là...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[435]** Il est pas mentionné non plus.

22 R. Pardon?

23 Q. **[436]** Il n'était pas mentionné non plus.

24 R. Dans la première rencontre? Oui. Regardez, revenez
25 à...

- 1 Me PAUL CRÉPEAU :
- 2 Q. **[437]** Monsieur Lavallée?
- 3 R. Oui. Regardez dans la première rencontre.
- 4 Q. **[438]** Je vous dirais...
- 5 LA PRÉSIDENTE :
- 6 Q. **[439]** Oui, oui, vous avez raison.
- 7 Me PAUL CRÉPEAU :
- 8 Q. **[440]** O.K. Merci. Et par contre, cette rencontre-
- 9 là, vous nous dites que vous y êtes et si on va à
- 10 votre agenda, c'est à l'onglet 2, Madame
- 11 Blanchette, je vais vous demander de nous amener à
- 12 la page 190, je vous indique, là, qu'il n'y
- 13 apparaît pas et étant donné que le document est
- 14 caviardé, pour être certain, je vais vous le
- 15 montrer, la semaine du...
- 16 R. Non, c'est bien possible que ça apparaisse pas.
- 17 Q. **[441]** Que ça apparaisse pas. Regardez la semaine du
- 18 dix-huit (18) mai...
- 19 R. Hum, hum. Hum, hum.
- 20 Q. **[442]** ... au dix-huit (18), on y trouve... Le
- 21 matin, on indique « réunion extérieure »?
- 22 R. Oui, oui, bien donc, ça devait être ça.
- 23 Q. **[443]** O.K. Est-ce qu'il y a une raison pour
- 24 laquelle...
- 25 R. Non.

1 Q. **[444]** ... c'est pas identifié cette fois-là?

2 R. Non.

3 Q. **[445]** Bon.

4 R. Parce que, vous l'avez vu à d'autres places,
5 c'était identifié...

6 Q. **[446]** Bon.

7 R. ... à d'autres places... J'ai peut-être dit à
8 madame Truchon, une réunion extérieure, sans lui
9 spécifier que c'était le 357c. D'autres fois, pour
10 me... là je le savais c'était 357c. Des fois je
11 disais, c'est au 357c pour m'en rappeler que
12 c'était là.

13 Q. **[447]** Alors...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[448]** Qu'est-ce qui... qu'est-ce qui distinguait
16 que vous l'indiquiez que c'était au 357c pour vous
17 en rappeler de ces réunions, les deux réunions où
18 vous l'écrivez pas?

19 R. Non, non, bien... c'est comme dire... Là, je
20 l'ai... j'ai probablement, comme je vous dis, de
21 mémoire, j'ai probablement dit à madame Truchon :
22 « J'ai une réunion à l'extérieur le matin. » Elle a
23 écrit... sans lui dire que c'était au 357c, puis
24 elle a écrit « Réunion extérieure. » Mais, par
25 contre, des fois, je l'indiquais, c'était au 357c,

1 parce que ça arrivait des fois ça pouvait être au
2 Beaver au Reine Élizabeth ou à... ou ailleurs. Là,
3 puis je disais, tu sais... au lieu de dire...

4 Q. **[449]** Oui, mais, moi, je...

5 R. « Réunion extérieur, » moi, j'avais rien à cacher,
6 là, je veux dire. Tout... tout... quand c'était
7 indiqué au 3... j'en ai eu d'autres réunions au
8 357c puis j'avais pas...

9 Q. **[450]** Vous aviez rien à cacher.

10 R. J'avais absolument rien à cacher.

11 Q. **[451]** Mais pourquoi vous l'indiquez pas quand...

12 R. Bien là...

13 Q. **[452]** ... c'était une réunion avec tous les
14 entrepreneurs et...

15 R. Bien, pourquoi... j'avais une réunion puis...
16 Comment je dirais? C'était pas indiqué souvent, là,
17 vous allez voir. D'ailleurs, dans mon agenda, vous
18 avez remarqué, là, sur dix (10) ans, j'ai compté en
19 gros, là, j'ai eu à peu près sept mille (7000)
20 activités, que ce soient des rencontres de... de
21 gens, des dîners, des déjeuners, des... des
22 rencontres sociales, et caetera. Alors, sur sept
23 mille (7000), j'en ai perdu des bouts.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[453]** Oui.

1 R. Vous savez, je peux pas me rappeler de tout.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[454]** C'est pour ça qu'on tient un agenda.

4 R. Pardon?

5 Q. **[455]** C'est généralement pour ça qu'ont tient un
6 agenda.

7 R. Oui, oui, c'est ça. Et, d'ailleurs, ça, les sept
8 mille (7000), c'est uniquement ce qu'il y a mon
9 agenda. Parce qu'il y en a eu aussi ailleurs qui
10 étaient pas à mon agenda pour toutes sortes de
11 raisons. Puis, ça m'est arrivé, ça... ça m'a joué
12 des tours; des places, des fois, j'ai oublié des
13 affaires, parce qu'elles étaient pas à mon agenda,
14 justement. J'avais un dîner, puis il était pas à
15 mon agenda, puis je l'avais oublié; ça, c'est
16 arrivé quelques fois.

17 Q. **[456]** Mais, c'est parce que tantôt, vous avez dit :
18 « Quand j'avais... quand j'avais des... des
19 occasions ou des rencontres au 357c, j'avais rien à
20 cacher, je l'écrivais. »

21 R. C'est ça.

22 Q. **[457]** Mais...

23 R. J'avais rien à cacher non plus là... réunion
24 extérieure. Puis, de toute façon, on s'inscrivait
25 au 357c, ça fait que je pouvais pas le cacher. On

1 s'inscrivait, ça fait que... Donc... donc, c'est
2 ça. Parce que, comme je vous dis, c'était juste une
3 question, franchement, de... c'est ça j'ai dit à
4 madame Truchon : « J'ai une réunion à l'extérieur »
5 ou elle-même, elle savait que j'étais là, puis elle
6 marquait « Réunion à l'extérieur. »

7 Q. **[458]** Peut-être que ces rencontres...

8 R. J'étais pas bien...

9 Q. **[459]** ... vous rendaient mal à l'aise?

10 R. Non, du tout.

11 Q. **[460]** Non?

12 R. Ah, non! Absolument pas. Non, non, j'ai... j'ai
13 jamais été mal à l'aise de rencontrer des
14 ingénieurs ou des gens. D'ailleurs, quand... si
15 j'avais été mal à l'aise, je les aurais... Il y en
16 a que j'ai rencontré moins là-dedans, si vous
17 voulez, puis je - comment je dirais - je cherchais
18 pas leur présence mais...

19 Q. **[461]** Lesquels?

20 R. Lesquels? Disons, monsieur Catania. Bien, même
21 avant, comme je le connaissais pas, je pense que je
22 me suis trouvé avec lui de fois sans... sans m'en
23 rendre compte. C'est ça. Il veut... Montrez-moi
24 dans la liste. Bien...

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[462]** La liste des noms?

3 R. Bien, oui. Monsieur Lalonde, je... jamais... pas à
4 cause de monsieur Lalonde comme tel, à cause de la
5 firme dont...

6 Q. **[463]** Genius?

7 R. ... qui travaille... Bien, avant Genius, là.

8 Q. **[464]** Ah!

9 R. En tout cas, le nom que ça portai.

10 Q. **[465]** O.K. Alors... Bon, on voyait cet élément-là.

11 Je voudrais juste vous préciser, parce que je vous
12 l'ai suggéré tantôt, que le décret d'élections en
13 deux mille sept (2007) a été... les décrets ont été
14 émis le vingt-et-un (21) février deux mille sept
15 (2007) et l'élection a eu lieu le vingt-six (26)
16 mars. Vous nous disiez d'ailleurs qu'à la rencontre
17 du mois de mai, le gouvernement venait d'être, pas
18 battu, mais il était minoritaire, alors que le
19 décret, si on le place au vingt-et-un (21) février,
20 c'est quelques jours avant la rencontre qui a été
21 au vingt-six (26) février. Et vous nous dites que,
22 à ce moment-là, à cette rencontre-là, il y a pas eu
23 de question de financement...

24 R. Non.

25 Q. **[466]** ... auprès de ces firmes de génie-là?

1 R. Non. Et d'ailleurs, je pense que... je suis pas sûr
2 si c'est pas le même soir qu'il y avait une
3 activité de financement pour madame Beauchamp.

4 Q. [467] Je...

5 R. Bien, ça, je devrais l'avoir à mon agenda, là.

6 Q. [468] Bon. Alors, les... Justement, on va
7 continuer, c'est... Tiens, on va aller voir ces
8 firmes-là. On a parlé de... de... des firmes,
9 évidemment, quand vous êtes là à cette rencontre-là
10 au 357c, ça n'a rien à voir avec votre travail à
11 Loto-Québec.

12 R. Absolument.

13 Q. [469] O.K. C'est pas des firmes qui sollicitent du
14 travail, qui sont en relation d'affaires avec Loto-
15 Québec?

16 R. Je le sais pas.

17 Q. [470] Vous le savez pas.

18 R. Non, non, je le sais pas, parce que, moi, les
19 firmes qui sont en relation d'affaires avec Loto-
20 Québec, je suis pas au courant du tout. Je... je ne
21 touche pas ni de près ni de loin aux contrats.
22 D'ailleurs, on a une excellente équipe de
23 gestionnaires au niveau de la construction.
24 D'ailleurs, les projets de Loto-Québec sont
25 toujours dans les budgets et dans... dans... dans

1 les échéanciers. Alors, on a une équipe, alors, je
2 me mêle pas de leur... j'ai jamais été tenté de me
3 mêler de leurs affaires. Et d'ailleurs, si j'avais
4 été tenté, je suis convaincu qu'ils m'auraient
5 « reviré » de bord.

6 Q. [471] Alors, vous nous dites que, dans toutes ces
7 années-là, où vous avez été en contact, à
8 l'occasion, on en voit deux exemples à l'intérieur
9 de trois mois, et à la période électorale, c'est un
10 peu critique, là, ces gens-là vous ont jamais
11 demandé peut-être un retour d'ascenseur...

12 R. Non.

13 Q. [472] ... dire : « Écoute, on aimerait ça avoir des
14 contrats, des agrandissements, des travaux pour
15 Loto-Québec ou pour ses filiales »?

16 R. Non. Et ça aurait pas été à moi à s'adresser non
17 plus pour... j'aurais pas été la bonne personne à
18 s'adresser.

19 Q. [473] Pas plus que pour le financement, vous...

20 R. Exact.

21 Q. [474] ... n'étiez pas la bonne personne?

22 R. Non, exactement.

23 Q. [475] D'autre part, à cette rencontre-là, comme
24 vous dites, il y a Bernard Trépanier dont son rôle
25 c'est de faire du financement.

- 1 R. Pour Union Montréal.
- 2 Q. **[476]** Pour Union Montréal. Puis il en fait pas pour
3 le Parti libéral?
- 4 R. Pas à ma connaissance. Il pas de l'air, en tout
5 cas, pas à ma connaissance.
- 6 Q. **[477]** O.K.
- 7 R. Bien, là je sais qu'il y a eu d'autres allégations,
8 je pense...
- 9 Q. **[478]** Récentes, oui.
- 10 R. ... la semaine passée, qu'il en a fait, là.
- 11 Q. **[479]** Oui, c'est ça, qu'il a demandé...
- 12 R. J'ai entendu ça...
- 13 Q. **[480]** ... d'échanger de l'argent comptant pour des
14 chèques...
- 15 R. ... mais ça...
- 16 Q. **[481]** ... pour le Parti libéral.
- 17 R. ... j'étais pas au courant d'aucune façon.
- 18 Q. **[482]** Alors, ça c'est en deux mille huit (2008), ça
19 vous dit rien...
- 20 R. Non.
- 21 Q. **[483]** ... ces choses-là?
- 22 R. Absolument pas.
- 23 Q. **[484]** Les... Alors, on continue dans, toujours, les
24 éléments à couvrir. Les billets, c'est ça qu'on
25 avait entrepris tout à l'heure, les billets que

1 vous distribuez. On va laisser pour le moment un
2 peu les élus. Il y a des gens, il y a des amis à
3 qui vous avez donné des billets, vous avez remis
4 des billets?

5 R. Oui.

6 Q. **[485]** Des amis. Si je vous parle de monsieur
7 Pellerin?

8 R. Oui.

9 Q. **[486]** Ça c'est... son prénom, Gaston?

10 R. Gaston.

11 Q. **[487]** Gaston. Ça c'est un de vos amis à vous?

12 R. Oui, c'est de la Pourvoirie du Lac Blanc, une très
13 belle pourvoirie d'ailleurs, où l'accueil du
14 personnel est extraordinaire, il a un personnel
15 extraordinaire. Et le slogan de la Pourvoirie
16 c'est : Au Lac Blanc ça mord tout le temps. Au Lac
17 Blanc il fait beau tout le temps. Alors, c'est une
18 très belle pourvoirie et j'en profite pour faire un
19 commercial.

20 Q. **[488]** Bon. Maintenant... Vous semblez avoir mordu
21 parce que vous lui avez donné pas mal des beaux
22 billets à monsieur Pellerin?

23 R. Oui. Bien, c'est-à-dire, lui, Gaston, c'est plus
24 des billets de boxe.

25 Q. **[489]** Oui.

1 R. Parce que sa femme est impliquée dans la boxe. Il
2 aimait la boxe et c'est plus des billets de boxe.

3 Q. **[490]** Maintenant, Gaston Pellerin puis la
4 Pourvoirie du Lac Blanc, qu'est-ce que ça a à voir
5 avec Loto-Québec?

6 R. Bien, ça... ça pas à voir... pas directement, là.
7 Ça pas... ça rien... ça rien à voir directement
8 avec la... la...

9 Q. **[491]** Ça rien à voir avec Loto-Québec.

10 R. Non, c'est ça, c'est un ami personnel puis il
11 m'accompagnait.

12 Q. **[492]** Pourquoi... Alors, vous êtes allé à la boxe.
13 O.K. Pourquoi vous donnez des billets qui
14 appartiennent à Loto-Québec à vos amis?

15 R. Bien, parce que là quand je vais à une activité
16 j'aime être entouré d'amis ou de connaissances et
17 c'est...

18 Q. **[493]** Attendez.

19 (11:56:20)

20 Me LOUIS DEMERS :

21 Je vais faire une objection. Là comme mon collègue
22 l'a déjà fait relativement au lien qu'il peut y
23 avoir entre le domaine de la construction...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Vous, ça, ça ne vous concerne pas, Maître. Vous ne

1 pouvez vous lever que s'il y a un droit fondamental
2 qui soit atteint et il y en a pas.

3 Me LOUIS DEMERS :

4 Si vous me permettez, je ne pense pas que c'est de
5 la compétence, très, très respectueusement...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Mais vous avez pas...

8 Me LOUIS DEMERS :

9 Que la Commission puisse interroger sur les
10 relations personnelles que mon client peut avoir
11 avec une personne qui tient une pourvoirie. À
12 partir du moment où ce n'est pas dans le mandat de
13 la Commission, je vous soumets respectueusement
14 qu'on ne devrait pas lui poser ce type de questions
15 là. Mon objection est donc, la question est posée
16 relativement à un fait qui n'a aucun rapport avec
17 le mandat de la Commission. Respectueusement.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Parfait.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Alors, mon confrère, je lui rappelle la règle,
22 qu'il n'est ni un participant ni un intervenant,
23 qu'il... ses seuls droits d'intervention sont ceux
24 qui touchent les droits fondamentaux. Et s'il n'est
25 pas capable de justifier une objection basée sur le

1 non-respect des droits fondamentaux de son client,
2 il n'a pas le droit de s'adresser à la Commission.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Ça va.

5 Me LOUIS DEMERS :

6 C'est-à-dire que mon client est placé dans une
7 position où il est obligé de répondre à une
8 question, il est assigné, il est obligé de répondre
9 à une question et s'il est obligé de répondre à une
10 question c'est parce que vous avez des droits, des
11 pouvoirs qui vous sont accordés par une loi. Or, je
12 vous soumets respectueusement que le mandat de la
13 Commission n'autorise pas la question que vous
14 posez.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Parfait. Alors, votre objection est rejetée.

17 Continuez.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Merci.

20 Q. **[494]** Alors, on y revient, à cette question-là.

21 Pourquoi favorisez-vous des amis avec des biens qui
22 appartiennent à l'État?

23 R. Parce que, disons, des gens... quand j'avais... Je
24 pense monsieur Pellerin est jamais venu à un combat
25 de boxe quand j'étais pas là. Et des gens... je

1 m'entoure de gens... disons... d'abord, je pouvais
2 être entouré de gens qui ont affaire à Loto-Québec,
3 qui peuvent amener quelque chose.

4 Q. **[495]** Parlez-nous de monsieur Pellerin.

5 R. S'il y en a pas, bien, là j'essaie de trouver du
6 monde qui aime la boxe, là. Dans le cas de la boxe,
7 il y a du monde... comme j'ai déjà invité monsieur
8 Jean Rizzuto à la boxe, il est venu, mais il a...
9 c'était visible que, lui, il aimait pas ça, ça fait
10 que je l'ai plus jamais réinvité. Mais monsieur
11 Pellerin, lui, il aimait ça, il était impliqué dans
12 la boxe... qu'il puisse être impliqué dans la boxe.
13 Et aussi, je suis content que vous posiez la
14 question, parce que, hier, j'ai cru voir que vous
15 étiez un peu tendancieux. Au niveau de monsieur
16 Pellerin, dans sa pourvoirie, c'est pour ça que je
17 l'aime beaucoup sa pourvoirie, j'y ai été quatorze
18 (14) fois entre deux mille neuf (2009) et deux
19 mille treize (2013) à la pourvoirie et j'ai dépensé
20 dix mille deux cent cinquante dollars (10 250 \$)
21 pour quatorze (14) fois à la pourvoirie. Alors
22 donc, monsieur Pellerin ne me faisait pas de faveur
23 en retour, mais par contre, c'est quelqu'un de très
24 agréable, mais très agréable alors près de lui,
25 c'est ça.

- 1 Q. **[496]** Mais à la question, c'est simple, vous
2 donniez des billets qui appartiennent à l'État à
3 vos amis?
- 4 R. Des billets... bien oui, quand il y a pas d'autres
5 preneurs, oui.
- 6 Q. **[497]** O.K.
- 7 R. Des amis ou enfin des...
- 8 (11:59:28)
- 9 LA PRÉSIDENTE :
- 10 Q. **[498]** Je m'excuse mais pour aller à la
11 pourvoirie...
- 12 R. Pardon?
- 13 Q. **[499]** ... il faut y aller... pour aller à la
14 pourvoirie, il faut y aller en avion, je présume?
- 15 R. Non, en auto.
- 16 Q. **[500]** En auto?
- 17 R. C'est pas loin. D'ailleurs, vous pouvez venir. Une
18 heure et trois quarts, c'est une heure et trois
19 quarts de Montréal. Pour ça, c'est une pourvoirie
20 très bien tenue. C'est ça. Ça fait que...
- 21 Me PAUL CRÉPEAU :
- 22 Q. **[501]** Bon. Alors, c'est... et à combien de reprises
23 il vous a accompagné à des... à des tournois de
24 boxe, à des combats de boxe?
- 25 R. Bien, peut-être cinq six fois.

- 1 Q. **[502]** Cinq six fois. Donc, c'est...
- 2 R. Je tiens pas de comptabilité, mais c'est au moins
- 3 ça.
- 4 Q. **[503]** O.K. C'était régulier.
- 5 R. Oui.
- 6 Q. **[504]** Est-ce qu'il vous appelait au bureau pour
- 7 vous dire : « Il y a un combat de boxe, j'aimerais
- 8 ça y aller »?
- 9 R. Non. C'est moi qui l'appelais.
- 10 Q. **[505]** O.K. Est-ce qu'il y a d'autres amis comme ça
- 11 que vous avez favorisé en remettant des... des
- 12 billets?
- 13 R. Oui, probablement, là... oui, sans doute.
- 14 Q. **[506]** O.K. Et là, je ne vous parle pas des gens
- 15 liés à Loto-Québec. Des amis personnels. Vous avez
- 16 donné l'exemple de monsieur Rizzuto.
- 17 R. Oui.
- 18 Q. **[507]** O.K. Marc Bibeau, lui avez-vous donné des
- 19 billets?
- 20 R. Oui.
- 21 Q. **[508]** O.K. Marc Bibeau, ça, c'est... qu'est-ce
- 22 qu'il fait...
- 23 R. C'est un ami.
- 24 Q. **[509]** C'est un ami. Alors, c'est un ami. C'est
- 25 aussi le président de Schokbéton?

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[510]** O.K. Qui est une entreprise qui fait des
3 travaux. Président des centres d'achat Beauward?
- 4 R. Oui, je le sais pas si c'est lui ou son frère, là,
5 mais en tout cas, oui.
- 6 Q. **[511]** O.K. Oui. Et... mais c'est aussi le
7 responsable des finances du Parti libéral?
- 8 R. Exact.
- 9 Q. **[512]** O.K. Et monsieur Bibeau, c'est un de vos bons
10 amis, c'est quelqu'un qui vous demande des billets,
11 qui vous appelle pour avoir des billets?
- 12 R. Bien, il m'a... oui, puis des fois, c'est
13 l'inverse, c'est moi qui l'appelle. Oui, je pense
14 qu'il m'a appelé, je pense c'était des billets pour
15 Juste pour rire qu'il aimait avoir.
- 16 Q. **[513]** Juste pour rire. Grand Prix?
- 17 R. Non. Bien, le Grand... non, le Grand Prix, là, ça,
18 le Grand Prix, comme je disais tout à l'heure, il y
19 avait des invitations et la loge de Loto-Québec...
20 tu sais, il y avait la loge du Casino, là, c'est
21 une autre affaire, mais la loge de Loto-Québec, les
22 invités dans la loge de Loto-Québec, c'était décidé
23 par le président. Alors exemple, Alain Cousineau
24 invitait le premier ministre du Québec et le
25 premier ministre du Québec disait : « Oui, je vais

1 y aller, mais j'aimerais être accompagné de Marc
2 Bibeau, de ma... de mon fils » ou je sais pas...
3 c'est ça, exactement.

4 Q. **[514]** Alors, êtes-vous en train de nous dire que
5 Marc Bibeau, lorsqu'il s'est présenté au Grand
6 Prix, c'était sur une invitation du président et
7 non pas la vôtre?

8 R. Oui, oui, effectivement.

9 Q. **[515]** O.K.

10 R. Bien, puis même, je vous dirais, tu sais, un peu
11 suite peut-être à la suggestion de monsieur
12 Charest. Parce que je pense pas que Marc soit venu
13 au Grand Prix quand monsieur Charest n'était pas
14 là.

15 Q. **[516]** O.K. Et d'autres activités? Monsieur Bibeau
16 lui avez-vous déjà refusé des billets?

17 R. Bien, honnêtement, j'en ai jamais refusé bien bien
18 à personne, ça fait que je dois pas en avoir refusé
19 à monsieur Bibeau. En tout cas, quand c'était
20 possible, quand je les avais. Quand j'en avais pas,
21 on en avait pas. Ça, je... je les imprimais pas les
22 billets, là. Ça fait que quand j'en avais... quand
23 quelqu'un, peu importe qui, là... exemple, en fin
24 de semaine dernière, des gens, des joueurs de
25 hockey de la ligue nationale m'ont demandé des

1 billets pour le Grand Prix, des boxeurs m'ont
2 demandé des billets pour le Grand Prix...

3 Q. **[517]** C'est l'image.

4 R. Ils pouvaient pas venir au Casino... pardon?

5 Q. **[518]** C'est l'image. C'est l'image de Loto-Québec,
6 ça.

7 R. Oui, oui, c'est ça. Mais là, le Casino en avait
8 pas. Si j'avais été... parce que j'étais en dehors
9 de la province. Si j'avais été ici, je leur en
10 aurais trouvé.

11 Q. **[519]** Mais est-ce que monsieur Marc Bibeau c'est
12 l'image de Loto-Québec?

13 R. Bien, c'est l'image de... non, deux choses : un,
14 quand le premier ministre dit : « Je viens » puis
15 après ils vont... ils vont souper ensemble, quelque
16 chose de même, ça je ne mets pas.... le premier
17 ministre ça reste un premier ministre quand même,
18 d'une part. Et d'autre part, comme je vous dis,
19 Marc, c'est un ami. Moi, personnellement, je lui
20 demande des billets pour le tennis puis... quand il
21 est impliqué dans le tennis puis... alors c'est ça,
22 là...

23 Q. **[520]** Violette Trépanier? Est-ce que c'est l'image
24 de Loto-Québec?

25 R. Non, c'est une amie...

- 1 Q. **[521]** C'est une amie?
- 2 R. ... Violette, c'est ça. Alors, madame Trépanier...
- 3 Q. **[522]** Comme elle demande des billets pour ses
4 petits-enfants, puis oui, effectivement. En fait...
5 et même, il y en a que c'est pas nécessairement des
6 amis, mais qui m'en demandent, exemple, là, que...
7 il y a des gens du Parti québécois qui m'en ont
8 demandé puis j'en ai... j'en ai donné avec plaisir.
9 Là-dessus, même si c'était pas des amis, mais j'en
10 avais. Si j'en avais pas eu de billets, s'il y en
11 avait pas eu de billets de disponibles, ils en
12 auraient pas eu.
- 13 Q. **[523]** On va revenir à la question. Mais Violette
14 Trépanier, elle s'occupe du financement pour le
15 Parti libéral?
- 16 R. Oui.
- 17 Q. **[524]** Donc, on a madame Trépanier qui s'occupe du
18 financement, monsieur Bibeau qui s'occupe du
19 financement au Parti libéral. Ce sont vos amis,
20 mais c'est des gens que Loto-Québec favorise en
21 leur remettant des billets gratuits?
- 22 R. Non, c'est pas Loto-Québec qui les favorise, c'est
23 moi.
- 24 Q. **[525]** O.K. Ces billets-là...
- 25 R. C'est moi parce que c'est une décision personnelle.

- 1 Q. **[526]** Oui.
- 2 R. J'ai pas demandé à personne à Loto-Québec, là, si
3 je pouvais donner des billets à qui que ce soit.
4 C'était une décision personnelle et je l'assume,
5 là, pleinement. C'est des gens que je connaissais,
6 c'était des amis, j'espère qu'ils le sont encore.
- 7 Q. **[527]** Mais ces billets-là sont envoyés à Loto-
8 Québec. Ils sont pas envoyés à Pierre Bibeau?
- 9 R. Pardon?
- 10 Q. **[528]** Ces billets-là que vous distribuez, ils ont
11 été envoyés à Loto-Québec, pas à Pierre Bibeau?
- 12 R. Ils sont à Loto-Québec mais sous ma responsabilité.
- 13 Q. **[529]** O.K. Monsieur Blackburn...
- 14 R. Alors j'assume.
- 15 Q. **[530]** Monsieur Blackburn?
- 16 R. Oui, lui, c'est ça. Karl, des billets de La Ronde.
- 17 Q. **[531]** Des billets de La Ronde. Alors monsieur
18 Blackburn, directeur général du Parti libéral.
- 19 R. C'est ça.
- 20 Q. **[532]** Est-ce qu'il y a d'autres personnes de
21 l'organisation du Parti libéral que vous avez
22 favorisées en donnant des billets?
- 23 R. Je le sais pas. Peut-être, là. Je veux dire,
24 honnêtement, je tenais pas une comptabilité de ça à
25 qui je donnais puis à qui je donnais pas des

1 billets mais une chose qui est sûre, j'en refusais
2 pas. Puis comme je vous dis, j'en ai donné à des
3 gens de d'autres partis aussi puis avec plaisir
4 aussi puis j'en ai donné à des journalistes, j'en
5 ai donné à des gens du milieu de la culture, des...

6 Q. **[533]** O.K. Journalistes, c'est des gens qui sont,
7 ça peut être l'image, ça peut être le reportage
8 qu'ils vont faire sur Loto-Québec.

9 R. Non et encore là...

10 Q. **[534]** Et là, pourquoi le Parti libéral...

11 R. ... Non, non, non, non, non. Attendez un peu, là.
12 Journalistes, ça, on a... peu importe à qui on
13 donnait les billets, y compris les journalistes,
14 que ça soit bien clair, on donnait pas de billets
15 aux medias en leur demandant quelque chose en
16 retour. Jamais on a demandé, d'ailleurs, me semble
17 ça se ferait pas, là, demander aux journalistes, tu
18 vas me... on te donne des billets mais essaie donc
19 de nous écrire un écrit favorable, quelque chose de
20 même. Jamais. Les billets qu'on a donnés à qui
21 que... bon bien en tous les cas, les billets qu'on
22 donnait à qui que ce soit, il y avait aucun, aucun,
23 « I owe you », aucun retour attaché à ça, jamais.

24 Q. **[535]** Mais dans les billets que vous avez donnés,
25 vous en avez donnés de nombreux, de nombreux

1 billets à des gens reliés au Parti libéral.

2 R. Bien oui parce que, puis c'est très compréhensible.

3 C'est des gens qui me connaissaient alors ils

4 m'appelaient pour m'en demander. C'est sûr que je

5 connaissais plus des gens, ayant passé vingt-cinq

6 (25) ans de ma vie au Parti libéral, il y avait

7 plus de monde du Parti libéral qui me connaissait

8 qu'au niveau, exemple, du Parti québécois ou de

9 l'ADQ quoiqu'il y en a des... j'en connaissais

10 quand même au niveau du Parti québécois et de l'ADQ

11 puis eux autres aussi quand ils m'en demandaient,

12 je leur en donnais. Quand j'en avais.

13 Q. **[536]** Je vais vous demander, Madame...

14 12:06:09

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[537]** Ce que je ne comprends pas c'est comment il

17 se fait, comment il se... oui, comment il se fait

18 que les gens passent par vous. Vous n'aviez pas un

19 guichet pour les événements de tout le monde.

20 Comment ça se fait...

21 R. Oui.

22 Q. **[538]** ... que les gens passent par vous pour avoir

23 des billets?

24 R. Bien non, parce que j'avais les guichets de tout le

25 monde. Comme madame Truchon vous a dit hier, on

1 avait un carnet, disons peu importe, là, le
2 prochain c'est les Francofolies. On a des billets
3 aux Francofolies parce qu'on commandite les
4 événements, qu'on commandite... et même j'ai
5 souvent demandé à nos gens de...

6 Q. **[539]** Tina Turner, l'avez-vous commanditée?

7 R. Pardon?

8 Q. **[540]** Tina Turner, la commanditez-vous?

9 R. Non, non, parce qu'on a une politique de
10 commandite, mais je veux pas donner de billets de
11 toutes façons.

12 Q. **[541]** C'est parce que vous l'aviez dans votre
13 agenda...

14 R. Oui.

15 Q. **[542]** ... que vous aviez...

16 R. Bien ça, j'y ai été. J'y ai été et là parce que je
17 tenais à...

18 Q. **[543]** Dix (10) billets.

19 R. ... aussi... bien là, on peut parler des billets du
20 Centre Bell. Ça, c'est une autre affaire. Ça, c'est
21 une autre... Là, on parle de billets d'événements.
22 Les billets d'événements, comme je vous disais, il
23 y avait une procédure là-dessus. On avait... Et je
24 demandais toujours aux gens de commandite d'essayer
25 d'avoir le moins de billets possible parce que

1 c'est une grosse... D'ailleurs madame Truchon en a
2 parlé, c'était une grosse job à gérer puis avec des
3 pertes puis tout ça, moins que, bien les
4 événements, je voulais pas, eux autres, qu'ils
5 donnent des billets. Ça leur donnait une valeur.
6 C'était comme des billets vendus. Ça, c'était pour
7 les billets d'événements. Là, ce que vous me
8 parlez, c'est des billets au Centre Bell. Au Centre
9 Bell, les communications et affaires publiques au
10 hockey. On avait trois soirs sur quarante-cinq (45)
11 ou quarante-huit (48) parties qu'il y a avec les
12 parties hors concours. On avait trois soirs qui
13 étaient affectés, des fois deux, là, mais la
14 plupart du temps, c'était trois soirs, affectés aux
15 communications et affaires publiques et les trois
16 soirs, un soir on invitait des gens des médias à la
17 loge. Là je parle de la loge, là, de Loto-Québec.
18 Le deuxième soir, c'était des gens des
19 communications de Loto-Québec et des filiales, les
20 principaux dirigeants de communications de Loto-
21 Québec et des filiales, et le troisième soir,
22 c'était des partenaires événementiels. On invitait
23 les gens des événements. Là, ça, c'était au niveau
24 des communications, affaires publiques. Les autres
25 soirs, le hockey, le gros du hockey, là, c'est les

1 loteries qui l'ont parce qu'ils invitent leurs
2 fournisseurs, leurs vendeurs, et cetera, mais les
3 autres filiales également l'ont là-dessus.
4 Concernant les spectacles, là c'était différent.
5 Là, la plupart du temps, quand il y avait un gros
6 spectacle, disons exemple, madame Turner ou
7 Madonna, je sais pas quoi, là, je m'asseyais avec
8 le président, monsieur Cousineau, pour dire qui on
9 invitait parce que ça, on le savait que beaucoup de
10 monde serait intéressé à assister au spectacle,
11 disons de Céline Dion. En tout cas, on savait qu'il
12 y a des gens qui étaient intéressés. Alors là on
13 disait qui on invite, là, et là, évidemment, quand
14 on invite quelqu'un, c'est la moindre des
15 politesses qu'on soit là aussi. Alors, donc, c'est
16 de même. Donc, pour les spectacles... et aussi, il
17 y a beaucoup de spectacles où on était pas là.
18 C'étaient les loteries ou les filiales qui
19 invitaient du monde.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Q. **[544]** Alors on va...

22 R. Ça répond à votre question, Madame?

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[545]** Je n'ai pas à répondre à cette question.

25 R. Ah! Excusez. Excusez-moi.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[546]** Je... Juste pour terminer là-dessus, la
3 démonstration, je pense, a été faite que vous
4 étiez, bon, responsable des affaires corporatives,
5 des affaires du... gouvernementales, mais vous
6 étiez aussi très près du Parti libéral.

7 R. Bien, pas du parti comme tel mais de... de gens du
8 parti que je connaissais. Parce que... pas...
9 comment... comment je dirais... le Parti libéral,
10 c'est un ensemble...

11 Q. **[547]** Oui.

12 R. ... là-dessus, il y a des individus dans le Parti
13 libéral, et dans certains... Oui, évidemment, des
14 gens que je connaissais depuis vingt-cinq (25) ans
15 ou quarante (40) ans, donc...

16 Q. **[548]** Et si... si on faisait le tour de votre
17 agenda. Vous nous parlez à peu près des sept mille
18 (7000) événements qui étaient mentionnés. Si je
19 vous disais qu'on en... on en a beaucoup, un fort
20 pourcentage d'entre eux, c'est des rencontres, des
21 dîners, des rencontres avec les gens du Parti
22 libéral, les mêmes qu'on a nommés : monsieur
23 Bibeau, monsieur Blackburn, monsieur Joël Gauthier,
24 monsieur Benoît Savard... On en retrouve beaucoup
25 de ceux-là? Des centaines et des centaines et des

1 centaines de ces rencontres-là?

2 R. Non, Monsieur. Non, ça, je vais... Non. Il y en n'a
3 pas des cent... Exemple, Marc Bibeau, vérifiez, je
4 pense qu'il y a trois fois dans mon agenda. Je
5 l'aurai rencontré... je suis sûr que je l'ai
6 rencontré plus souvent que ça, mais dans mon
7 agenda, il est marqué trois fois. Joël Gauthier,
8 oui, je l'ai rencontré. D'ailleurs, Joël aussi,
9 c'est un ami, comme je disais...

10 Q. **[549]** Oui.

11 R. ... comme Benoît Savard. Des amis, je pense que...
12 on en a...

13 Q. **[550]** C'est des amis.

14 R. ... j'en ai rencontré, qu'ils soient dans le Parti
15 libéral ou pas. Mais aussi, avec Joël Gauthier, là,
16 on faisait des affaires, entre autres, avec la
17 journée sans ma voiture. Parce qu'aussi, j'étais
18 responsable du développement durable à Loto-Québec.

19 Q. **[551]** O.K. ça va.

20 R. Alors, donc, une couple de rencontres, ça a été ça.
21 D'ailleurs, une parenthèse : aussi avec Kazimir
22 Olechnowicz...

23 Q. **[552]** Oui.

24 R. que vous avez parlé vendredi, je pense que je
25 l'ai rencontré quatre, cinq fois...

1 Q. **[553]** Oui.

2 R. ... dans les... les dix (10) ans, dont les deux
3 dernières, je me souviens parfaitement, c'est lui
4 pour qu'on s'implique, il voulait que Loto-Québec
5 s'implique dans la Fondation Martin-Matte. Alors,
6 tu sais... c'est lui qui a demandé me rencontrer
7 pour ça. Alors, donc, il y avait... il y a avait de
8 ça. Comme, je sais que Ben Savard, Benoît Savard,
9 entre autres, vu... pour qu'on s'implique dans...
10 dans la Fondation du Garde-Manger parce qu'il était
11 impliqué là-dedans. Alors, oui, effectivement,
12 je... Évidemment que je rencontre du monde que je
13 connais puis des gens que j'ai connus, comme vous
14 avez sans doute, Jacques Chagnon aussi dans... dans
15 l'agenda qui est un ami de quarante (40) ans,
16 Jacques, là-dessus... des députés, Lise
17 Thériault...

18 Q. **[554]** Des députés, des ministres...

19 R. Oui, oui, effectivement.

20 Q. **[555]** Et c'est de gens qui sont venus à des...

21 R. Et puis surtout les ministres, exemple, Lise
22 Thériault, que je connais bien, mais avec Lise, on
23 a mis sur pied, grâce à sa demande, un programme -
24 parce qu'elle était... elle était ministre de... à
25 l'époque d'état aux Affaires sociales ou quelque

1 chose de même - et on est mis sur pied à Loto-
2 Québec, le programme d'implan... d'implantation
3 dans la communauté, bénévolat, dans la communauté.
4 C'est ça. Alors, donc, c'est ça. Puis aussi les
5 ministres... conséquence... ou les gens du
6 gouvernement, qu'ils soient attachés politique,
7 chef de cabinet au gouvernement, c'étaient des
8 gens, quand ils rendaient service à Loto-Québec, je
9 pense... je pense qu'ils rendaient service...

10 Q. **[556]** Ça, c'est les affaires gouvernementales. Ça,
11 c'est correct.

12 R. C'est ça. Exactement, oui, effectivement.

13 Q. **[557]** Je voudrais vous amener, le dernier,
14 l'onglet, et je pense que c'est 7... euh 5,
15 excusez-moi, Madame Blanchette. Il y a cinq
16 documents que je vais vous montrer. Et regardez les
17 dates, peut-être, pour commencer : douze (12)
18 octobre... Et là, on a des copies papier; ça a été
19 préparé ce matin, Madame la Présidente. Il va y
20 avoir quatre ou cinq pages. Regardez douze (12)
21 octobre deux mille trois (2003). Et ça, vous
22 êtes... vous venez d'arriver ou à peu près, hein?

23 R. Oui.

24 Q. **[558]** C'est au tout début de votre mandat, ça?

25 R. Exact.

1 Q. **[559]** On descend la page, regardez, voilà. À quinze
2 (15)... le quinze (15), à quinze heures (15 h 00),
3 seize heures (16 h 00) « P ». Le seize (16), à dix-
4 neuf heures (19 h 00) « O ». Tournez la page, la
5 semaine suivante, le vingt-six (26) octobre.

6 R. L'autre, ça doit être « Q ».

7 Q. **[560]** Le vingt-huit (28) à onze heures (11 h 00)
8 « Cvb », puis le trente-et-un (31) « Qw ». Puis on
9 peut en faire des pages et des pages et des pages.
10 Vous allez voir, regardez, la page suivante du
11 seize (16) novembre, vous allez avoir « Qq »,
12 « Pea », « Pwpa »...

13 R. Oui, oui.

14 Q. **[561]** Bon, regardez.

15 R. Je peux vous (inaudible).

16 Q. **[562]** On les a pris au début de votre mandat.

17 R. Mais il y en a plusieurs.

18 Q. **[563]** Puis en deux mille cinq (2005), on a - la
19 dernière page, Madame Blanchette - c'est celle
20 du... on a pris une semaine au hasard du vingt-deux
21 (22) mai deux mille cinq (2005), on va avoir...
22 oui, un peu plus bas, « Pbv » puis « Sf ».

23 R. Oui.

24 Q. **[564]** Bien là, vous avez attiré notre...

25 R. O.K. Puis vous en avez d'autres un peu plus loin.

1 Tu sais.

2 Q. **[565]** Ah! Oui, il y en a... il y en a partout.

3 R. Alors, d'ailleurs, si jamais vous pouvez décrypter,
4 vous me le direz c'est quoi. D'ailleurs, là-dessus,
5 madame Beauchamp m'a appelé à matin, dire : « Si
6 c'est tes maîtresses que tu indiquais comme ça, tu
7 peux le dire. » Là-dessus, c'est pas ça, mais c'est
8 pas ça. Parce que, puis ça va répondre à une
9 question, je pense, qui vous a intriguée hier,
10 Madame la Présidente, à savoir j'avais trois
11 téléphones. Alors, effectivement, j'avais trois
12 téléphones. J'avais un BlackBerry et le BlackBerry
13 qui rentrait des choses... je m'enfargeais souvent
14 dedans et... j'étais pas capable de m'en servir
15 comme téléphone, pour moi, là. Puis je m'enfargeais
16 souvent... Parce que même on me dit encore, j'ai un
17 iPhone puis je m'enfarge, des fois je m'envoie des
18 choses avec des lettres comme ça, alors... c'est
19 ça. Ça fait que ça a aucun rapport.

20 Pour finir le téléphone, j'avais un
21 téléphone vraiment de Loto-Québec pour parler et
22 j'en ai un troisième qui est un téléphone personnel
23 parce que quand je fais des appels qui sont
24 personnels, surtout des longues distances, là,
25 loins, j'ai pas d'affaire à faire payer Loto-Québec

1 ces téléphones-là, c'est personnel. Souvent, des
2 téléphones personnels local, puis ça coûtait rien à
3 Loto-Québec, ça, je vais le faire sur mon téléphone
4 de Loto-Québec. Mais, quand il y a des frais, là,
5 assez imposants, là, je prends mon téléphone
6 personnel...

7 (12:15:08)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[566]** Et, ça, c'est votre...

10 R. ... et je l'ai toujours.

11 Q. **[567]** Quand vous parlez de votre téléphone de Loto-
12 Québec, c'est votre cellulaire de Loto-Québec.

13 R. C'est ça, exact. Et... et aussi hier...

14 Q. **[568]** Et le BlackBerry aussi, c'était de Loto-
15 Québec.

16 R. Oui, exact. C'est ça. Et l'autre, c'est un
17 téléphone personnel de Fido. Et aussi, les gens
18 savent que c'est toujours... c'est sûr que c'était
19 beaucoup plus facile de me rejoindre sur mon
20 cellulaire qu'au bureau parce que je me promène
21 beaucoup, là, même dans l'édifice puis tout ça. Et
22 les gens... bien, encore... plus aujourd'hui
23 encore, quand les gens veulent me rejoindre, c'est
24 sur mon cellulaire.

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. [569] Alors, ce que vous nous dites, c'est des
3 accidents ça. C'est des... des boutons accrochés.

4 R. Oui, oui, absolument. Absolument. Puis si vous
5 trouvez quelque chose là-dedans, dites-moi-le.

6 Q. [570] O.K. Mais, madame Truchon nous a dit que vous
7 vouliez les conserver.

8 R. Non. Bien, oui, en fait, c'est ça. Ça aussi j'ai
9 été un peu surpris quand elle a dit ça, mais je
10 comprends parce que ça donne rien de les enlever
11 non plus, là. Je veux dire, ça avait un aucun
12 rapport. Puis comme je vous dis, là, mettez
13 quelqu'un là-dessus, si jamais, d'après moi, je
14 parlais à Raël là-dessus ou quelque chose de même.
15 Ça a aucun... bien, je suis sous serment de toute
16 façon, là, ça a aucun aucun rapport avec rien.

17 Q. [571] O.K. Merci. Alors, peut-être juste identifier
18 les photos, Madame la Présidente. Alors, peut-être,
19 Madame Blanchette...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. [572] Je m'excuse, je veux juste être certaine de
22 bien avoir compris. Ce que vous dites, c'est que
23 les lettres qui sont après des heures au...

24 R. Oui, c'est ça, comme « SF », là, que je vois
25 « PBV »...

1 Q. **[573]** Ou « PAS », « PWPA » ou tout ça, là, même
2 s'il y a une suite de lettre, là, ça veut rien
3 dire, c'est ce que vous dites?

4 R. Non. En tout cas, pour moi, ça... Là, on parle de
5 deux mille trois (2003) parce que, là, c'est quand
6 même... c'est comme des... des abréviations, là.

7 Q. **[574]** Bien, c'est ce qu'on comprend.

8 R. « SF », je vois pas...

9 Q. **[575]** Oui.

10 R. ... « pantoute » qui...

11 Q. **[576]** Non.

12 R. ... qu'est-ce que ça pourrait vouloir dire qui
13 commence par S.

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 En terminant, peut-être, Madame Blanchette, 29P-
16 317.

17 LA GREFFIÈRE :

18 Entre-temps, Maître Crépeau, est-ce que vous
19 déposez l'agenda?

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Oui. Oui, sous l'onglet 5, alors ce sera la
22 prochaine cote.

23 LA GREFFIÈRE :

24 1849.

25

1 176P-1849 : Extrait de l'agenda de Pierre Bibeau -
2 Codes

3

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. **[577]** Et pendant qu'on met ça à l'écran, je fais
6 rien que vous poser la question parce que... Votre
7 accident, là, avec le BlackBerry, si je vous disais
8 que, par défaut, ça entre une heure... ça entre
9 trente (30) minutes par défaut. O.K. Quand on pèse
10 sur un bouton par erreur, si on enregistre un
11 rendez-vous, c'est trente (30) minutes. Il y en a,
12 comme dans le dernier qu'on a vu de PBV, c'était un
13 rendez-vous d'une heure que vous avez mentionné.
14 Avez-vous par défaut modifier ça pour amener ça à
15 une heure (13 h 00) avant de vous accrocher le
16 doigt?

17 R. Je le sais pas. Je le sais pas. J'ai aucune idée.

18 Q. **[578]** Vous le savez pas.

19 R. J'ai aucune idée.

20 Q. **[579]** Vous savez pas comment ça se fait que c'est
21 comme ça.

22 R. Non, exactement.

23 Q. **[580]** O.K.

24 R. Exactement.

25 Q. **[581]** Regardez à l'écran. Alors, c'est la pièce, je

- 1 vous indiquais...
- 2 LA GREFFIÈRE :
- 3 27P-317.
- 4 Me PAUL CRÉPEAU :
- 5 O.K. Profil de monsieur... 29, pas 27. Paolo
- 6 Catania, président de la compagnie Construction
- 7 Frank Catania et Associés. Est-ce que vous
- 8 reconnaissez encore le visage de la photo que je
- 9 vous ai montrée tout l'heure?
- 10 R. Bien, c'est ça, c'est la photo que vous m'avez
- 11 montré tout à l'heure.
- 12 Q. **[582]** C'est celui qui est... que vous avez vu au
- 13 357c.
- 14 R. C'est ça.
- 15 Q. **[583]** Et vous êtes pas... puis c'est pas celui qui
- 16 était au six (6) avril deux mille neuf (2009).
- 17 R. Bien, ça me dit rien pour le six (6) avril.
- 18 Q. **[584]** O.K. Pour le six (6)... Alors, celle-ci étant
- 19 identifiée, ça, ça va. On n'aura pas besoin de
- 20 produire d'autres photos, Madame la Greffière. Et
- 21 juste amener 12P-169, je vous demanderai de
- 22 regarder la photo qui sera identifiée comme étant
- 23 le profil de Paolo Catania de Catcan. Alors, c'est
- 24 12P-169. Est-ce que ça vous aide?
- 25 R. Non. Ça me dit absolument rien.

1 Q. **[585]** O.K. Lui... lui, vous connaissez ce... ce
2 Paolo Catania-là. Je vous remercie.

3 R. Non, ça me dit absolument rien.

4 Q. **[586]** J'ai pas d'autre question pour le témoin.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Est-ce que les parties auront des questions pour le
7 témoin?

8 Me MICHEL DÉCARY :

9 Possiblement. Est-ce que ça pourrait être après le
10 déjeuner, Madame la Présidente?

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Il est midi vingt (12 h 20). Oui. Alors, personne
13 d'autre. Merci. Alors, bon appétit.

14 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

15

16 REPRISE DE L'AUDIENCE

17 (14:06:16)

18 LA GREFFIÈRE :

19 Monsieur Bibeau, vous êtes sous le même serment que
20 vous avez prêté ce matin.

21 R. Oui.

22 Q. **[587]** Je vous remercie. C'est votre témoin, Maître.

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Madame la Présidente, une dernière question qui...
25 dont j'ai obtenu la réponse juste en ajournant ce

1 midi, je vais demander à Madame Blanchette
2 d'envoyer à l'écran, en fait, le courriel et le
3 règlement.

4 Q. **[588]** On va le regarder ensemble, Monsieur Bibeau,
5 je vais juste vous demander si ça change une de vos
6 questions (sic) précédentes. Alors, vous voyez
7 Ville de Boisbriand, on a caviardé le nom de la
8 personne du greffe qui nous a envoyé le document.
9 Alors :

10 Pour donner suite à notre récente
11 conversation, je vous transmets une
12 copie du règlement [...]

13 on a le numéro

14 ... qui modifie le règlement de
15 zonage...

16 Oups! On va rester au courriel.

17 ... qui modifie le règlement de zonage
18 en ce qui a trait au secteur autrefois
19 occupé par la General Motors. Ce
20 règlement est entré en vigueur le 24
21 novembre 2004 et en annexe [...]

22 Alors, c'est la greffière adjointe de Ville de
23 Boisbriand qui nous a envoyé cette pièce-là sur
24 l'heure du midi. Et l'autre document qui est le
25 règlement, on a un règlement qui porte le numéro

1 RV-753-210 qui modifie le règlement de zonage à
2 Ville de Boisbriand pour la région de... où se
3 trouvait l'usine GM. On voit donc que la
4 modification au règlement de zonage s'est faite en
5 deux mille quatre (2004). Est-ce que ça change quoi
6 que ce soit dans le témoignage?

7 R. Non.

8 Q. **[589]** Vous nous avez mentionné tout à l'heure que,
9 quant à vous, la rencontre avec monsieur Lino
10 Zambito portait sur la modification du règlement de
11 zonage, rencontre qui a eu lieu évidemment beaucoup
12 plus tard.

13 R. Exact. Oui, je maintiens ce que j'ai dit, ça avait
14 trait à une modification de zonage, pas
15 nécessairement pour l'usine de Boisbriand. Je le
16 sais pas, comme je vous dis, j'ai pas regardé
17 vraiment.

18 Q. **[590]** O.K.

19 R. Alors... parce que, moi, Boisbriand, ça donne...
20 dans ma tête, ça donnait l'usine GM.

21 Q. **[591]** GM.

22 R. Mais, c'est pas... donc c'était pas ça, là, c'était
23 pas pour GM.

24 Q. **[592]** C'est pas GM. O.K.

25 R. C'est ça.

1 Q. **[593]** Donc, c'est pas GM. Et quand je vous ai
2 suggéré ce matin à quelques reprises que ça pouvait
3 être l'usine de...

4 R. Non, ça me dit rien.

5 Q. **[594]** ... traitement d'eau, là, pour l'usine de
6 Boisbriand?

7 R. Ça, ça me dit rien non plus. Est-ce que ça
8 demandait une modification du zonage? Honnêtement,
9 j'ai... j'en déduisais que c'était pour du... du
10 dézonage pour de la construction résidentielle.
11 C'est ça, puis je sais pas pourquoi, probablement
12 ce qu'il m'avait dit quelque chose de même. Mais,
13 c'est ça que j'étais sous cette impression-là, là,
14 c'était pour un développement résidentiel, si
15 c'était possible de dézoner.

16 Q. **[595]** Ce règlement-là le permet sur le terrain de
17 la GM. Alors...

18 R. Pardon?

19 Q. **[596]** Ce règlement-là le permet sur le... en
20 fait...

21 R. Ah! Ça...

22 Q. **[597]** Vous le savez pas.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[598]** Pourquoi serait-il venu vous voir pour un
25 règlement portant sur du dézonement résidentiel?

1 R. Bien, c'est ça. Une bonne... bonne... vous avez une
2 très très bonne question. Moi aussi, je me suis...
3 Comme je vous ai dit ce matin, je l'ai demandé
4 parce que même quand j'étais au bureau du premier
5 ministre, jamais on intervenait dans le... les
6 tribunaux administratifs. Alors, même quand j'étais
7 au bureau du premier ministre, j'ai jamais appelé
8 la Commission de protection du territoire agricole
9 pour quoi que ce soit, alors encore bien moins, là,
10 quinze (15) ans après ou vingt (20) ans après.
11 Pourquoi qu'il est venu me voir? Bien, là, je pense
12 qu'il a donné un élément de réponse tout de suite
13 au début. Parce qu'il pensait que j'étais très
14 influent, très important dans... dans le
15 gouvernement ou dans le Parti libéral. Évidemment,
16 il avait une fausse perception parce que, comme je
17 disais ce matin, si j'avais eu le moindre... la
18 moindre influence au gouvernement, le Casino du
19 Bassin Peel se serait réalisé.

20 Q. **[599]** Merci.

21 LA GREFFIÈRE :

22 Est-ce que vous déposez, Maître...

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Oui, oui. Excusez-moi, ce serait une bonne idée. Je
25 partais.

1 LA GREFFIÈRE :
2 Oui.
3 Me PAUL CRÉPEAU :
4 C'est deux onglets différents, mais, Madame
5 Blanchette, il faut les conjuguer... les fondre
6 ensemble.
7 LA GREFFIÈRE :
8 Alors, sous la cote 1850...
9 Me PAUL CRÉPEAU :
10 18... Alors, il y aura courriel et règlement.
11 LA GREFFIÈRE :
12 Exact.
13 Me PAUL CRÉPEAU :
14 Merci beaucoup.
15 LA GREFFIÈRE :
16 Merci, Maître Crépeau.
17 Me PAUL CRÉPEAU :
18 Et, là, j'ai vraiment fini.
19
20 176-1850 : Courriel du service juridique et
21 greffe de Boisbriand du 10 juin 2014
22 et règlement de zonage RV-753-210
23 (secteur GM)
24
25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[600]** Est-ce que, à ce moment-là, votre conjointe,
3 au moment où monsieur Zambito est venu vous voir,
4 est-ce que madame Beauchamp n'était pas à
5 l'Environnement?

6 R. On parle... deux mille sept (2007) ou deux mille...

7 Q. **[601]** Deux mille neuf (2009).

8 R. Deux mille neuf (2009), oui, elle était à
9 l'Environnement.

10 Q. **[602]** O.K. Merci. Maître Décary.

11 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY :

12 Merci, Madame la Présidente.

13 Q. **[603]** Bonjour, Monsieur Bibeau. Vous me connaissez,
14 je suis Michel Décary, je représente le Parti
15 libéral et je le dis pour les médias. Première
16 question : y avait-il une politique, une règle à
17 Loto-Québec qui vous empêchait de remettre ou
18 d'offrir des billets aux médias, aux politiciens, à
19 vos amis ou à qui que ce soit d'autre?

20 R. Non. Il y avait aucune règle. Il y a aucune règle
21 qui empêchait ça.

22 Q. **[604]** Était-ce bien connu à Loto-Québec que vous
23 remettiez des billets, au risque de le répéter, aux
24 médias, aux politiciens, à vos amis?

25 R. Oui. À d'autres, et à des organismes, et caetera,

1 là, je remettais beaucoup de billets. À beaucoup de
2 monde.

3 Q. **[605]** Et est-ce que cette conduite a déjà fait
4 l'objet de quelque reproche de la part des
5 autorités...

6 R. Non.

7 Q. **[606]** ... de Loto-Québec?

8 R. Non.

9 Q. **[607]** Deuxième question, je change de sujet. La
10 rencontre avec monsieur Zambito où celui-ci prétend
11 vous avoir remis la somme de trente mille dollars
12 (30 000 \$) comptant et qui a lieu, mettons, établie
13 ce matin, vers la mi-avril deux mille neuf (2009),
14 c'est bien ça?

15 R. Oui. Ça... ça...

16 Q. **[608]** Quand, pour la première fois après la mi-
17 avril deux mille neuf (2009), vous êtes-vous rendu
18 à la caisse populaire, à votre coffre de sûreté,
19 suite évidemment à cette rencontre? Quand, pour la
20 première fois, vous êtes-vous rendu?

21 R. Vers la mi-juin. D'ailleurs, je présume que le
22 procureur a les dates précises. Là-dessus, j'ai pas
23 les dates précises, là, mais c'est à la mi... je
24 suis convaincu que c'est pas avant la mi-juin.

25 Q. **[609]** Et quand vous dites : « Je suis convaincu que

1 le procureur a les dates », il y a-tu une raison
2 précise pour laquelle vous...

3 R. Bien, je pense, tout à l'heure il en a parlé, il
4 était... il... en tout cas, il avait des dates
5 précises, alors je présume que... qu'il a tout ça,
6 je le sais pas. Il peut répondre à ma place.

7 Q. **[610]** Pourriez-vous décrire les circonstances
8 précises entourant votre décision de fermer vos
9 deux coffrets de sûreté?

10 R. Bien, j'en ai parlé un peu ce matin, je veux dire,
11 j'étais dans... dans un état psychologique... en
12 tout cas, le moins que je peux dire, j'étais
13 excessivement fragile, j'étais en état de choc et,
14 c'est ça, là, ça faisait... je me suis présenté
15 deux fois à la porte d'un notaire à Saint-Lambert,
16 sur la rue Notre-Dame, j'ai pas rentré mais je
17 voulais aller faire mon testament. Bien, j'ai...
18 j'ai... toutes mes assurances, j'ai regardé pour
19 être tout en ordre, mes assurances personnelles,
20 les assurances du bureau, et caetera. J'avais
21 tout... j'ai un cartable, là, où sont justement
22 mes... les argents ou, enfin, tout ce qui était...
23 j'avais mis ça en ordre. Je me disais, s'il
24 m'arrive quelque chose... arrivé. Et là aussi, je
25 me disais, pour le coffre-fort, bien, là, autant le

1 vider, donc il... pour personne va se poser des
2 questions pour savoir qu'est-ce qu'il y a dedans.
3 Parce que je pense c'est compliqué aussi, si
4 quelqu'un décède, d'avoir accès au coffre-fort.
5 D'ailleurs, il y avait pas une cent dans le coffre-
6 fort, alors pas laisser supposer rien non plus. Par
7 contre, les papiers qui étaient là étaient
8 importants, c'était toutes des questions de...
9 de... les propriétés de maisons, une propriété de
10 maison, et caetera, des photos... des toiles que
11 j'avais, que mon assureur avait... (inaudible).
12 Alors donc, c'est ça que j'avais mis... comme vous
13 vous dire, effectivement, j'ai... je pensais peut-
14 être à quitter mais en pensant à mes petits-enfants
15 puis tout ça, ça fait j'ai quand même... la vie
16 continue. Puis, là, aussi, quant tout ça c'est
17 arrivé, il y avait d'autre chose là-dessus, il y a
18 pas seulement la question de la Commission, là.
19 Disons, peut-être les allégations de Zambito, ça a
20 été un élément déclencheur mais, disons, selon mon
21 psychologue, là, puis le médecin, j'étais dans un
22 état... pour toutes sortes de raisons personnelles,
23 là, dans un état... comment je dirais? J'étais déjà
24 abattu un peu, là. Alors, c'est ça, donc en fermant
25 mes... mes coffres-forts, puis là tout le monde

1 savait... quelqu'un qui aurait arrivé, il savait
2 exactement qu'est-ce que j'avais, mes avoirs, tout,
3 y compris les bouteilles de vin que je laissais en
4 héritage.

5 Q. **[611]** Et est-ce que tout ce dont vous venez de me
6 parler était mis ou réunis à un endroit
7 particulier?

8 R. Oui, j'avais mis ça dans un cartable sur la... ma
9 table de cuisine. Puis ça a resté là quand même une
10 petite secousse. Mais les deux fois... il y a un
11 pas que j'ai pas franchi, aller chez le notaire
12 parce qu'on dirait, pour moi, là, si j'allais chez
13 le notaire faire mon testament, là, pour moi je
14 passais à d'autre chose.

15 Q. **[612]** Quand, pour la première fois, avez-vous
16 cherché à vous faire entendre par la Commission,
17 après la déposition, évidemment, de monsieur
18 Zambito?

19 R. J'ai demandé d'être entendu le plus rapidement
20 possible. Par contre... Puis d'ailleurs, pour ça,
21 les médias me sollicitaient, tout ça, mais je
22 voulais garder mon témoignage par respect pour la
23 Commission, d'abord parler... avant de parler aux
24 médias, parler à la Commission. Là, par contre, il
25 y a eu... c'est parce que c'est pas évident, là, la

1 parole de monsieur Zambito contre ma parole, alors
2 il y a eu des recherches à faire par mon avocat,
3 là, pour, entre autres, toute la question du
4 règlement d'emprunt de l'usine de Boisbriand.
5 Alors, ma... et là, sur les entrefaits, aussi, là,
6 comment je dirais, je suis tombé dans... dans une
7 profonde dépression, alors là, pour six mois.
8 D'ailleurs, le médecin m'avait dit que ça prendrait
9 entre six mois et un an à m'en remettre et ça
10 m'a... j'ai été chanceux, ça m'a repris six mois.
11 Mais par contre, aussi, là, je vais vous dire
12 franchement, peut-être toute chose malheur est bon
13 parce que je connais maintenant toute la question
14 de la maladie mentale puis je pense que quand je
15 vais avoir une chance, je vais m'impliquer avec ces
16 organisations-là.

17 Q. **[613]** Le dernier point. Et vous y avez touché. Vous
18 avez apporté ce matin rapidement quelques
19 précisions en rapport avec la déposition rendue par
20 monsieur Zambito qui dit qu'au mois de juin deux
21 mille sept (2007), il avait reçu une demande de
22 monsieur Côté de lui remettre la somme de cinquante
23 mille dollars (50 000 \$) parce que le règlement...
24 parce que la... l'approbation du règlement
25 d'emprunt était... le dossier était sur le bureau

1 de la ministre. Or, savez-vous à quelle date...
2 d'abord, on dit que le règlement d'emprunt était
3 sur le bureau de la ministre. Juin deux mille sept
4 (2007). Savez-vous quand, d'abord la Ville, pour la
5 première fois, a approuvé le règlement d'emprunt?

6 R. Bien en fait, suite à les (sic) recherches de
7 mon... de Maître Demers, la Ville a envoyé d'après
8 ce que... je veux dire la Ville a envoyé une
9 demande le vingt-trois (23) juillet alors que ça
10 avait été approuvé probablement dans les jours
11 avant, là. Alors, si elle a envoyé une demande le
12 vingt-trois (23) juillet et ensuite un amendement
13 le deux (2)... deux (2) octobre, si je me souviens
14 bien.

15 Q. **[614]** Je m'arrête ici. Madame Blanchette, pourriez-
16 vous faire apparaître le... d'abord le règlement,
17 la pièce, en bas vous allez voir que c'est le
18 onzième (11e) jour de juillet deux mille sept
19 (2007) mais qui fait état du règlement d'emprunt.
20 C'est bien ça? Non, ça c'est le dernier document,
21 Madame. Pardon. Je vais arriver à la fin. Attendez,
22 je vais voir si... ça c'est la... la lettre. Donc,
23 c'est pas celui-ci, c'est celui-là. C'est pas ce
24 document-là, ni celui-là. Madame la Présidente, ce
25 que je vais faire et peut-être que les documents

1 sont pas rendus puis j'en... je vais surtout pas me
2 plaindre de l'état de fait. D'abord, je vais
3 demander au témoin s'il reco... c'est un document
4 qui vient de la Ville. Le règlement d'emprunt dont
5 il est question du trois (3) juillet...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Est-ce que Maître Crépeau l'a vu?

8 Me MICHEL DÉCARY :

9 Oui, oui, mais simplement...

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 J'ai reçu des documents. Attention, c'est peut-être
12 parce qu'ils sont brochés. Non, c'est pas le même.
13 O.K. 449. C'est la page 2 de ce document-là,
14 Maître. O.K. Alors, c'est parce que les documents
15 sont... sont tous ensemble. Page 2 du document en
16 question.

17 LA GREFFIÈRE :

18 Là, on parle de l'onglet 8, je pense.

19 Me MICHEL DÉCARY :

20 Onglet 8, c'est parce que j'ai pas la... très bien.
21 Alors, merci beaucoup.

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 On l'a pas numérisé. Bon voilà, ça va être la page
24 2 de ce document-là.

25

1 Me MICHEL DÉCARY :

2 Oui. Donc, je le montre à Maître (inaudible).

3 Q. **[615]** Donc, vous voyez, Monsieur, devant vous,
4 Monsieur Bibeau, l'extrait du procès-verbal de la
5 séance régulière du conseil de la Ville de
6 Boisbriand tenue le trois (3) juillet deux mille
7 sept (2007) à vingt heures (20h00) et dans
8 laquelle, proposé et secondé d'adopter le règlement
9 modifiant le règlement d'emprunt intitulé
10 « Règlement décrété en emprunt de dix-huit millions
11 trois cent vingt-cinq mille dollars (18,325 M\$)
12 pour les travaux rendus nécessaires pour permettre
13 le rendement optimal des ouvrages d'assainissement
14 et l'usine d'épuration de la Ville. Donc, c'est le
15 premier document. C'est l'emprunt. Ensuite, le...
16 le second, et c'est la pièce avant, Madame
17 Blanchette.

18 LA GREFFIÈRE :

19 La déposez-vous?

20 Me MICHEL DÉCARY :

21 Ah, déposez, oui s'il vous plaît.

22 LA GREFFIÈRE :

23 Alors, ce sera sous la cote 176P-1851 « Règlement
24 sur la signature de certains documents du
25 Ministère ».

1 176P-1851 : Lettre du 23 juillet 2007 confirmant
2 l'adoption du règlement et extraits de
3 procès-verbal de l'adoption et de la
4 modification du Règlement d'emprunt
5 RV-1367-1, en liasse

6

7 Me MICHEL DÉCARY :

8 Q. **[616]** Et le second document, eh voilà. C'est la
9 lettre, donc on voit que c'est adressé au ministère
10 des Affaires municipales, gestion... « Centre de
11 gestion documentaire » et vous voyez un peu plus
12 loin, Madame, Monsieur, juste un peu plus loin, le
13 paragraphe... oui, oui, si on s'arrête là :

14 Vous trouverez sous pli le règlement
15 [...]

16 Que je ne reprendrai pas, celui dont on vient de
17 parler.

18 [...] lequel vous est transmis pour
19 approbation avec les documents
20 suivants.

21 Et la date est le, si vous revenez en haut, juste
22 pour que ce soit bien clair, le vingt-trois (23)
23 juillet deux mille sept (2007). Et que nous
24 produisons?

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Sous la cote 176P-1852.

3

4 176P-1852 : Règlement sur la signature de certains
5 documents du ministère des Affaires
6 municipales et des régions (2000)

7

8 Me MICHEL DÉCARY :

9 Q. [617] Et le troisième document, ça devrait être...

10 O.K. Oui, c'est le règlement modifiant le règlement
11 du deux (2) octobre deux mille sept (2007) et c'est
12 un changement de mot. J'insiste pas sur la lecture
13 mais ce même règlement est amendé le deux (2)
14 octobre, que nous produisons, deux mille sept
15 (2007).

16 LA GREFFIÈRE :

17 Il est en liasse mais sous l'onglet 9.

18 Me MICHEL DECARY :

19 Très bien.

20 Me BENOÎT BOUCHER :

21 Madame la Présidente, faudrait juste faire la
22 vérification parce que je suis à peu près certain
23 que ces documents-là ont déjà été produits dans le
24 dossier du Tribunal, dans le cadre du témoignage de
25 (inaudible).

1 Me MICHEL DECARY :
2 Si c'est le cas, évidemment, je ne tiens pas à être
3 redondant. Et finalement, le dernier point, c'est
4 votre procureur qui vous a remis le dernier
5 document, Madame Blanchette, qui est le règlement,
6 je crois qu'il est avant, le règlement sur la
7 signature de certains documents du ministère des
8 Affaires municipales et des régions et qui
9 transfère, qui délègue, pardon, aux autorités
10 administratives, la signature, l'approbation des
11 emprunts, des règlements d'emprunt des
12 municipalités que nous produisons tout simplement
13 sous la cote prochaine.

14 LA GREFFIÈRE :

15 C'était la cote 1851, Maître.

16 Me MICHEL DECARY :

17 Ah! ça a déjà été produit?

18 LA GREFFIÈRE :

19 Oui, oui, vous l'avez produit.

20 Me MICHEL DECARY :

21 Merci. Très bien. Et par moi, oui? Oui, je me
22 souviens de... Merci. Et je n'ai pas d'autres...

23 Me BENOÎT BOUCHER :

24 Le 1852, selon madame Blanchette, le 1852 est
25 l'onglet 8.

1 Me MICHEL DECARY :

2 Merci.

3 Me BENOÎT BOUCHER :

4 L'onglet 8 serait 1852.

5 Me MICHEL DECARY :

6 Et à moins qu'il y ait d'autres questions, et s'il
7 y en a d'autres, je...

8 LA GREFFIÈRE :

9 La demande d'assignation, 1851 et la lettre, c'est
10 1852. En liasse, oui. Merci. Je m'y retrouve pas
11 mais on verra.

12 Me MICHEL DECARY :

13 Et à moins qu'il y ait d'autres questions, je crois
14 que vous vouliez adresser quelques mots à la
15 Commission? Moi je me retire.

16 R. Alors, Monsieur le commissaire, Madame la
17 Présidente, je vous remercie beaucoup de m'avoir
18 entendu. Évidemment, j'aurais aimé être entendu
19 avant mais au moins, vous m'avez entendu. Alors,
20 c'est ça que je vous avais demandé et je vous
21 remercie beaucoup de votre patience.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Merci Monsieur.

24

25 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Maître Tremblay?

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Alors bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
5 commissaire. Donc on est prêt pour le cent
6 soixante-seizième (176e) témoin de nos travaux,
7 monsieur Marc-Yvan Côté qui s'approche à l'instant.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Alors si vous me permettez, ce sera le cent
10 soixante-dix-septième (177e).

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Je vous le permets, effectivement.

13 LA GREFFIÈRE :

14 Merci.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Désolé. Je vais évidemment vous laisser pour la
17 cote parce que là je sais plus où on est rendu, 51,
18 52 ou 53.

19 LA GREFFIÈRE :

20 1853 pour la prochaine.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Bon, bien, on va y arriver.

23

24

1 14:27:14
2 L'AN DEUX MILLE QUATORZE, ce dixième (10e) jour du
3 mois de juin,
4
5 A COMPARU :
6
7 MARC-YVAN CÔTÉ, entrepreneur
8
9 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :
10
11 INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY :
12 Merci.
13 LA PRÉSIDENTE :
14 Et bonjour, Maître Gagné.
15 Me SUZANNE GAGNÉ :
16 Bonjour.
17 LA GREFFIÈRE :
18 Vous voulez vous identifier pour les fins
19 d'enregistrement, je vous prie?
20 Me SUZANNE GAGNÉ :
21 Oui. Alors Susanne Gagné pour monsieur Marc Yvan
22 Côté. Bonjour.
23 LA GREFFIÈRE :
24 Merci.
25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. [618] Alors bonjour Monsieur Côté.

3 R. Bonjour.

4 Q. [619] Donc, fidèles à l'habitude, nous allons
5 débiter un peu avec, en parlant de vous un peu
6 donc, votre historique académique et historique
7 professionnel et ensuite, on abordera
8 principalement, on pourrait dire vos années chez
9 Roche, là, la raison principale de votre
10 témoignage. Donc, à tout Seigneur tout honneur, au
11 niveau de l'historique académique, donc, je
12 comprends que vous avez après, là, les études
13 secondaires, est-ce que vous avez fait un Cégep ou
14 vous êtes passé directement à l'université?

15 R. En fait, Cégep et université par la suite.

16 Q. [620] Parfait. En quoi avez-vous étudié à
17 l'université?

18 R. À l'Université du Québec à Trois-Rivières, en
19 histoire.

20 Q. [621] En histoire. Et est-ce que vous avez complété
21 d'autres formations académiques en plus de votre
22 baccalauréat?

23 R. Non, par la suite, ça a été l'enseignement.

24 Q. [622] O.K. Donc, vous pénétrez alors sur le marché
25 du travail...

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[623]** ... à titre d'enseignant?
- 3 R. Oui.
- 4 Q. **[624]** À quel niveau enseigniez-vous?
- 5 R. Secondaire V.
- 6 Q. **[625]** O.K. Quelle école?
- 7 R. Des Monts.
- 8 Q. **[626]** Dans quelle...?
- 9 R. En Gaspésie, Sainte-Anne-des-Monts.
- 10 Q. **[627]** Parfait.
- 11 R. Mon lieu d'origine.
- 12 Q. **[628]** Parfait. Est-ce que vous faites, est-ce que
13 vous enseignez pendant très longtemps, Monsieur
14 Côté?
- 15 R. Deux ans.
- 16 Q. **[629]** Deux ans?
- 17 R. Pardon, oui, deux ans.
- 18 Q. **[630]** Et par la suite, qu'allez-vous faire?
- 19 R. Ah, j'ai eu le bonheur d'être élu député à vingt-
20 sept (27) ans, en dix-neuf cent soixante-treize
21 (1973).
- 22 Q. **[631]** Donc, vous vous êtes présenté en politique?
- 23 R. Présenté en politique.
- 24 Q. **[632]** Pour le Parti libéral, je crois?
- 25 R. Pour le Parti libéral.

- 1 Q. **[633]** Provincial?
- 2 R. C'était un aboutissement normal de beaucoup
- 3 d'implication politique.
- 4 Q. **[634]** Parce que dès votre jeune âge, vous étiez
- 5 impliqué?
- 6 R. Ah! Écoutez, j'ai le Parti libéral dans les veines
- 7 et dans mon sang.
- 8 Q. **[635]** O.K.
- 9 R. À treize (13) ans.
- 10 Q. **[636]** Treize (13) ans?
- 11 R. À treize (13) ans, monsieur Lesage était candidat à
- 12 l'élection de dix-neuf cent soixante (1960) et
- 13 j'étais dans une boîte de camion avec des pancartes
- 14 de monsieur Lesage. La deuxième piqûre est arrivée
- 15 en dix-neuf cent soixante-deux (1962) lorsque
- 16 monsieur René Lévesque est venu dans mon patelin et
- 17 que c'était vraiment très émouvant, dans un âge
- 18 comme celui-là, d'entendre René Lévesque.
- 19 Q. **[637]** Discourir, j'imagine?
- 20 R. Discourir, oui, effectivement. Et par la suite, la
- 21 réalité politique fait que, à mon premier vote en
- 22 dix-neuf cent soixante-six (1966), je l'ai perdu.
- 23 Ça trace déjà le parcours politique.
- 24 Q. **[638]** Qu'est-ce que vous voulez dire, « je l'ai
- 25 perdu? »

- 1 R. Bon, monsieur Lesage a été battu.
- 2 Q. **[639]** O.K. Vous voulez... vous avez perdu votre
3 candidat.
- 4 R. Donc, comme implication politique, alors, c'est les
5 premiers contacts avec...
- 6 Q. **[640]** D'accord.
- 7 R. ... l'euphorie de la victoire et les lendemains
8 d'une défaite. Et, donc, par la suite, bien, il y a
9 eu les études, l'enseignement, et dix-neuf cent
10 soixante-treize (1973)...
- 11 Q. **[641]** Vous vous présentez.
- 12 R. ... candidat dans Matane.
- 13 Q. **[642]** Vous vous présentez donc dans Matane. Vous
14 êtes élu?
- 15 R. Oui.
- 16 Q. **[643]** Et, en tout cas, on fait juste... on va y
17 aller sommairement...
- 18 R. Oui, oui.
- 19 Q. **[644]** ... jusqu'en... jusqu'à votre présence chez
20 Roche. Donc, vous êtes élu et il y a une autre
21 élection en mil neuf cent soixante-seize (1976), je
22 crois?
- 23 R. Oui, et là je suis battu.
- 24 Q. **[645]** Vous êtes battu?
- 25 R. Oui.

- 1 Q. **[646]** Et, à ce moment-là, est-ce que vous allez
2 réintégrer l'enseignement?
- 3 R. Non. J'avais la possibilité...
- 4 Q. **[647]** Qu'allez-vous faire?
- 5 R. J'avais la possibilité de réintégrer
6 l'enseignement...
- 7 Q. **[648]** D'accord.
- 8 R. ... mais à la demande de monsieur Gérard D.
9 Levesque...
- 10 Q. **[649]** Oui.
- 11 R. ... je suis resté à l'Assemblée nationale au
12 service de recherches, dans un premier temps et,
13 par la suite, accompagné le parti sur le plan de
14 l'organisation électorale pour le référendum de
15 quatre-vingts (80) et, par la suite, différentes
16 élections partielles un peu partout à travers le
17 Québec et...
- 18 Q. **[650]** Jusqu'en quatre-vingt-trois (83), je crois,
19 où vous allez être ré... vous allez réintégrer
20 l'Assemblée nationale.
- 21 R. Et dix-neuf cent quatre-vingt-trois (1983), donc,
22 candidat dans une élection partielle dans
23 Charlesbourg.
- 24 Q. **[651]** Juste avant d'y arriver...
- 25 R. Oui.

- 1 Q. **[652]** ... vous dites que vous avez occupé
2 différentes fonctions...
- 3 R. Oui.
- 4 Q. **[653]** ... recherchiste, vous avez été également
5 organisateur, je crois?
- 6 R. Oui.
- 7 Q. **[654]** Vous avez également été directeur du cabinet
8 du whip de l'opposition officielle...
- 9 R. Exactement.
- 10 Q. **[655]** ... sous le gouvernement Lévesque, c'est
11 possible?
- 12 R. Oui, en fait, du whip de l'opposition.
- 13 Q. **[656]** Mais, alors que le gouvernement Lévesque...
- 14 R. Exactement.
- 15 Q. **[657]** ... dirigeait le Québec.
- 16 R. Exactement.
- 17 Q. **[658]** O.K. Et donc, en quatre-vingt-treize
18 (93)[sic], il y a une partielle dans Charlesbourg,
19 vous nous disiez?
- 20 R. Partielle dans Charlesbourg, oui, que...
- 21 Q. **[659]** O.K.
- 22 R. ... je gagne haut la main.
- 23 Q. **[660]** Vous vous présentez, vous gagnez. Et, vous
24 êtes toujours dans l'opposition, cependant, je
25 crois?

- 1 R. Oui, c'est ça.
- 2 Q. [661] Jusqu'en quatre-vingt-cinq (85)?
- 3 R. Jusqu'en quatre-vingt-cinq (85).
- 4 Q. [662] Et là, vous vous représentez?
- 5 R. Oui, définitivement.
- 6 Q. [663] Toujours à Charlesbourg?
- 7 R. Toujours dans Charlesbourg.
- 8 Q. [664] Et cette fois-ci on est élu?
- 9 R. Oui.
- 10 Q. [665] D'accord. Et là, à ce moment-là, je pense
11 que, de mémoire, bien que j'étais relativement
12 jeune, le gouvernement Bourassa va prendre, à ce
13 moment-là, le pouvoir et donc...
- 14 R. Oui.
- 15 Q. [666] ... vous allez devenir ministre dans les
16 jours, voire les semaines, qui vont suivre votre
17 élection en mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985).
- 18 R. Oui, ministre des Transports, ministre responsable
19 du Développement régional et président du Comité
20 ministériel de l'aménagement du territoire.
- 21 Q. [667] O.K. Vous occupez ces fonctions-là jusqu'en
22 quelle année?
- 23 R. Jusqu'en dix-neuf cent quatre-vingt-neuf (1989).
- 24 Q. [668] Soit, l'élection suivante?
- 25 R. Après... au lendemain de l'élection de quatre-

1 vingt-neuf (89), donc le dix (10) octobre quatre-
2 vingt-neuf (89).

3 Q. **[669]** Donc, toujours dans Charlesbourg, élu?

4 R. Toujours dans Charlesbourg. Bien, l'élection était
5 au préalable, mais le dix (10) octobre, c'est le...
6 formation du cabinet.

7 Q. **[670]** D'accord.

8 R. Et, à ce moment-là, j'ai... J'hérite de la Santé,
9 jusqu'en... au onze (11) de janvier dix-neuf cent
10 quatre-vingt-quatorze (1994).

11 Q. **[671]** À quel moment vous démissionnez, je crois,
12 ou...

13 R. Le onze (11) de janvier. C'est ça. Onze (11) de
14 janvier quatre-vingt-quatorze (94).

15 Q. **[672]** Et, par la suite, on va peut-être mettre un
16 peu plus d'emphase au courant de votre témoignage.
17 Donc, vous quittez le, vous dites, le onze (11)
18 janvier quatre-vingt-quatorze (94)?

19 R. Oui.

20 Q. **[673]** Et, pour aller, peut-être pas immédiatement,
21 mais vous allez chez Roche ensuite?

22 R. Oui.

23 Q. **[674]** Quelle date débutez-vous chez Roche?

24 R. Aux alentours de fin février, mars dix-neuf cent
25 quatre-vingt-quatorze (1994).

- 1 Q. **[675]** O.K. Ce serait pas plutôt début février
2 quatre-vingt-quatorze (94)?
- 3 R. Ah! Peut-être, peut-être, là.
- 4 Q. **[676]** Trois... Si je vous suggère...
- 5 R. Oui.
- 6 Q. **[677]** ... que c'est trois semaines après votre
7 départ de la politique, vous allez...
- 8 R. C'est possible. C'est possible.
- 9 Q. **[678]** ... vous avez commencé chez Roche?
- 10 R. C'est possible, oui. C'est possible.
- 11 Q. **[679]** D'accord. Et donc, on est en quatre-vingt-
12 quatorze (94), vous arrivez chez Roche. Peut-être
13 nous expliquer - à ce moment-ci, on va y aller plus
14 en détail - donc en quatre-vingt-quatorze (94) vous
15 êtes approché par qui? Est-ce que vous êtes
16 approché alors que vous êtes toujours ministre?
- 17 R. J'ai été approché en premier lieu, si on veut
18 reculer un peu, à l'élection de dix-neuf cent
19 quatre-vingt-neuf (1989).
- 20 Q. **[680]** O.K.
- 21 R. Donc, en juin quatre-vingt-neuf (89). Il était
22 question que je ne me représente pas. Alors, c'est
23 suite à un appel de monsieur Bourassa que
24 finalement... fait changer d'idée mon épouse, qui a
25 facilité le travail...

- 1 Q. **[681]** Par... pour vous, par la suite.
- 2 R. ... par la suite. Par la suite. Et donc, j'ai
3 changé d'idée mais, à ce moment-là, j'avais
4 commencé à être approché par... par des gens, en
5 particulier pour une émission d'affaires publiques.
- 6 Q. **[682]** O.K.
- 7 R. Et donc, ça a été laissé de côté pour occuper le
8 ministère de la Santé.
- 9 Q. **[683]** Mais, juste avant...
- 10 R. Oui.
- 11 Q. **[684]** ... donc, est-ce qu'en quatre-vingt-neuf (89)
12 Roche ou d'autres firmes d'ingénierie vous
13 approchent?
- 14 R. Non, non, non, non.
- 15 Q. **[685]** Non? C'est seulement, vous pensiez... vous
16 pensez quitter...
- 17 R. Oui.
- 18 Q. **[686]** ... il y a une possibilité d'émission en
19 affaires publiques...
- 20 R. C'est ça.
- 21 Q. **[687]** ... monsieur Bourassa vous appelle, convainc
22 votre épouse...
- 23 R. C'est ça. Oui, parce que...
- 24 Q. **[688]** ... et vous vous représentez.
- 25 R. ... vous savez, le métier, comme vous le savez, est

1 pas un métier facile. Alors, quand vous vous
2 donnez, comme des ministres se donnent, à un moment
3 donné vous pensez à vous et vous pensez à votre
4 famille aussi. Mais la famille a réglé mon cas en
5 juin quatre-vingt-neuf (89) en décidant que je
6 pouvais continuer. Alors, donc, effectivement,
7 vous... on se rappellera qu'à ce moment-là il y
8 avait une course au leadership. Monsieur Bourassa
9 avait annoncé qu'il... qu'il quittait. Il y avait
10 une course au leadership qui était entamée.

11 Q. **[689]** Là, on est rendu en quatre-vingt-quatorze
12 (94) ou...?

13 R. Quatre-vingt-treize (93). Oui.

14 Q. **[690]** Je veux dire, on n'est plus en quatre-vingt-
15 neuf (89), on est revenu...

16 R. Oui, c'est ça, quatre-vingt-treize (93).

17 Q. **[691]** D'accord.

18 R. Et, il était pas question pour moi de... de
19 continuer à ce moment-là. Et, bon, les gens le
20 savaient et j'ai été... j'ai été approché pour...
21 par des gens, voir si j'avais de l'intérêt à... à
22 travailler. Donc, j'avais à ce moment-là cinq...
23 cinq propositions.

24 Q. **[692]** Est-ce que c'étaient toutes des firmes
25 d'ingénierie?

1 R. Non. Non, non, pas du tout. Il y en avait deux. Il
2 y avait deux firmes d'ingénierie qui avaient de
3 l'intérêt sur les cinq propositions.

4 Q. **[693]** O.K.

5 R. Et le choix fondamental s'est fait autour de ma
6 volonté de demeurer à Québec. Donc, pour moi
7 c'était...

8 Q. **[694]** On...

9 R. Originaire de la Gaspésie, pour moi Québec est
10 un... est une ville exceptionnelle. Et comme
11 j'avais passé un an à Montréal en dix-neuf cent
12 quatre-vingt (1980) au référendum, je me trouvais
13 beaucoup plus à l'étroit, manquant d'air et
14 d'espace. Donc, c'était une des conditions de base
15 que de...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[695]** Excusez. Vous manquiez d'air à Montréal?

18 R. Pardon?

19 Q. **[696]** Vous manquiez d'air à Montréal, dites-vous?

20 R. Disons, que c'était un peu plus, un milieu plus
21 urbanisé et, pour quelqu'un qui aime la nature
22 comme moi, je préférerais la nature de Québec que
23 celle de Montréal.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[697]** On pourrait dire, vous manquiez d'air frais.

- 1 R. Oui, c'est ça. Oui, oui.
- 2 Q. [698] Donc, vous êtes approché... si on revient à
3 ce qu'on disait, vous êtes approché par deux
4 firmes, notamment. Donc, vous êtes toujours
5 ministre de la Santé lorsque vous êtes approché par
6 Roche?
- 7 R. Les premières fois, oui, je dirais que c'est en...
8 probablement en décembre, décembre...
- 9 Q. [699] Deux mille... quatre-vingt-treize (93).
- 10 R. Quatre-vingt-treize (93), oui.
- 11 Q. [700] Et qui va vous approcher chez Roche?
- 12 R. En fait, c'est... c'est un groupe d'individus.
- 13 Q. [701] Qui sont-ils?
- 14 R. Alors, il y avait le directeur général de l'époque,
15 qui était monsieur Turcotte. Monsieur Gaston
16 Turcotte.
- 17 Q. [702] Gaston.
- 18 R. Oui. Monsieur Pierre Lacroix, monsieur Serge
19 Dussault et monsieur Pierre Brulotte.
- 20 Q. [703] Pierre Brulotte?
- 21 R. Oui.
- 22 Q. [704] Donc, ils vous contactent. Peut-être nous
23 expliquer sommairement, là, sans en faire un...
24 sans disséquer votre rencontre, juste sommairement,
25 comment vous êtes approché?

1 R. Bon, ils cherchaient quelqu'un de... ils
2 cherchaient quelqu'un qui, à leurs yeux, était
3 dynamique et capable d'entreprendre et... c'était
4 la base même de la discussion. Et finalement, quant
5 à moi, au-delà de travailler à Québec, je devais
6 avoir une affinité avec les gens pour être capable
7 de travailler. C'est ce qui a pesé dans la balance,
8 et en particulier monsieur Turcotte, qui est un ami
9 de longue date. Et plus aller travailler avec des
10 gens que de travailler pour une entreprise.

11 Q. [705] Et est-ce que... Et corrigez-moi si je me
12 trompe mais vous n'êtes pas ingénieur, vous avez
13 pas de formation technique non plus?

14 R. Non, je vais vous corriger. Oui, effectivement,
15 parce que j'ai quand même eu l'occasion d'entendre
16 la Commission à quelques occasions, là.

17 Q. [706] Moi, ma question, je vais vous la poser, vous
18 allez y répondre de toute façon.

19 R. Oui.

20 Q. [707] Quel est l'attrait, pour une firme
21 d'ingénierie comme Roche ici, en l'espèce,
22 d'engager...

23 R. Un professeur.

24 Q. [708] Bien, je dirais plus, un ancien politicien
25 parce que vous avez fait plus de politique

1 qu'enseigner, si je me fie, du moins, au curriculum
2 vitae que vous nous avez fait. Mais, bref, quel est
3 l'intérêt pour une firme d'ingénierie comme Roche
4 d'engager quelqu'un qui n'a pas nécessairement de
5 formation technique à proprement dit?

6 R. Je suis... je suis heureux de la question et je
7 vais tenter d'y répondre au meilleur de...

8 Q. **[709]** C'est ce qu'on souhaite.

9 R. ... ma connaissance. Oui, très, très ouvertement.

10 Q. **[710]** Allez-y.

11 R. Il est sûr qu'engager un professeur... pour un
12 professeur dans une firme de génie, ça peut avoir
13 de l'intérêt, ça dépend toujours de la personne.
14 Dans ce cas-ci, je pense que le... le parcours, le
15 mien, et ce que j'ai pu laisser comme travail comme
16 ministre des Transports, comme ministre responsable
17 du développement régional ou à la santé, fait en
18 sorte que le bagage est au-delà de ce qu'un
19 professeur peut avoir. Et je dirais, mon
20 acharnement au travail a fait la démonstration que
21 j'étais capable de prendre des dossiers et de les
22 livrer. Donc...

23 Q. **[711]** Les mener à terme.

24 R. Les mener à terme. Donc, je pense que c'est...
25 c'est probablement plus ça. Et, évidemment, ayant

1 travaillé très activement un peu partout à travers
2 le Québec, parce que ces ministères-là,
3 développement régional vous amène à travers tout le
4 Québec. Et, durant les quatre premières années,
5 quatre-vingt-cinq (85) à quatre-vingt-neuf (89),
6 j'ai fait seize (16) sommets économiques régionaux
7 (sic) à travers tout le Québec. Ça m'a permis de
8 connaître tout le Québec, au-delà de l'organisation
9 politique, mais de le connaître par des individus
10 qui avaient des projets et qui présentaient, plus
11 ou moins, soixante (60), soixante-dix (70), quatre-
12 vingts (80) projets par sommet. Alors donc, c'est
13 une expérience qui est là. Un réseau de contacts
14 aussi, je pense, qui... qui devient un peu... un
15 peu... qui fait partie de votre expérience.

16 Q. **[712]** Et on vous engage, à ce moment-là, à titre de
17 vice-président principal développement des
18 affaires?

19 R. Oui.

20 Q. **[713]** Donc, ça réconforte un peu ce que vous me
21 dites, à savoir c'est davantage pour votre
22 connaissance du système, vos contacts, votre
23 réseau, votre persévérance aussi plus que vos
24 connaissances techniques?

25 R. Ah! définitivement. Définitivement, (inaudible)...

- 1 Q. **[714]** Qui fait en sorte qu'on vous embauche.
- 2 R. Je serais présomptueux de dire que, sur le plan
- 3 technique, j'avais tout ce qu'il fallait pour être
- 4 dans un bureau d'ingénieurs.
- 5 Q. **[715]** Avant qu'on approfondisse...
- 6 R. Mais... Vous me permettez peut-être de compléter?
- 7 Q. **[716]** Oui, oui.
- 8 R. Autant des ingénieurs dans un bureau d'ingénieurs
- 9 sont compétents pour les aspects techniques, autant
- 10 dans l'approche ou la recherche de clients c'est,
- 11 règle générale, pas leur... leur...
- 12 Q. **[717]** On pourrait dire que ça vient pas avec.
- 13 R. ... expertise de pointe.
- 14 Q. **[718]** Ça vient pas avec.
- 15 R. C'est pas leur expertise de pointe.
- 16 Q. **[719]** Donc, d'où la nécessité, peut-être, pour une
- 17 firme d'ingénierie d'engager des gens comme vous à
- 18 ce moment-là, pour faire ce travail-là, qui est
- 19 peut-être pas le... une qualité innée chez un
- 20 ingénieur. C'est ça que je dois comprendre?
- 21 R. En fait, c'est... c'est... il faut pas le cacher,
- 22 c'est le réseau de contacts et la capacité de
- 23 l'individu à... à rencontrer des gens et être
- 24 capable de vendre et de développer des projets.
- 25 Q. **[720]** O.K. Juste avant qu'on aille davantage aux

1 années chez Roche, on va rester un petit peu en
2 surface juste pour comprendre les différentes
3 étapes. Donc, vous êtes engagé en quatre-vingt-
4 quatorze (94) comme vice-président principal au
5 développement des affaires, et corrigez-moi si je
6 me trompe. Et je comprends qu'il y a pas vraiment
7 de changements jusqu'en deux mille un ou deux mille
8 deux (2002), soit à l'arrivée de madame Michaud à
9 Montréal. Est-ce que je me trompe ou...?

10 R. Oui. En fait, oui, il y a eu des changements assez
11 importants chez Roche en cours de route.

12 Q. **[721]** Je parle au niveau de vous, de votre
13 définition de tâches, de ce que vous faites
14 quotidiennement, là.

15 R. Oui. Oui.

16 Q. **[722]** Et donc, en deux mille un (2001), deux mille
17 deux (2002), il y a l'arrivée de France Michaud,
18 qui, on va voir plus tard dans votre témoignage
19 qu'il y a certaines choses qui ont changé. Et on a
20 su, par le bénéfice de certains témoignages qui ont
21 eu lieu avant vous qu'en deux mille cinq (2005),
22 dans le contexte de ce moment-là, en deux mille
23 cinq (2005), votre contrat en tant que tel est
24 terminé et vous devenez à ce moment-là consultant.
25 Est-ce que c'est exact?

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[723]** O.K. Et vous allez être consultant
3 jusqu'en... l'êtes-vous encore aujourd'hui,
4 consultant?
- 5 R. Non. Non.
- 6 Q. **[724]** Jusqu'à depuis quand n'êtes-vous plus
7 consultant?
- 8 R. En fait, c'est des contrats de deux ans. Il y en a
9 eu trois. Donc, d'avril... avril deux mille cinq
10 (2005) à avril deux mille onze (2011).
- 11 Q. **[725]** Environ?
- 12 R. Oui. Mais le contexte... le contexte de l'arrivée
13 de consultants va avec la période où Roche...
- 14 Q. **[726]** Le nouveau Roche, là?
- 15 R. Bien en fait, Roche, dans un premier temps, avait
16 été acquis par...
- 17 Q. **[727]** Shaw?
- 18 R. Non. D'abord, dans un premier temps par I.T., à la
19 fin des années quatre-vingt-dix (90). Et une
20 faillite de I.T. dans l'éclatement de la bulle
21 technologique, Shaw est devenu le propriétaire et
22 l'inconfort des gens à partir de deux mille... fin
23 deux mille trois (2003), début deux mille quatre
24 (2004) a fait mûrir une réflexion chez les
25 actionnaires pour racheter... racheter, donc, de

1 Shaw, ce qui s'est produit aux alentours de juin
2 deux mille cinq (2005). Mais tout le travail a été
3 fait au préalable et j'avais déjà signifié à partir
4 de ce moment-là, en janvier, février, à monsieur
5 Martel et aux gens qui étaient dans le comité
6 visant l'acquisition qu'à l'âge où j'étais rendu,
7 que mon espérance de... d'être actionnaire d'une
8 entreprise n'était pas là et que je souhaitais
9 avoir une... une autre forme d'engagement, si tel
10 était le désir de... de ceux qui allaient
11 continuer.

12 Q. **[728]** O.K. Et... mais expliquez-moi dans ce cas-là
13 pourquoi vous signez votre contrat de consultant,
14 le premier en avril deux mille cinq (2005)?

15 R. Oui. Oui.

16 Q. **[729]** Donc, deux mois avant que le nouveau Roche
17 voie le jour. Question logique comme ça, pourquoi
18 pas avoir attendu pour signer le contrat de
19 consultant avec le nouveau Roche, parce que là la
20 nouvelle structure que vous préféreriez comme
21 consultant était avec le nouveau Roche?

22 R. Oui, oui. Mais en fait, c'est que c'était déjà
23 acquis que...

24 Q. **[730]** O.K. C'est juste que ça s'est concrétisé le
25 vingt-quatre (24) juin, mais...

1 R. Oui, c'est ça. C'est ça, c'était déjà acquis que...

2 Q. **[731]** Les offres acceptées.???????

3 R. ... que le nouveau Roche serait en fonction, en
4 opération à une date X. Donc, tous les termes
5 étaient convenus et donc, c'est à partir de ce
6 moment-là que la discussion avec monsieur Martel et
7 l'offre de monsieur Martel, j'ai accepté l'offre de
8 monsieur Martel.

9 Q. **[732]** Parfait. Jusque... et donc, trois fois deux
10 ans jusqu'à approximativement avril deux mille onze
11 (2011)?

12 R. Avril deux mille onze (2011), oui.

13 Q. **[733]** Est-ce qu'en aucun temps, entre quatre-vingt-
14 quatorze (94) et deux mille onze (2011), vous
15 avez... vous travaillez à Montréal ou avez un
16 bureau à Montréal? Je comprends qu'en quatre-vingt-
17 quatorze (94) c'est loin... c'est pas votre
18 intention, mais pendant une quinzaine d'années, ça
19 évolue.

20 R. Oui, définitivement. Un des objectifs de l'époque
21 était de tenter de... d'ouvrir un bureau à Montréal
22 et de... et de tâter le marché, compte tenu de...
23 du potentiel... du potentiel sur le plan du travail
24 qu'il y avait dans la grande région de Montréal et
25 en Montérégie, de même que dans le nord de

1 Montréal.

2 Q. **[734]** O.K. Donc, Montréal et les environs?

3 R. Oui.

4 Q. **[735]** Donc, en quelle année vous... pas déménagez,
5 mais du moins déménagez professionnellement à
6 Montréal ou vous êtes...

7 R. En fait, j'ai toujours été attaché à Québec.

8 Q. **[736]** O.K.

9 R. Alors, et donc, je... je me présentais à Montréal
10 deux... deux fois... deux fois semaine, dépendant,
11 des fois une fois semaine pour tenter de faire une
12 démarche auprès de clients potentiels. N'ayant pas
13 de bureau officiel à Montréal...

14 Q. **[737]** Roche ou vous?

15 R. Roche.

16 Q. **[738]** O.K.

17 R. Roche. Alors... parce que là je suis un actionnaire
18 de Roche à ce moment-là.

19 Q. **[739]** Oui, à ce moment-là, donc avant deux mille
20 cinq (2005).

21 R. Parce que j'ai été actionnaire de Roche dès mon
22 arrivée chez Roche.

23 Q. **[740]** On va y revenir.

24 R. Donc, à partir de ce moment-là, c'était la
25 recherche de clients potentiels pour Roche qui

1 n'avait pas de bureau sur l'Île de Montréal. Donc,
2 c'était le travail qui était fait en démarchage à
3 gauche et à droite.

4 Q. [741] Donc, vous y allez de façon un peu
5 itinérante. Ponctuellement, mais vous avez...

6 R. C'est ça, oui.

7 Q. [742] ... donc, vous avez jamais eu de bureau en
8 tant que tel, vous, personnellement, là, à
9 Montréal?

10 R. Non. Non.

11 Q. [743] Donc, si on... si on revient maintenant, on
12 va y aller de façon plus précise. Vous dites donc,
13 dès quatre-vingt-quatorze (1994), vous êtes
14 approché par les quatre individus que vous nous
15 avez mentionnés, de la haute direction, bref, de
16 Roche. On vous offre le poste de vice-président
17 principal au développement des affaires et donc je
18 comprends, vous le disiez à l'instant, que dès ce
19 moment-là, vous devenez actionnaire.

20 R. Oui.

21 Q. [744] De Roche.

22 R. Oui.

23 Q. [745] O.K. Et donc, jusque... votre... comment je
24 pourrais dire, l'idée d'aller démarcher à Montréal
25 ou le désir ou l'intention plutôt d'aller à

1 Montréal va se matérialiser en quelle année?

2 R. Je vous dirais que quatre-vingt-quinze (1995),
3 quatre-vingt-seize (1996). Quatre-vingt-quinze
4 (1995), quatre-vingt-seize (1996), il a commencé à
5 y avoir des démarches.

6 Q. **[746]** C'est assez rapidement.

7 R. Oui, oui, assez rapidement. Assez rapidement parce
8 que, évidemment, Roche était très, très bien
9 implantée dans l'est du Québec. D'autres firmes de
10 l'est du Québec étaient déjà à ce moment-là en
11 démarches d'implantation ou implantées à Montréal,
12 vu le potentiel et c'est donc, donc Roche a tenté
13 de suivre le même mouvement et s'implanter donc
14 dans l'ouest.

15 Q. **[747]** D'accord. On va regarder un premier document,
16 mais je pense que vous en avez pris connaissance.
17 C'est un document qui a déjà été produit dans le
18 cadre du témoignage de monsieur Gilles Cloutier.
19 C'est l'ong... la pièce, pardon, 61P-659.

20 R. Hum, hum.

21 Q. **[748]** Donc, peut-être avant qu'on regarde le
22 document, vous savez de quel document je parle?

23 R. Bien, je le sais parce que les enquêteurs de la
24 Commission que j'ai rencontrés me l'ont montré et
25 que, à mon retour de voyage en Europe au mois de

1 mai deux mille treize (2013), j'avais eu écho que
2 monsieur Cloutier avait passé une bonne semaine
3 ici. Alors... et puis il y avait des pièces. Donc,
4 je suis allé vérifier à ce moment-là ce que je
5 pouvais vérifier et par la suite, les rencontres
6 avec les enquêteurs de la Commission, m'ont permis
7 de toucher à une partie du document en question.

8 Q. **[749]** O.K. Donc, est-ce que c'est des documents que
9 vous aviez déjà vus avant de rencontrer, avant soit
10 de consulter le témoignage de monsieur Cloutier ou
11 rencontrer les enquêteurs de la Commission?

12 R. Écoutez, de manière, ça fait quand même vingt (20)
13 ans. Alors...

14 Q. **[750]** Ça, j'en suis conscient.

15 R. ... vingt (20) ans, même si j'ai une relative bonne
16 mémoire, ce que je me rappelle c'est que monsieur
17 Lacroix avait convoqué une réunion de réflexion des
18 principaux de Roche sur le plan stratégique et
19 qu'il y avait eu des discussions sur le
20 développement des affaires à ce moment-là. Donc, et
21 il y avait une réflexion. Donc, lorsque je fais la
22 lecture du document, j'ai de la difficulté à
23 reconnaître que je puisse être l'auteur du document
24 malgré la note que monsieur Lacroix m'adresse à ce
25 moment-là en décembre je pense, deux (2) décembre,

1 c'est ça, quatre-vingt-quatorze (1994). Alors... et
2 lorsque je parcours les, je pense que c'est
3 quatorze (14) pages qui restent, si on fait
4 exception des deux de monsieur Lacroix, j'ai de la
5 difficulté à me retrouver dans ce que moi
6 habituellement j'écris, je fais, puisqu'il y a des
7 références à l'intérieur de ce document-là d'une
8 étude américaine, dont j'ai fait une petite
9 recherche pour essayer de me rebrancher dans le
10 réel de l'époque et c'est un document qui est
11 uniquement en anglais et malheureusement, je suis
12 un des handicapés et handicapés du Québec...

13 Q. **[751]** Linguistique.

14 R. ... je ne suis pas bilingue. Donc, ça me cause un
15 certain nombre de problèmes, mais j'ai certainement
16 participé à l'élaboration de ce document-là, en
17 particulier dans la partie diagnostic que les
18 enquêteurs de la Commission ont pu me montrer, que
19 j'ai pu voir sans en avoir de copie. Il est
20 possible que ce... il y ait des parties qui
21 m'appartiennent, oui.

22 Q. **[752]** O.K. Donc, je dois comprendre de votre
23 réponse que vous avez peut-être parti... vous avez
24 certainement participé à l'élaboration, à...

25 R. À la réflexion en tout cas, à la réflexion.

- 1 Q. [753] ... à la tempête d'idées, pour faire...
- 2 R. Oui.
- 3 Q. [754] ... un mot plus québécois, le « brain
- 4 storming » du document, là, pour parler
- 5 franchement, mais vous êtes pas l'auteur du
- 6 document.
- 7 R. Bien, écoutez, je...
- 8 Q. [755] De mémoire, parce que ça fait vingt (20) ans.
- 9 R. De mémoire, oui, c'est ça.
- 10 Q. [756] On peut peut-être quand même regarder juste
- 11 deux, trois éléments dans le document...
- 12 R. Oui.
- 13 Q. [757] ... pour voir si effectivement, là, ça
- 14 représente bien soit votre réflexion, les
- 15 discussions qui avaient pu y avoir... bien... Juste
- 16 avant, on voit que, donc c'est monsieur Lacroix.
- 17 R. Oui.
- 18 Q. [758] Quel poste occupait-il à ce moment-là
- 19 exactement?
- 20 R. C'était le président du conseil.
- 21 Q. [759] C'était le président du conseil, donc il vous
- 22 dit, Marc... Il s'adressait à vous, là, Marc Yvan.
- 23 R. Oui.
- 24 Q. [760] J'ai pris connaissance du document...
- 25 R. Oui.

1 Q. **[761]** ... que tu m'as remis lundi soir
2 dernier [...]. Le diagnostic que tu as
3 fait de la solution (sic) [...] est
4 très intéressant [...]

5 Donc, le document que vous lui aviez remis,
6 c'était... c'est ce que vous nous parliez, une
7 espèce de diagnostic dans lequel vous énoncez des
8 problématiques?

9 R. Non, non. C'était sur...

10 Q. **[762]** Qu'en est-il?

11 R. ... surtout un état de situation de... du
12 positionnement en mandats de Roche dans les
13 différentes régions du Québec.

14 Q. **[763]** O.K.

15 R. Donc, c'était pour... s'il pouvait amener,
16 finalement, une réflexion pour dire : « Où est-ce
17 qu'on... où est-ce qu'on n'est pas, puis où il faut
18 faire des efforts pour être capable de
19 s'implanter? »

20 Q. **[764]** O.K. si on va à la deuxième page, Madame
21 Blanchette, dans le haut, au point 4. Évidemment,
22 c'est toujours monsieur Lacroix qui parle, là...

23 R. Oui.

24 Q. **[765]** Je veux pas vous faire dire des choses que
25 vous avez pas nécessairement dites. Sauf, je veux

1 voir si vous aviez soit participé, ou si vous êtes
2 en accord, ou avez été impliqué d'une façon ou
3 d'une autre. Au deuxième point qu'on voit au point
4 4...

5 R. Oui, oui.

6 Q. [766] ... donc, on voit : « Relations politiques et
7 contributions politiques » à tous les niveaux.

8 R. Hum hum.

9 Q. [767] Donc, est-ce que ça, c'est un élément que
10 vous suggérez...

11 R. Bien...

12 Q. [768] ... ou que monsieur Lacroix suggérait ou
13 c'était carrément une évidence puis il fallait...
14 il fallait le faire?

15 R. Bien, c'est ce que monsieur Lacroix écrit, et donc,
16 ça, c'est... c'est... ça vient de monsieur Lacroix.

17 Q. [769] Donc, vous, vous pensiez pas que ça faisait
18 partie des solutions à ce moment-là quand vous avez
19 participé à la... à la réflexion?

20 R. Non, mais ce que je comprends de ce... ce que je
21 comprends de ce résumé...

22 Q. [770] Oui.

23 R. ... c'est que monsieur Lacroix m'écrit et me dit :
24 « Voici... voici ce qui devrait, je pense... ce sur
25 quoi tu devrais attirer ton attention. » Et c'est

1 comme ça que je le prends, donc... Lui évoque à ce
2 moment-là dans la situation de quatre-vingt-
3 quatorze (94), pas la situation de deux mille
4 quatorze (2014), la situation de quatre-vingt-
5 quatorze (94).

6 Q. [771] On s'entend que les... autres temps autres
7 moeurs. Donc...

8 R. Alors, que...

9 Q. [772] ... ça, ça fait vingt (20) ans.

10 R. ... il y a... qu'il y a, effectivement, une
11 attention qui doit être portée aux relations et
12 contributions politiques... aux contributions
13 politiques fédérales, provinciales et municipales.

14 Q. [773] Mais, en quatre-vingt-quatorze (94), est-ce
15 que c'est une évidence? Donc, est-ce que vous êtes
16 d'accord avec ce... cette solution...

17 R. C'est plus dans... c'est plus dans l'air du temps,
18 effectivement, à ce moment-là. Si... si on veut se
19 dire la vérité, là, je pense que la Commission a
20 encore du travail à faire et autant... autant vous
21 donner mon impression tout de suite. Oui, c'était
22 dans l'air du temps.

23 Q. [774] Qu'est-ce que vous voulez dire? Juste pour...

24 R. Bien, c'était... c'était, à l'époque... à l'époque,
25 que de contribuer aux partis politiques, soit en

1 fédéral, provincial et municipal, c'était...

2 c'était...

3 Q. [775] Dans les moeurs?

4 R. C'était dans les moeurs, à l'époque.

5 Q. [776] Peu importe qu'on soit un individu ou une
6 entreprise?

7 R. Ah! Même à cette époque-là.

8 Q. [777] Oui? Donc, vous êtes d'accord avec moi que,
9 même si on est une entreprise ou un individu,
10 c'était... c'était dans les moeurs de contribuer?

11 R. Bien, écoutez, le nier... le nier aujourd'hui,
12 c'est... le nier aujourd'hui, c'est nier une
13 évidence et je suis pas devant la Commission pour
14 être hypocrite.

15 Q. [778] Donc, vous êtes... est-ce qu'on... Je vais
16 vous passer carrément l'affirmation suivante : est-
17 ce qu'on peut dire que jusqu'à ce que plusieurs
18 témoins ont qualifié de « l'effet Marteau » donc,
19 quand il y a eu la mise sur pied de l'UPAC, l'UAC,
20 la Commission éventuellement, donc deux mille neuf
21 (2009), deux mille dix (2010), donc, avant ça,
22 est-ce qu'on peut dire - on va se dire les vraies
23 choses, vous voulez pas être hypocrite, tant
24 mieux - on va dire qu'avant l'effet Marteau deux
25 mille neuf (2009), deux mille dix (2010), on peut

1 dire que c'était... c'était assez répandu de part
2 et d'autre qu'on contribuait auprès des partis
3 politiques, tous les partis politiques, qu'on soit
4 une ent... même si on est une entreprise, qu'on est
5 une firme de professionnels?

6 R. Écoutez...

7 Q. [779] C'est trop général?

8 R. Écoutez, chose certaine...

9 Q. [780] Oui.

10 R. ... c'est pas le problème d'un individu, c'est pas
11 le problème d'une entreprise, c'est un problème de
12 société. Si on veut être assez clair... assez clair
13 aujourd'hui puis pas tenter de... de... de
14 maquiller la vérité. C'était... c'était,
15 effectivement, une... assez répandu, à peu près à
16 tous les niveaux que, oui, on appelait des
17 individus, mais ces individus-là faisaient partie
18 d'entreprises, peu importe... peu importe
19 l'entreprise, que ce soit un bureau d'avocats, que
20 ce soient des comptables, que ce soient des... des
21 architectes, que ce soient des ingénieurs, donc...
22 On peut... on peut continuer comme individu à... à
23 nier cette réalité-là, mais le fait est que, c'est
24 ça... c'est ça qui s'est passé, puis la
25 démonstration est faite devant la Commission.

1 Alors, c'est... ça me paraît évident.

2 Q. **[781]** Et, est-ce que c'est de... ma question...
3 peut-être sous plusieurs sous-questions, mais est-
4 ce qu'on peut dire que depuis deux mille neuf
5 (2009), deux mille dix (2010), là, sans mettre une
6 date précise, tout ce qui tourne après l'effet
7 Marteau, que cette pratique-là est devenue beaucoup
8 plus taboue et que là on a commencé à crier un peu
9 à la vierge offensée lorsqu'on entendait dire que
10 quelqu'un sollicitait une firme d'ingénierie...
11 d'ingénieurs ou une firme d'architectes ou une
12 firme d'avocats, encore?

13 R. Ah! C'est sûr que... c'est sûr qu'il y a un effet.
14 C'est sûr qu'il y a un effet. Je pense, tous ceux
15 qui viennent... qui viennent vous le dire, je pense
16 que, à force... à force d'en entendre, à force de
17 le dire, ça devient une vérité, c'est pas un
18 mensonge. Alors, à partir de ça, c'est... oui,
19 effectivement, cet effet-là a fait en sorte... et
20 changements de règles aussi que les gouvernements
21 ont apportés sur le plan des contributions, ont
22 fait en sorte que, dans la mesure où les partis
23 sont mieux financés par l'État, met moins de
24 pression sur les partis politiques pour ramasser
25 des sommes. Et les machines politiques

1 d'aujourd'hui - si je peux me permettre de partager
2 mon expérience...

3 Q. **[782]** Certes, allez-y.

4 R. Les machines politiques aujourd'hui sont devenues
5 des monstres et des exigences qui sont assez
6 importantes sur le plan... sur le plan financier.
7 Et je pense que tout ça est après revenir à une
8 situation un peu plus normale. Mais, tous les
9 aspects marketing, publicité au fil des années ont
10 mis une pression énorme sur les partis politiques
11 et les réunions à la douzaine commandées par des
12 partis politiques ont mis une pression sur des
13 machines... sur des machines politiques. Donc, à
14 partir de ça, bien, il faut les financer et ça a
15 mis de la pression un peu partout. Donc,
16 aujourd'hui je pense qu'on revient à quelque chose
17 qui est un peu plus dans les budgets normaux pour
18 aujourd'hui, avec l'évolution aussi de la
19 communication qui fait en sorte qu'il y a moins de
20 pression pour avoir une photo sur un poteau ou un
21 message... un message à la télévision ou à la
22 radio.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[783]** Les réseaux sociaux?

25 R. Les réseaux sociaux, définitivement.

1 Définitivement.

2 Me SIMON TREMBLAY :

3 Q. **[784]** O.K. Une petite question comme ça. Vous,
4 quand vous étiez ministre, là...

5 R. Oui.

6 Q. **[785]** ... est-ce que vous aviez un objec... Vous
7 étiez ministre sous le Parti libéral du Québec. On
8 a entendu certaines allégations et même aveux de
9 certains... non, certaines allégations à l'effet
10 que, aujourd'hui, du moins dans la deuxième partie
11 des années deux mille (2000), les ministres du
12 Parti libéral avaient un objectif de cent mille
13 dollars (100 000 \$). Vous, lorsque vous étiez
14 ministre, donc pendant les deux... les deux termes,
15 si on veut, là...

16 R. Neuf (9) ans.

17 Q. **[786]** ... est-ce que vous aviez un objectif de
18 cette nature-là? Et si, oui, quel était-il?

19 R. En fait, c'est un objectif qui était fixé par le
20 parti à partir de la richesse de votre comté.
21 Alors, selon une grille établie à l'époque...

22 Q. **[787]** Un peu comme monsieur Murray hier matin est
23 venu expliquer. Peut-être vous le connaissez pas,
24 vous l'avez peut-être pas entendu, mais qui a une
25 analyse un peu socio... socio-économique, si on

1 veut...

2 R. Bien...

3 Q. **[788]** ... faite par...

4 R. Oui, ça a été le cas pendant... pendant plusieurs
5 années au Parti libéral du Québec et en particulier
6 lorsque j'ai été ministre, c'étaient des objectifs
7 différents de chacun des comtés. Il y avait pas...
8 on entend beaucoup cent mille dollars (100 000 \$),
9 cent mille dollars (100 000 \$) pour chaque
10 ministre. Il est sûr qu'il y avait d'abord une base
11 de comté par la richesse du comté et il
12 s'ajoutait... je pourrais pas vous dire le montant,
13 je me souviens plus, là, mais un montant
14 additionnel si vous étiez ministre parce que
15 normalement votre poids politique fait en sorte que
16 vous devriez être capable de ramasser un peu plus
17 que... qu'un député ou un comté orphelin. Donc,
18 effectivement il y avait des objectifs, mais pas
19 uniforme pour les ministres, dépendant de leur
20 circonscription.

21 Q. **[789]** C'est une analyse subjective en fonction de
22 chaque individu et non, si vous êtes ministre,
23 c'est cent mille (100 000 \$) puis si vous êtes
24 député, c'est tant de mille?

25 R. C'est ça, c'était... Puis de mémoire, je pense que,

1 moi, le plus gros objectif que j'ai pu avoir dans
2 Charlesbourg comme ministre, si ma mémoire est
3 fidèle, c'est soixante... soixante mille dollars
4 (60 000 \$).

5 Q. [790] À titre de ministre des transports ou de la
6 santé également?

7 R. Ah...

8 Q. [791] Un des deux... les deux plutôt?

9 R. Les deux, bien oui, définitivement.

10 Q. [792] C'est quand même des ministères...

11 R. Définitivement, c'est deux... deux ministères...

12 Q. [793] ... on parle de gros ministères.

13 R. Oui.

14 Q. [794] O.K. J'ai quelques questions suite à votre
15 dernière réponse...

16 R. Oui.

17 Q. [795] ... bien entendu, là. Vous semblez dire que
18 la raison pourquoi le financement s'est
19 particulièrement accru, là, dans les dernières
20 années, c'est toutes les machines politiques et
21 les... les exigences requises et tout. Donc, une
22 question qu'on s'est beaucoup posé, à savoir
23 l'éternelle question : l'oeuf ou la poule? C'est-à-
24 dire, est-ce que c'est les firmes d'ingénierie,
25 d'architectes, d'ingénieurs, des entrepreneurs, les

1 avocats qui, du jour au lendemain, disent « je veux
2 participer à la démocratie, je vais aller donner
3 cent mille (100 000 \$), deux cent mille dollars
4 (200 000 \$) par année aux partis politiques » ou
5 c'est plutôt le parti politique qui, devant la
6 pression que peut-être le parti... un des deux...
7 un des partis peut leur mettre, mais ça va dans
8 l'obligation de multiplier les activités et donc
9 ils sont un peu les instigateurs de cet... de ces
10 demandes, de ces nombreuses demandes de financement
11 de partis politiques?

12 R. Si je peux me permettre.

13 Q. **[796]** Bien oui, allez-y. Vous êtes là pour ça.

14 R. De par mon expérience, c'est parce que je pense que
15 l'utilité de la Commission est de comprendre un peu
16 chacune des situations pour être capable d'évoluer.
17 Si vous êtes dans un système où les élections sont
18 aux quatre ans, prenons l'exemple de... notre
19 élection en quatre-vingt-cinq (85). On a un mandat
20 de quatre ans. Les objectifs du parti sont faits de
21 la manière suivante. Si vous avez un objectif de
22 ramasser vingt-cinq mille dollars (25 000 \$), il y
23 a X pour cent qui va aller dans la réserve pour
24 l'élection suivante. De telle sorte que vous
25 allez... si vous avez besoin d'amasser quarante

1 mille dollars (40 000 \$) pour payer l'élection qui
2 viendra, bien, vous devez mettre dans un compte en
3 fidéicommiss dix mille dollars (10 000 \$) par année.
4 De telle sorte qu'en faisant quatre campagnes de
5 financement en atteignant vos objectifs, vous êtes
6 dans une situation où vous avez l'argent pour être
7 capable de faire votre campagne électorale, donc
8 pas de pression additionnelle au moment où la
9 campagne se tient.

10 L'autre partie étant... C'est trois tiers.
11 L'autre partie allant directement au central. Parce
12 que le central, lui, au moment de chaque élection,
13 a une obligation d'avoir une publicité nationale et
14 de fournir l'encadrement aux candidats de chacune
15 des circonscriptions. Donc, un autre tiers qui va
16 là.

17 Et le troisième tiers, lui demeure à la
18 circonscription pour être capable de vaquer aux
19 occupations annuelles de l'association, soit se
20 présenter dans des... dans des réunions de conseil
21 général, de congrès de parti et ainsi de suite. Là
22 où la dynamique change, si vous intercalez un
23 référendum, bien, vous ajoutez une pression
24 additionnelle. Ou si une élection... si un
25 gouvernement est minoritaire et que vous avez, en

1 cascade, des élections, comme ça a pu être le cas
2 deux mille sept (2007), deux mille huit (2008),
3 deux mille douze (2012) et en incluant deux mille
4 trois (2003), donc on voit le cycle, lui, est
5 freiné par une exigence. Et une élection coûte,
6 règle générale, toujours plus cher... la suivante
7 coûte toujours plus cher que la précédente. De
8 sorte que, sur le plan publicitaire et ainsi de
9 suite, donc il y a des pressions. Et les machines
10 de partis, au fil des années... et ça je pense que
11 le Parti québécois, à partir de dix-neuf cent... la
12 création du Parti québécois, mouvement souveraineté
13 association, en soixante-huit (68), a fait en sorte
14 que le Parti libéral lui-même a dû se démocratiser.
15 Il y a eu une pression sur le Parti libéral...
16 donc, en dix-neuf cent soixante-seize (1976) en
17 particulier avec un financement populaire était
18 commencé à l'époque, lorsque le docteur Goldbloom
19 a présidé la première campagne de financement. Et,
20 au fil du temps, le parti, lui, s'est donné une
21 structure pour le référendum de dix-neuf cent
22 quatre-vingt (1980), qui a été très bénéfique en
23 termes de formation intense de chacune des
24 associations, l'objectif étant de sortir le plus de
25 votes possibles le jour du référendum. C'est répété

1 en quatre-vingt-un (81) sans succès, quatre-vingt-
2 cinq (85) par la suite. Donc, une qualité
3 d'organisation mais qui met une pression aussi sur
4 le plan... sur le plan du parti en matière de... de
5 finances pour être capable de payer chacun des
6 permanents.

7 Q. **[797]** Donc, pour reprendre ma question, l'oeuf ou
8 la poule, je comprends que c'est les exigences qui
9 s'ajoutent, qui s'accumulent des partis politiques
10 qui ont pas trop le choix, s'ils veulent être
11 financés, pour pourvoir faire leur campagne ou leur
12 référendum, d'aller chercher des fonds et à ce
13 moment-là c'est là que la pression augmente chez
14 les différents potentiels donateurs?

15 R. Il y a de la pression, oui. Si on veut tenter de
16 trouver quel est le... le donateur type d'un parti,
17 il faut d'abord commencer par les gens qui ont des
18 convictions. Parce qu'il y a... à travers tout ça,
19 il y a quand même des gens... après tout ce qu'on
20 entend, il y a quand même des gens qui ont des
21 convictions politiques.

22 Q. **[798]** Je pense que, vous, vous en êtes un exemple.

23 R. Ah! bien, écoutez...

24 Q. **[799]** Vous avez toujours contribué au Parti
25 libéral...

1 R. Quand j'ai... quand j'ai évoqué tout à l'heure
2 treize (13) ans, l'injection que m'ont faite mes
3 parents est restée, est encore dans mes veines puis
4 le sera probablement lorsque je serai sous terre.
5 Donc, à partir de ça, vous allez travailler aussi
6 par conviction, et c'est mon cas. Conviction
7 politique. Moi, j'ai adhéré au Parti libéral pour
8 les valeurs que défendait le Parti libéral. Et ces
9 valeurs-là restent imprégnées. Lorsqu'on voit
10 l'évolution de dix-neuf cent soixante (1960), la
11 nationalisation, pour ceux qui sont un peu plus
12 nationalistes, en soixante-deux (62), des
13 programmes sociaux, l'aide juridique, que vous
14 connaissez très bien, qui a été... qui a été faite
15 sous un gouvernement Bourassa, et ainsi de suite.

16 Q. **[800]** Monsieur Choquette, oui.

17 R. Donc, ces mesures... ces mesures sociales là
18 c'est... c'est la base même de ce qu'est le Parti
19 libéral. Et ça c'est des valeurs auxquelles, moi,
20 j'ai adhéré. Et ce qui fait la distinction entre le
21 fait que je sois libéral par rapport à péquiste,
22 parce qu'on pourrait dire la même chose du Parti
23 québécois sur le plan de ces valeurs-là, c'est
24 carrément que je suis un nationaliste mais pas un
25 indépendantiste. À partir de ça, donc, c'est des

1 convictions profondes qui font que vous vous
2 engagez et que vous travaillez comme vous l'avez
3 fait, comme je l'ai fait, à tout faire sur le plan
4 de l'organisation politique.

5 Donc, il y a des gens qui donnent, c'est
6 mon cas, c'est le cas de ma famille qui m'ont donné
7 des sous par conviction politique.

8 Q. **[801]** C'est pas le cas de tout le monde.

9 R. Non. Non, j'ai... j'avais d'abord commencé par
10 ceux-là parce que je pense que c'est probablement
11 la plus... la plus noble des... la plus noble des
12 raisons. Et vous avez des gens qui vont donner pour
13 effectivement des causes qu'eux-mêmes vont défendre
14 sur le plan de... sur le plan d'orientation de
15 sociétés. Et vous avez des gens qui, dans le monde
16 économique, vont davantage adhérer à une formation
17 politique pour ce qu'elle serait capable de faire
18 sur le plan, par exemple, des infrastructures ou
19 par un équilibre budgétaire. Et vous avez des gens
20 qui vont carrément donner dans l'espérance d'avoir
21 un retour. C'est sûr qu'il y a de ce monde-là aussi
22 parce que ça serait... nier ça aujourd'hui, ça
23 serait... ça serait nier une évidence que c'est...
24 qui est là.

25 Q. **[802]** Mais, comment je peux conjuguer votre réponse

1 avec le fait, on l'a vu, et on peut montrer les
2 chiffres si vous voulez, on peut parler de Roche
3 parce que vous étiez plus impliqué, mais Roche
4 donne généreusement aux deux partis principaux. Et
5 même, lorsqu'il y a eu la montée de l'ADQ, il y
6 avait même eu une troisième pensée pour celle-ci et
7 contribué, de façon pas aussi généreuse, j'en
8 conviens, mais une firme comme Roche qui contribue
9 de façon généreuse aux deux partis politiques
10 principaux ou d'autres firmes ou d'autres
11 professionnels, est-ce que je dois comprendre, eux,
12 ils sont dans la dernière catégorie, c'est-à-dire
13 sans nécessairement espérer avoir un contrat, mais
14 espérer peut-être aider un jour à débloquer quelque
15 chose?

16 R. Écoutez, pas nécessairement. Pas nécessairement
17 parce qu'il y a des gens de Roche qui sont passés
18 puis qui vous ont dit qu'ils le faisaient, mais
19 pour certains que ça créait un certain inconfort.
20 Donc, vous avez une partie de votre réponse. Si ça
21 crée de l'inconfort, c'est que tu préférerais
22 probablement faire autre chose. Mais dans l'air du
23 temps, lorsque vous êtes dans une firme, si vous
24 n'êtes pas un participant à ces opérations-là de
25 financement de... de partis politiques, il y a...

1 il y a un risque qu'on peut pas... qu'on peut pas
2 évaluer aujourd'hui puis qu'on peut pas... ça peut
3 pas être une affirmation solennelle et éprouvée,
4 mais il y a un risque. Donc, il y a aussi chez...
5 il y a aussi chez ces... chez des gens, y compris
6 de Roche ou d'ailleurs de toutes les firmes,
7 certaines affinités plus évidentes avec un parti
8 qui va, par exemple, mettre un programme
9 d'infrastructures et, ultimement, dire, bien il y
10 en a... il va y en avoir. S'il y en a... s'il y en
11 a comme ça, bien je risque d'en avoir aussi. Donc,
12 il y a... il y a de ça aussi.

13 Q. **[803]** Mais, Monsieur, est-ce qu'on peut s'entendre
14 sur une chose? La firme BPR, là, disons est
15 reconnue davantage pour être proche de la firme...
16 du Parti québécois, du moins avant deux mille cinq
17 (2005), là, si on veut, la période de quatre-vingt-
18 dix-deux mille cinq (1990-2005), est-ce que je me
19 trompe en disant que BPR, compte tenu de ses hauts
20 dirigeants puis de leur proximité, notamment avec
21 le Parti québécois, que c'est une firme qui est
22 peut-être associée au Parti québécois?

23 (15:08:42)

24 Me ESTELLE TREMBLAY :

25 J'aimerais m'objecter à cette question puisqu'elle

1 est en dehors de votre mandat. Mil neuf cent
2 quatre-vingt-cinq (1985) à mil neuf cent quatre-
3 vingt-seize (1996).

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 J'ai demandé jusque... avant deux mille cinq
6 (2005), donc minimalement entre quatre-vingt-seize
7 (96) et deux mille cinq (2005), je suis en droit de
8 lui demander si BPR est reconnue comme étant...

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 Vous avez parlé de quatre-vingt-cinq (85)? Est-ce
11 que j'ai compris... moi, j'ai entendu quatre-vingt-
12 cinq (85), en tout cas.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Je me suis sans doute mal exprimé. J'ai dit avant
15 deux mille... je voulais dire. Si je l'ai pas dit,
16 avant deux mille cinq (2005). Du moins, c'était mon
17 intention.

18 Q. **[804]** Donc, avant deux mille cinq (2005), la
19 question était : est-ce que c'est exact de dire que
20 la firme BPR était plutôt reconnue comme étant une
21 firme péquiste versus Roche, qui était peut-être
22 davantage une firme proche du Parti libéral, compte
23 tenu de ses hauts dirigeants puis de ses personnes
24 en place? Est-ce que je généralise trop?

25 R. En fait, je vais d'abord régler le problème de

1 Roche. Alors, Roche a probablement été identifiée
2 au Parti libéral par ma présence, de manière plus
3 forte. Je pense que c'est... c'est l'évidence même.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[805]** C'est certain que vous seriez peut-être pas
6 allé dans une firme associée au Parti québécois
7 puisque vous dites vous-même que vous aviez...

8 R. Non, pas nécessairement parce qu'au bout de la
9 ligne, c'est davantage les individus qui
10 m'intéressaient. D'abord, je sais pas si vous savez
11 ce que c'est que d'être neuf ans ministre dans des
12 ministères aussi importants que ceux-là avec tout
13 ce que ça demande comme énergie et comme efforts.
14 Vous voulez pas vous retrouver dans une nouvelle
15 profession avec quelqu'un avec qui vous avez moins
16 d'affinités sur le plan philosophique et sur le
17 plan opérationnel. Donc, j'ai peine... j'ai peine à
18 vous répondre oui à votre question dans le cas de
19 BPR, parce qu'il y avait chez BPR des... des gens
20 qui... qui étaient reconnus comme étant libéraux
21 (sic), en particulier monsieur Paul Lafleur, qui a
22 été président de BPR pendant un bon bout de temps,
23 donc...

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[806]** Il n'y a pas de proximité avec tout ce qui

1 est le maire L'Allier puis qui était identifié
2 davantage au Parti québécois. Sans dire que c'est
3 une... c'est pas marqué BPR, entre parenthèses PQ,
4 on s'entend, là...

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[807]** ... mais au même titre que par votre
7 présence, la firme Roche est peut-être davantage
8 identifiée au Parti libéral que BPR par la présence
9 de certains hauts dirigeants qui étaient peut-être
10 plus identifiés au Parti québécois...

11 R. Si vous me permettez...

12 Q. **[808]** ... quand j'aurai fini ma question.

13 R. ... mais je vais peut-être tenter de répondre à
14 votre question de manière la plus transparente
15 possible.

16 Q. **[809]** S'il vous plaît.

17 R. Parce que lorsqu'on évoque monsieur L'Allier, on
18 doit se rappeler que monsieur L'Allier a d'abord
19 été un ministre du gouvernement libéral Bourassa.
20 Donc, ça, ça a été la première... Par la suite,
21 effectivement, monsieur L'Allier a été quelqu'un
22 qui, au référendum de, au référendum s'est prononcé
23 pour l'indépendance et c'était son choix et sa
24 liberté comme individu. Je l'aurais pas souhaité
25 comme maire, mais il l'a fait, donc c'était son

1 choix à lui. Il a vécu avec les conséquences. Oui,
2 oui, la firme BPR est devenue près de la Ville de
3 Québec, était un peu dominante et comme Roche a pu
4 l'être à un moment donné aussi, mais c'est pas
5 uniquement une question d'appartenance politique.
6 Il faut aussi que vous ayez les ingénieurs de
7 pointe ou les dossiers de pointe qui vont aller
8 avec les besoins, les besoins de la Ville. Donc, je
9 pense que les gens sont suffisamment responsables
10 pour être capables de donner des mandats à des gens
11 qui ont l'expertise et la compétence pour être
12 capables de livrer ce que vous attendez.

13 Q. **[810]** O.K. Donc, vous êtes pas en mesure de
14 confirmer l'hypothèse que je vous propose?

15 R. Écoutez, là, je sais qu'il y avait des gens chez
16 BPR qui étaient proches du Parti québécois puis
17 bon, bien, coudon, que le bon Dieu les bénisse.

18 Q. **[811]** Donc, ça, vous reconnaissez ça quand même?

19 R. Qu'il y avait des gens chez BPR?

20 Q. **[812]** Qu'il y a des gens proches du Parti québécois
21 parce que...

22 R. Ce qui était moins le cas chez Roche. (Inaudible)
23 ma présence.

24 Q. **[813]** Non je posais... Vous êtes d'accord avec moi
25 que BPR et Roche, dans l'est minimalement, c'est

1 des compétiteurs assez directs, là, donc c'est-à-
2 dire qu'ils ont un peu le même marché puis ils
3 agissent un peu...

4 R. Ah! c'est deux compétiteurs... Les deux firmes les
5 mieux implantées sur le plan, dans l'est du Québec,
6 sur le plan régional en offres de services
7 municipales et je vous dirais que sur le plan
8 industriel, BPR était plus fort que Roche.

9 Q. **[814]** Ça, j'imagine, puisque vous avez travaillé
10 chez Roche, c'est naturel de penser comme ça. Je
11 vous posais la question parce que ce sont deux
12 firmes d'ingénierie qui ont sur le même marché mais
13 qui ont, qui seront peut-être davantage identifiées
14 à un parti ou à un autre, mais malgré ça, et la
15 preuve le démontrera sous peu, les deux contribuent
16 de façon assez importante aux deux partis
17 politiques. Je vous pose cette question-là parce
18 qu'au début vous disiez, bien écoutez, on va peut-
19 être des fois contribuer ou encourager un parti
20 politique parce qu'il va y avoir des mesures au
21 niveau des infrastructures. Donc, si on a deux
22 firmes, du moins qui ont, dans la haute direction,
23 ont des gens qui sont peut-être davantage reliés à
24 un parti ou à un autre, mais malgré ça, et qui
25 soient compétiteurs, ils encouragent les partis de

1 part et d'autre. Donc, j'ai de la misère un peu à
2 expliquer comment une firme qui contribue aux deux
3 partis peut en être démocrate ou croire en la
4 démocratie suite à votre première réponse quand
5 vous nous disiez quand vous catégorisiez le type de
6 contributeurs.

7 R. Moi je serais incapable de vous dire, demain matin
8 si, par exemple, on avait eu un Paul au moment
9 d'une élection chez Roche, qui avait à l'époque
10 près de huit cents (800) employés, quel aurait été
11 le résultat le soir du scrutin? Possiblement qu'en
12 dix-neuf cent soixante-seize (1976), ça aurait été
13 aussi le reflet de ce qu'était la province, hein,
14 parce que, et à chacune des élections. Donc, tantôt
15 plus libérale, tantôt plus péquiste, mais c'est ça
16 la réalité. Donc, quand on parle de Roche, Roche
17 c'est aussi huit cents (800) employés qui
18 travaillent au quotidien, livrent des prestations,
19 ont leur opinion sur le plan personnel et, que des
20 dirigeants puissent être identifiés comme moi je
21 l'étais, ça a pas nécessairement d'influence sur ce
22 que chaque...

23 15:14:51

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. [815] Mais ce que vous avez dit tantôt, le fait que

1 la firme Roche contribue à plusieurs partis
2 politiques, est-ce que ça ne va pas dans le sens de
3 ce que vous décriviez plus tôt dans, lorsque vous
4 nous avez dit que, finalement, les firmes veulent
5 aussi se positionner sur l'échiquier du pouvoir?

6 R. Mais en fait, quand on dit que... lorsque l'exemple
7 de Roche contribue à tous les partis politiques, de
8 manière plus évidente au Parti québécois et au
9 Parti libéral, bon, je pour...

10 Q. **[816]** Irait de manière plus évidente au Parti
11 libéral qu'au Parti québécois?

12 R. Du temps où j'avais quelque chose à dire. Bon,
13 alors, donc je pense que c'est l'évidence mais tout
14 ça étant que les... les... les... le gouvernement
15 étant une partie importante des mandats donnés, que
16 ce soit en infrastructures municipales, aux
17 transports et ainsi de suite, donc dans le civil,
18 il est évident que, à partir du moment où vous êtes
19 un acteur, vous contribuez à la politique en... en
20 donnant des dons par des individus. Donc, c'est sûr
21 que vous attendez pas nécessairement un retour et
22 vous ne donnez pas parce que vous souhaitez avoir
23 un mandat. Chose certaine, c'est que vous voulez
24 quelqu'un qui, tantôt, va écouter vos
25 préoccupations. Et quand je parle de

1 préoccupations, c'est pas des préoccupations de
2 dire : « je veux absolument voir ce contrat-là, »
3 parce que c'est pas comme ça que ça fonctionne.
4 Moi, les sous que j'ai donnés, je les ai donnés
5 pour mes convictions, jamais dans l'espérance
6 d'avoir le retour avec un mandat précis, pas du
7 tout.

8 Q. **[817]** Non, mais c'est toujours quelque chose qu'on
9 garde en tête, cependant. Ça se passe certainement,
10 Monsieur Côté, dans le domaine du non-dit.

11 R. Bon...

12 Q. **[818]** Mais chacun sait où il se positionne, de
13 chaque côté où il se trouve.

14 R. Écoutez, je peux pas parler pour les autres. Moi,
15 il faut que je parle de... il faut que je parle
16 pour moi, ce que j'ai vécu. Chose certaine, mes
17 convictions et ma couleur politique ont peut-être à
18 l'occasion, ont peut-être, j'ai dit, à l'occasion
19 pas bien servi Roche du temps où les libéraux
20 n'étaient pas au pouvoir. Mais j'ai pas de... aucun
21 dossier précis. Je peux dire...

22 Q. **[819]** Bien, c'est peut-être l'ensemble des
23 dossiers?

24 R. C'est peut-être... Pardon?

25 Q. **[820]** C'est peut-être dans l'ensemble.

- 1 R. Écoutez...
- 2 Q. **[821]** Et quand vous dites que ça... en contribuant,
3 on s'assure d'être écouté?
- 4 R. Bien, en fait, sur le plan de... des orientations
5 globales, et non pas d'être écouté pour dire : « Je
6 souhaiterais... je sou... quand je te donne...
- 7 Q. **[822]** Bien...
- 8 R. ... voudrais-tu avoir une... un oeil attentif sur
9 telle ou telle affaire? » Non.
- 10 Q. **[823]** Non. Non, mais l'orientation globale voulant
11 dire : « quand je finance c'est à une certaine
12 hauteur qui... »
- 13 R. Non, non, non.
- 14 Q. **[824]** Non, je vous dis quand vous...
- 15 R. Oui, oui.
- 16 Q. **[825]** ... vous financez et que vous dites
17 l'orientation globale, c'est que globalement nous
18 aimerions avoir des contrats.
- 19 R. Non. Bien, non. Qu'il y ait de l'activité
20 économique, qu'il y ait... Non, non. Oui, oui,
21 mais... mais qui va amener...
- 22 Q. **[826]** De l'activité économique pour une firme
23 d'ingénieurs-conseils, c'est certainement d'avoir
24 des contrats.
- 25 R. Non, non, mais ce qu'il faut pour... pour être le

1 plus clair possible puis, peut-être que ce que vous
2 pensez est pas loin de ce que je pense, puis
3 j'essaye de l'exprimer...

4 Q. **[827]** Bien, c'est parce que... on va appeler un
5 chat, un chat.

6 R. Oui, oui, mais c'est ce que j'essaye de faire
7 aussi. Alors, peut-être qu'on n'a pas la même
8 définition du chat, là. Il y a différentes sortes
9 de chats, alors... différentes sortes de chats.
10 Moi, j'ai des ragdolls chez nous puis il y a... il
11 y a des... il y a des chats itinérants. Alors...
12 puis c'est pas les mêmes chats.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[828]** Un chat, c'est un chat.

15 R. Un chat... oui, un chat c'est... Oui.

16 Q. **[829]** Quand même.

17 R. Excusez-moi. Ce que je veux dire, c'est que, règle
18 générale, le Parti libéral du Québec a été reconnu
19 pour être un parti de relance économique. Donc, si
20 on parle de relance économique, ça se fait de
21 différentes... de différentes manières. Si vous
22 faites des infrastructures, ça collabore à la
23 relance économique, puis ça a été le cas dans... ça
24 a été le cas dans les dernières années. Par
25 conséquent, si vous faites... si vous... vous êtes

1 à l'écoute, comme gouvernement, de gens,
2 ingénieurs, avocats, ainsi de suite, ils viennent
3 plaider pour qu'il y ait un investissement massif
4 en infrastructures de la part du gouvernement,
5 inévitablement, vous allez avoir au bout de la
6 ligne, comme entreprise, des retombées comme
7 ingénieurs, comme architectes, ainsi de suite.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[830]** Oui, mais là, vous vous éloignez un petit peu
10 de la question. Quand... et je suis convaincue que
11 vous la comprenez, la question. Quand une
12 industrie...

13 R. Vous savez, Madame, j'ai juste... j'ai été à
14 l'Assemblée nationale pendant neuf ans à essayer de
15 répondre à des questions, puis des fois je
16 répondais mais j'avais pas compris la question.

17 Q. **[831]** Parce que vous aviez seulement une réponse en
18 tête?

19 R. Non, pas nécessairement. Non, non, pas
20 nécessairement.

21 Q. **[832]** Alors donc...

22 R. Je suis heureux de vous voir vous détendre un peu.

23 Q. **[833]** Inquiétez-vous pas, je reste toujours au
24 poste.

25 R. Oui, oui, non, non, je le sais. Je le sais, je vous

1 ai écoutée à l'occasion.

2 Q. **[834]** Alors donc, lorsque des firmes d'ingénierie,
3 ou lorsque que Roche, financent les partis
4 politiques et vous dites que c'est pour contribuer
5 à l'évolution ou avoir une activité économique,
6 c'est certainement dans l'espoir d'avoir des
7 contrats par le parti... bien, pas le parti, mais
8 le gouvernement au pouvoir à qui vous avez donné,
9 d'avoir des contrats d'une façon globale.

10 R. Par les donneurs. Par les donneurs, par ceux... par
11 ceux qui donnent du travail.

12 Q. **[835]** Bien, évidemment, donc ceux qui sont au
13 pouvoir.

14 R. Bien, peu importe.

15 Q. **[836]** D'où le financement du parti qui est au
16 pouvoir.

17 R. Ah! Pas... parce que...

18 Q. **[837]** Monsieur Côté.

19 R. Non, non, Madame. D'abord, le parti qui est dans
20 l'opposition, dans l'histoire du Québec, finit par
21 être au pouvoir.

22 Q. **[838]** C'est pour ça que vous donnez tout le
23 temps...

24 R. Non, non, mais c'est...

25 Q. **[839]** ... en moindre partie...

1 R. Non.

2 Q. **[840]** ... au parti qui n'est pas au pouvoir, mais
3 qui le sera tôt ou tard.

4 R. Mais, c'est pas le cas de tout le monde.

5 Q. **[841]** Mais, c'était le cas de Roche.

6 R. J'ai pu... j'ai vu un tableau qui a été produit, je
7 pense, la semaine dernière, qui montre... qui
8 montre l'évolution qui semble être en ligne avec...
9 avec les prises de pouvoir. C'est une
10 interprétation qu'on peut tirer.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Q. **[842]** Mais, Monsieur Côté, à vous écouter, vous
13 dites que la raison pourquoi une entreprise va
14 contribuer via ses employés à un parti politique,
15 c'est pour favoriser notamment son élection parce
16 que sa philosophie économique s'approche plus d'une
17 entreprise. Mais, comment expliquez-vous cette
18 réponse-là avec la réalité? On l'a vu du moins avec
19 Roche, avec CIMA+...

20 R. Vendredi.

21 Q. **[843]** ... à la fin de la semaine passée, vendredi,
22 qu'il y a une contribution des deux partis. Donc,
23 ça donne quoi d'encourager les deux partis
24 principaux si l'objectif derrière la contribution
25 est de s'assurer que le parti qui est plus proche

1 de nos idées économiques soit au pouvoir, mais
2 j'encourage les deux. Donc, on perd pas un peu son
3 temps? On vient pas annuler un peu la contribution
4 de l'un en donnant autant à l'autre?

5 R. Bien, ça peut être l'interprétation que vous tirez,
6 c'est pas la mienne.

7 Q. **[844]** O.K. Bien, expliquez-nous d'abord comment,
8 suivant la dernière réponse, je contribue à deux
9 partis politiques, si le but de la contribution,
10 c'est d'encourager un parti qui est proche de mes
11 idées au niveau économique.

12 R. Mais, j'ai pas dit... je l'ai pas dit dans mes
13 propos. J'ai dit tantôt que le Parti libéral était
14 davantage reconnu comme un parti de relance
15 économique. J'ai pas dit que le Parti québécois
16 avait pas, à certaines époques, eu des programmes
17 de relance économique de manière assez bien
18 structurée. Et il y a des gens qui vont se
19 retrouver plus facilement au Parti québécois, dans
20 les orientations du Parti québécois qu'au Parti
21 libéral, mais ça me paraît... ça me paraît être le
22 reflet de la société. Et des firmes de génie, c'est
23 le reflet de la société aussi, là, qu'on le veuille
24 ou pas.

25 Q. **[845]** Madame Blanchette, on va regarder l'onglet 6.

1 Peut-être que ça va nous permettre de... ça va vous
2 permettre de donner réponse à ma question.

3 R. Essayer de donner réponse.

4 Q. **[846]** Pardon?

5 R. Essayer de donner réponse à votre question.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[847]** Il faut l'écouter.

8 R. Oui.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Q. **[848]** On regarde. Donc, on se rappelle que le Parti
11 québécois est au pouvoir de quatre-vingt-dix-huit
12 (98) à deux mille trois (2003).

13 R. Oui.

14 Q. **[849]** On voit que les contributions semblent
15 avantager le... ça, c'est Roche, là, et c'est un
16 minimum, je le rappelle. Donc, on voit que,
17 jusqu'en deux mille trois (2003), on a tendance à
18 favoriser le Parti québécois, sauf en deux mille un
19 (2001) où c'est le Parti libéral, je sais pas s'il
20 y a une explication. Et après ça, le Parti libéral
21 prend le pouvoir et là, oups! On aide beaucoup
22 beaucoup le Parti libéral, mais on continue à
23 contribuer au Parti québécois, même les années
24 qu'il y a pas d'élection. Donc, après deux mille
25 trois (2003), on sait qu'il n'y aura pas d'élection

1 avant au moins deux mille sept (2007), en tout cas,
2 normalement, là. Vous avez fait de la politique
3 assez longtemps, vous pouvez être d'accord avec
4 moi. Et on voit que malgré ça, on va donner, en
5 deux mille cinq (2005), le même montant aux deux
6 partis alors qu'il n'y a pas une lueur, il n'y a
7 pas un iota d'élection qui s'en vient.

8 R. Oui.

9 Q. **[850]** Donc, j'essaie de comprendre comment qu'on
10 peut conjuguer ces données-là avec votre réponse,
11 c'est-à-dire pourquoi l'entreprise va... une
12 entreprise donnée, Roche en particulier ou CIMA+
13 qui a des chiffres semblables, plus gros, pourquoi
14 va-t-elle contribuer de façon assez importante?

15 R. Il y a des chiffres... il y a des chiffres qui sont
16 là que... que j'ai vus lorsque j'ai pu avoir accès
17 à ces documents-là dernièrement, que j'ai jamais
18 vus, alors en termes de contribution, en
19 particulier pour le Parti québécois, donc...

20 Q. **[851]** C'étaient quoi vos tâches? De quatre-vingt-
21 quatorze (94) à deux mille deux (2002)
22 minimalement, là, jusqu'à l'arrivée de France
23 Michaud à Montréal, c'est quoi vos tâches?

24 R. Bien, d'abord...

25 Q. **[852]** Au niveau... en lien avec le financement de

1 partis politiques.

2 R. Oui. Bon. D'abord, je suis pas président de Roche,
3 première des choses.

4 Q. **[853]** O.K.

5 R. Alors, je suis au développement. Il faut voir
6 comment est-ce que sont les structures de ces... de
7 ces organisations-là quand vous arrivez.

8 Q. **[854]** Mais, en étant vice-président principal
9 développement des affaires, est-ce qu'il y a
10 quelqu'un en haut de vous à l'exception du
11 président?

12 R. Non.

13 Q. **[855]** O.K. Est-ce qu'il y a... et est-ce qu'il y a
14 un autre vice-président principal qui s'occupe du
15 développement des affaires?

16 R. En fait, le développement des affaires est d'abord
17 l'affaire de chacune des unités d'affaires.

18 Q. **[856]** O.K. Mais, pourquoi...

19 R. C'est comme... c'est comme...

20 Q. **[857]** ... qu'on...

21 R. ... c'est comme ça qu'il faut... c'est comme ça que
22 ça fonctionne. Et chaque unité d'affaires, que ce
23 soit infrastructures municipales, que ce soit
24 industrielles, que ce soit transport, évaluations
25 municipales est assez jaloux de ses... de ses

1 champs à lui.

2 Q. **[858]** Hum hum.

3 R. Et il y a donc, à l'intérieur de ça, des gens qui
4 font du développement au quotidien. Un ingénieur
5 qui est responsable d'un projet dans une
6 Municipalité va faire... va faire du développement
7 d'affaires.

8 Q. **[859]** Il va inviter à souper un fonctionnaire,
9 quelque chose comme ça, il va développer les
10 affaires. Mais, à votre niveau, vous êtes vice-
11 président principal développement des affaires, je
12 comprends que ça peut être un titre ronflant qui
13 est impressionnant mais on vous donne pas ce titre-
14 là sans raison. Minimale, vous avez des tâches
15 en lien avec ce titre-là.

16 R. Les tâches c'est d'aller chercher des mandats ou de
17 répondre à des professionnels qui sont en bas et
18 qui, à l'occasion, pourraient avoir besoin d'un
19 contact ou de... ou d'un conseil. C'est ça la...
20 Donc, la responsabilité du développement des
21 affaires et d'abord celle de chacune des unités. Et
22 le haut donc, du développement des affaires chez
23 Roche, je sais pas si c'était comme ça ailleurs, je
24 peux pas vous le dire, mais chez Roche c'était
25 donc, en support, en accompagnement ou en

1 développement de... de nouveaux... de nouveaux
2 marchés. Et, en particulier, là, on y reviendra
3 probablement, dans le développement de Montréal,
4 par exemple.

5 Donc, c'est exactement comme ça que ça se
6 passait. Et, quant à moi, les contributions qui
7 allaient au Parti québécois chez Roche, je...
8 j'étais pas dans le décor. C'est pas compliqué, là,
9 madame Michaud, je pense, vous l'a dit, que j'étais
10 perçu comme... comme le peinturé rouge, bon,
11 probablement juste le titre, et que ça ne
12 m'intéressait pas, moi, de... de faire ce genre
13 d'affaires là. Moi, je suis quelqu'un d'entier,
14 donc j'ai pas un visage en avant puis un visage en
15 arrière, j'en ai un seul. Alors, j'ai toujours été
16 comme ça, j'espère l'être toujours. Donc, à partir
17 de ça, c'était pas mon travail à moi, c'était plus
18 celui de monsieur Martel, au niveau de... au niveau
19 des contributions politiques autres.

20 Q. **[860]** Autres que le Parti libéral?

21 R. C'est ça, oui.

22 Q. **[861]** Donc, je comprends que, vous, au niveau des
23 contributions politiques du Parti libéral, vous
24 étiez au courant mais pas celles des autres partis?

25 R. En fait, j'étais sollicité. Hein? Parce que c'est

1 comme ça que ça se passe. Et une partie de
2 l'explication que vous pouvez avoir sur les
3 ventilations année après année, il faut voir le...
4 la composition politique de chacun des comtés. Et,
5 ça, ça a une influence sur ce que vous pouvez
6 faire. La base de ce qu'avait développé madame
7 Michaud chez Roche c'était le respect de l' élu sur
8 le plan municipal et de l' élu sur le plan
9 provincial peu importe la couleur de celui qui
10 était... qui était là, que ce soit un libéral ou un
11 péquiste.

12 Donc, le travail intensif, puis que je
13 pense qu'elle l'a... elle l'a bien rendu dans son
14 témoignage la semaine dernière, madame Michaud
15 c'était... c'est une mère de famille, c'est une
16 mère de projet. Quand elle... elle était dans une
17 Municipalité ou dans un projet, ça devenait son
18 projet à elle pour tenter d'en tirer, pour son
19 client, le maximum. Alors, si vous étiez dans une
20 circonscription où il y avait un député péquiste,
21 bien, à ce moment-là, elle... elle, si elle était
22 sollicitée pour aller à un cocktail de financement.
23 Alors, ça peut expliquer, en partie, cette
24 ventilation-là de contributions de Roche.

25 Q. [862] Madame Michaud, elle arrive en... ce que vous

1 décrivez qu'elle a fait, là, au niveau de la
2 coordination de tous les... du financement, ça
3 commence en deux mille deux (2002). C'est ça
4 qu'elle nous a dit, là, qu'elle, avant deux mille
5 deux (2002), elle est à Québec, elle a un autre
6 travail. Elle arrive à Montréal et là elle vient
7 coordonnatrice.

8 R. Non, non. D'abord, quand j'arrive chez Roche, en
9 dix-neuf cent quatre-vingt-quatorze (1994)...

10 Q. **[863]** Quatre-vingt-quatorze (94), oui.

11 R. ... madame Michaud est déjà un ingénieur chez
12 Roche.

13 Q. **[864]** À Québec, oui.

14 R. À Québec. Et Roche est pas à Montréal. Roche est
15 dans... principalement dans l'est du Québec, au
16 Saguenay - Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord, bien
17 établie dans des bureaux régionaux, et madame
18 Michaud fait du travail dans Lotbinière, dans
19 Bellechasse et ainsi de suite.

20 Donc, quand vous êtes dans une situation où
21 vous êtes dans ces comtés-là et qu'une Municipalité
22 vous approche, vous faites le travail et, dans la
23 mesure où il y a un député péquiste, madame Michaud
24 allait travailler avec le député péquiste. Dans le
25 cas de Lotbinière, Jean-Guy Paré, qui était un

1 collègue d'université, était député de Lotbinière,
2 madame Michaud travaillait avec Jean-Guy Paré pour
3 faire progresser des dossiers. Si monsieur Jean-Guy
4 Paré demande une contribution à France Michaud,
5 bien, Franche Michaud fait une contribution, et ça
6 explique un certain nombre...

7 Alors, les sommes données sont le reflet de
8 ce qui était particulièrement pour en bonne partie,
9 l'Est du Québec et non pas... et non pas l'Ouest du
10 Québec, vous étiez pas là.

11 Q. **[865]** Donc, je comprends que, de votre réponse,
12 qu'en quatre-vingt-dix-huit (98), quatre-vingt-dix-
13 neuf (99), deux mille (2000), deux mille un (2001),
14 là, les quarante-deux (42), vingt et un (21),
15 vingt-sept (27) et trente mille dollars (30 000 \$)
16 qu'on voit là, c'est... l'explication, ça serait
17 des contributions que madame Michaud et des gens
18 qui travaillent comme elle auraient faites à des
19 députés du Parti québécois?

20 R. C'est possible, c'est possible. Pas en totalité,
21 mais définitivement en partie, oui.

22 Q. **[866]** Vous nous dites que vous vous occupiez du
23 Parti libéral. Qui s'occupe du Parti québécois?
24 Monsieur Martel ou quelqu'un d'autre?

25 R. Bien, je pense que principalement monsieur Martel.

1 Q. **[867]** Principalement. Vous, vous avez jamais eu de
2 contacts de quelque façon que ce soit?

3 R. Non, non. Pas du tout. Pas du tout.

4 Q. **[868]** O.K. Vos contacts sont avec le Parti libéral?

5 R. Oui.

6 Q. **[869]** Donc, quand il y a une demande de
7 participation à une activité, de contribution,
8 quelque demande d'argent que ce soit de la part du
9 Parti libéral, elle passe par vous?

10 R. Là, soyons...

11 Q. **[870]** O.K. Est-ce que c'est exact?

12 R. Bien, soyons... bien on va distinguer d'abord d'où
13 ça vient.

14 Q. **[871]** O.K.

15 R. Ça me paraît important pour être capable d'avoir
16 une bonne compréhension.

17 Q. **[872]** Allez-y.

18 R. Il y a un certain nombre de demandes qui vont
19 provenir de gens sur le terrain, soit des
20 organisations, soit d'un candidat, soit d'un député
21 de l'Est du Québec. Il y a des activités qui, à
22 l'occasion, sont des activités de parti, alors on a
23 entendu parler du golf du Premier ministre, du...
24 du cocktail du Premier ministre et ça, ça fait
25 partie aussi des demandes, règle générale.

1 Ce qui se passait, prenons par exemple, un
2 Daniel Bergeron, ingénieur chez Roche, responsable
3 de certaines municipalités a une demande de... une
4 demande pour quelqu'un d'aller à un souper de
5 financement. Il disait : « Bon, est-ce qu'on... »
6 il se référait à moi à l'occasion ou à madame
7 Michaud du temps qu'elle était à Québec et qui
8 pouvait aussi, à l'occasion, dire oui ou non. Alors
9 donc ça, c'était quasi automatique. Quant au... au
10 souper... au cocktail de financement du Premier
11 ministre ou le golf du Premier ministre qui allait
12 au parti, c'est sûr que la plupart de ces demandes-
13 là venaient sur mon bureau au moins jusqu'en deux
14 mille deux (2002)... deux mille deux (2002).

15 Q. **[873]** Donc, le national, c'est ça?

16 R. Oui. Si on peut dire que le cocktail du Premier
17 ministre et le tournoi de golf, c'était... c'était
18 davantage national même s'il se passait dans l'Est
19 du Québec.

20 Q. **[874]** Donc, le national rentre... les demandes
21 rentrent auprès de vous. Puis les demandes, si on
22 veut, régionales ou locales, remontent jusqu'à
23 vous?

24 R. Oui.

25 Q. **[875]** Avant de prendre la pause, parce que je vois

1 qu'il est déjà trois heures trente-cinq (3h35), une
2 réponse que vous avez donnée tout à l'heure qui
3 sous-entendait une question additionnelle. Vous
4 avez dit peut-être, à une question de la
5 présidente, peut-être, sans pouvoir identifier le
6 dossier précis, lorsque le Parti québécois était au
7 pouvoir, bien Roche a peut-être souffert un petit
8 peu par votre présence. Grosso modo, c'est un peu
9 ce que vous avez dit?

10 R. Mais, je serais pas capable d'identifier un dossier
11 en particulier.

12 Q. **[876]** Mais je vous pose la question mais à
13 l'inverse. Donc, lorsque le Parti libéral est au
14 pouvoir, de deux mille trois (2003) à votre départ
15 en deux mille onze (2011), est-ce que ça a pu, sans
16 cibler un dossier... sans cibler nécessairement un
17 dossier particulier, aider, favoriser d'une façon
18 ou d'une autre Roche, compte tenu de votre présence
19 au sein de la firme?

20 R. Votre question est bonne. J'espère que ma réponse
21 sera aussi bonne que votre question.

22 Q. **[877]** Je vais laisser le commissaire de juger de la
23 qualité de votre réponse puis ça va être assez.

24 R. Est-ce que c'est... sincèrement, est-ce que vous
25 pensez, avec les états de service que j'avais au

1 Parti libéral, que j'avais besoin de contribuer
2 financièrement pour être capable d'avoir de
3 l'information sur un dossier? Moi, je pense que
4 non. J'ai des états de service au Parti libéral qui
5 datent... j'oserais pas prétendre de dix-neuf cent
6 soixante (1960), le petit cul qui était dans la
7 boîte de pick up, là...

8 Q. **[878]** Le camion, oui.

9 R. ... dans le camion, là, c'est pas nécessairement
10 ça, mais j'ai parcouru le Québec pour le parti.
11 Donc, j'oserais pas prétendre ça.

12 (15:34:47)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[879]** Donc, ce que vous dites, c'est qu'étant donné
15 vos états de service au Parti libéral, vous aviez
16 pas besoin de contribuer pour avoir... pour avoir
17 des résultats?

18 R. Non. J'ai pas dit des résultats. Il faudra pas...
19 je sais que c'est pas votre intention de me prêter
20 des propos que je ne tiens pas, hein?

21 Q. **[880]** Certainement pas. Mais de réfléchir avec
22 vous.

23 R. Oui, oui, c'est sûr que c'est ce qui permet
24 d'avancer. Il est évident que si j'avais besoin
25 d'une information, que j'étais capable d'avoir une

1 information. Pas auprès de tout le monde parce
2 qu'en politique, ceux qui vont prétendre que malgré
3 mes états de service ou quelqu'un qui aurait les
4 mêmes états de service peut avoir... avait des
5 affinités avec tout le monde! En politique, la
6 journée où vous êtes élu, vous commencez à avoir
7 des ennemis, y compris dans votre propre parti.
8 Alors, donc la réalité au quotidien c'est que, vous
9 commencez à défaire ce que vous avez bâti le
10 lendemain de votre victoire.

11 Donc à partir de ça, c'est pas vrai qu'on
12 peut généraliser mais il est sûr qu'auprès d'un
13 certain nombre d'individus, pour X raisons,
14 affinités, respect, vous pouvez avoir accès à de
15 l'information, à de l'information.

16 15:36:14

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[881]** Est-ce que monsieur Bruno Lortie est l'une de
19 ces personnes qui vous...

20 R. Ah! définitivement, définitivement.

21 Q. **[882]** Jean-Louis Loranger?

22 R. Bah! Jean-Louis Loranger... J'ai connu monsieur
23 Loranger comme fonctionnaire au ministère des
24 Transports quand j'étais...

25 Q. **[883]** Quand vous étiez ministre.

1 R. ... ministre des Transports. C'était même un de mes
2 électeurs.

3 Q. **[884]** Et la réponse, la question demeure, est-ce
4 que c'est une personne qui vous permettait d'avoir
5 de l'information compte tenu des circonstances que
6 vous avez état, Monsieur Loranger?

7 R. Ah! j'ai très peu parlé à monsieur Bélang...
8 monsieur Loranger, moi par la suite.

9 Q. **[885]** La question demeure. Est-ce que monsieur
10 Loranger était une personne qui vous permettait,
11 compte tenu de votre relation avec lui notamment,
12 d'avoir de l'information, comme pour monsieur
13 Lortie?

14 R. Je n'ai pas demandé d'information à monsieur
15 Lortie, à monsieur Loranger.

16 Q. **[886]** Loranger. Avez-vous obtenu de l'information
17 de monsieur Loranger sans en demander?

18 R. Non. Pas de mon souvenir.

19 Q. **[887]** Donc vous avez jamais eu de conversation, de
20 part et d'autre, entre... avec monsieur Loranger
21 concernant des dossiers puisqu'il était au
22 ministère des Transports, des dossiers au ministère
23 des Transports dans lesquels Roche pouvait être
24 impliquée?

25 R. Pas de mon souvenir, pas de mon souvenir. Je sais

1 qu'il a été à Rimouski pendant un certain nombre
2 d'années comme directeur régional à Rimouski puis
3 c'était donc dans la zone où travaillait BPR et
4 Roche.

5 Q. **[888]** Roche.

6 R. Oui, donc, mais en termes de contacts avec monsieur
7 Loranger, très peu. Il y a des gens dans le milieu,
8 dans le bureaux régionaux, qui pouvaient eux avoir
9 des contacts puis je pense que j'ai compris
10 qu'André Côté en particulier.

11 Q. **[889]** Mais vous?

12 R. Non.

13 Q. **[890]** On peut conclure là-dessus?

14 R. Non, non.

15 Q. **[891]** Vous avez jamais eu de discussion avec lui
16 concernant des dossiers ou de l'information?

17 R. Non, non.

18 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19 Q. **[892]** Une chose avant qu'on aille pour la pause...

20 R. Oui.

21 Q. **[893]** ... dans le fond, vous avez dit que grâce à
22 vos contacts politiques, grâce à votre, dans le
23 fond, votre couleur et votre conviction partisane
24 politique, monsieur Lortie a pu vous donner de
25 l'information puis on sentait que vous étiez tenté

1 de dire, de l'information privilégiée. Est-ce que
2 ça serait pas un peu le cas aussi justement...

3 R. Non.

4 Q. **[894]** ... de par votre grande ancienneté et
5 persistance dans le parti?

6 R. Privilégiée, c'est votre terme, ce n'est pas le
7 mien.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. **[895]** Comment...

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. **[896]** Puis, là, je reviens sur la question qui vous
12 était posée par maître Tremblay tout à l'heure,
13 vous avez dit, selon moi, ma conviction et ma
14 couleur ont peut-être nui à Roche.

15 R. Hum.

16 Q. **[897]** Si on y va de façon logique, parce que vous
17 avez pas répondu à la question tout à l'heure, donc
18 votre couleur et votre conviction ont peut-être
19 aidé Roche?

20 R. Bien écoutez, si vous voulez qu'on...

21 Q. **[898]** Si on regarde de façon logique...

22 R. Si vous voulez aborder... Non, non, mais si vous
23 voulez qu'on aborde Bruno Lortie, on peut le faire
24 maintenant.

25 Q. **[899]** Non, non, non, non. Ma question c'est la

1 suivante : c'est que si on y va par la logique,
2 vous dites selon vous, je prends vos mots, là, ma
3 conviction et ma couleur ont peut-être nui à Roche
4 quand c'était le Parti québécois qui était là. Là
5 si on dit, quand les libéraux sont là, est-ce que
6 votre conviction peut être logique dans cette
7 démarche-là? Votre conviction et votre couleur ont
8 peut-être aidé Roche quand c'était les libéraux qui
9 sont là?

10 R. Aidé à avoir de l'information mais pas
11 nécessairement de l'information privilégiée.
12 C'était de l'information sur l'état de dossiers. Je
13 ne la qualifierais pas de privilégiée.

14 Q. **[900]** Mais vous avez pris le... Vous avez pris le
15 mot... Non, non, mais vous avez pris le mot
16 « nui ». Moi je cherche le complémentaire qui a
17 aidé.

18 R. Bien en...

19 Q. **[901]** Donc quand le Parti québécois est là, votre
20 conviction et votre couleur nuisent à Roche. Si on
21 prend la même logique, là, on retourne ça, donc
22 c'est quand les libéraux, votre conviction et votre
23 couleur ont peut-être aidé Roche, c'est ça?

24 R. Mais je vous ai dit aussi que j'avais pas de
25 dossier particulier, j'étais pas capable

1 d'identifier un dossier particulier où ça aurait pu
2 nuire à Roche. Alors j'ai pas de dossier
3 particulier où ça aurait pu favoriser Roche.

4 Q. **[902]** C'est ça, donc ont peut-être aidé Roche mais
5 vous avez pas de dossier particulier, c'est ça que
6 vous dites? Est-ce que c'est ça que vous dites? Ont
7 peut-être aidé Roche mais ça... il y a pas de
8 dossier particulier. Vous êtes d'accord avec ça?

9 R. Oui.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. **[903]** Juste une dernière question, toujours sous le
12 même thème. Je sais qu'on étire pour la pause mais
13 si... Je reviens sur le caractère de l'information,
14 comment, si c'est pas privilégié, comment le
15 qualifieriez-vous?

16 R. Bien c'est de l'information de dossier.

17 Q. **[904]** Mais est-ce que c'est une information
18 publique?

19 R. Bien, à mon point de vue à moi, oui.

20 Q. **[905]** O.K. Donc pourqu... O.K. Mais là donc, je
21 comprends que Roche va vous engager notamment pour
22 pouvoir avoir l'information qui est publique?

23 R. Non.

24 Q. **[906]** C'est quoi les avantages?

25 R. Il y a une partie, il y a une partie de

1 l'engagement de Roche qu'on a pas abordée et je
2 pense que là où vous errez, c'est que vous mettez
3 trop d'importance sur la partie, et c'est ce que
4 j'ai pu entendre au cours des témoignages
5 précédents, sur la partie ingénierie.

6 Je vous ferai remarquer que pendant toutes
7 ces années, j'ai principalement axé mon travail
8 dans le développement de dossiers. Donc quelle
9 sorte de dossiers? Des dossiers de construction ou
10 qui menaient à de la construction où l'expertise
11 que j'ai pu développer sur le plan... lorsque
12 j'étais ministre, c'est de prendre un dossier, par
13 exemple, un CNE, Centre de nouvelles entreprises;
14 créer une société en commandite, donc trouver des
15 investisseurs; faire une construction de huit à dix
16 millions de dollars (8-10 M\$) qui est construite
17 par Roche et qui est la propriété d'individus et
18 qui fait que Roche fait son profit au bout.

19 Et de cela, je vous soumettrais très
20 humblement que pendant mes années chez Roche et en
21 particulier de deux mille cinq (2005) à deux mille
22 onze (2011), il y a eu pour approximativement
23 quatre-vingt-dix à cent millions (90-100 M\$) de
24 travaux de construction. Et, ça, j'ai pas honte
25 d'avoir eu mon salaire de Roche comme consultant

1 par la suite, ni même mon salaire comme employé.

2 C'était l'objet principal de mon travail.

3 Q. **[907]** Développer des projets.

4 R. Oui.

5 Q. **[908]** Mais, tantôt vous avez également dit que
6 également l'une de vos définitions de tâches,
7 c'était toute la question, du moins pour le Parti
8 libéral du Québec, la question financement,
9 contribution, participation à des activités. Et
10 vous nous dites notamment que « j'ai pas besoin de
11 faire des contributions pour avoir de
12 l'information ». Et j'avais eu la même perception,
13 et sans doute erronée si je me fie à vos réponses,
14 que l'information était peut-être pas
15 nécessairement affichée sur le site Internet. Il y
16 avait peut-être pas de site Internet dans le temps,
17 mais affichée publiquement sur... au palais de
18 justice ou dans... au Ministère. Pour avoir de
19 l'information peut-être pas privilégiée, mais une
20 information qui est... toute une primeur.

21 R. Toute l'information publique...

22 Q. **[909]** Oui.

23 R. ... n'est pas nécessairement sur Internet.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[910]** Non...

1 R. À partir du moment où vous avez un dossier, un
2 dossier qui est traité dans un Ministère...

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. [911] Oui, mais s'il faut que je fasse une demande
5 d'accès qui va me prendre vingt (20) jours, alors
6 la réponse, c'est différent...

7 R. Ah! Pas pour ça.

8 Q. [912] ... que de lâcher un coup de fil.

9 R. Oui, oui, mais une demande d'accès sur un dossier,
10 de savoir où est-ce qu'est rendu le dossier, à
11 quelle étape, c'est pas... c'est pas une demande...
12 c'est pas une demande de journaliste où vous devez
13 passer par la Commission d'accès à l'information.

14 Q. [913] Donc...

15 (15:42:37)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [914] Non, mais il y a certainement des
18 informations que vous pouvez avoir une longueur
19 d'avance sur les autres.

20 R. Peut-être que oui, peut-être que oui, dans certains
21 cas peut-être.

22 Q. [915] O.K.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Il est rendu quatre heures... trois heures
25 quarante-cinq (15 h 45), je pense, c'est le temps

1 de prendre une pause.

2 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

3

4 REPRISE DE L'AUDIENCE

5 (16:15:58)

6 LA GREFFIÈRE :

7 Monsieur Côté, vous êtes sous le même serment que
8 vous avez prêté. Je vous remercie. C'est votre
9 témoin, Maître.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. **[916]** Alors, Monsieur Côté, on va poursuivre. On a
12 couvert plusieurs sujets avant la pause, on s'est
13 écarté de certains d'ailleurs, donc on va revenir
14 où est-ce qu'on en était lorsqu'on a pris la voie
15 de service. On était donc à exposer - Madame
16 Blanchette, c'était l'onglet... c'était le plan de
17 développement des affaires, l'onglet 6, je crois.
18 Oh! Onglet 1. Pardon. J'avais mal compris ce qu'on
19 me soufflait, donc l'onglet 1. Et si on peut aller
20 à la page... à la huitième page. En haut, c'est
21 écrit :

22 2. EXEMPLES DE CONTACTS/RAPPORTS

23 AVEC LES CLIENTS

24 Donc, pendant on fait... on défile vers la page
25 numéro 8, Monsieur Côté, donc on avait établi avant

1 la pause, là, que vous avez participé aux
2 discussions, mais que vous étiez pas nécessairement
3 l'auteur de ce document-là, bien que ça faisait
4 vingt (20) ans, donc votre souvenir n'était pas
5 parfait, mais de mémoire, au meilleur de votre
6 connaissance, vous aviez participé. Et on voit au
7 point C :

8 Autres types de rapports (directs et
9 indirects)
10 donc avec les différents... avec la clientèle et on
11 voit des exemples, donc :

- 12 - Invitation à un lunch d'affaire
- 13 ou à un cocktail
- 14 - Invitation à une activité
- 15 sportive (ex. golf, tennis,
- 16 pêche, chasse [...])
- 17 - [...] à un spectacle (hockey,
- 18 baseball, orchestre symphonique,
- 19 théâtre d'été, activités
- 20 artistiques [...])
- 21 des
- 22 - Cadeaux des fêtes [...]
- 23 des
- 24 - Dons aux organismes sans but
- 25 lucratif [...]

1 et des dons encore une fois

2 - [...] à des partis politiques

3 [...]

4 Est-ce que vous vous rappelez avoir discuté, avant
5 ou après la confection de ce document-là, de cette
6 partie-là du développement des affaires?

7 R. Non.

8 Q. **[917]** Vous avez aucun souvenir?

9 R. Non.

10 Q. **[918]** Vous avez jamais discuté avec quiconque chez
11 Roche de l'opportunité d'inviter des gens à des
12 lunchs d'affaires à des cocktails, à des activités
13 sportives, à des spectacles, et caetera, et
14 caetera.

15 R. Dans le cadre de ce document-là?

16 Q. **[919]** Avant ou après. Non, je parle, là, ici...

17 R. Ah! O.K. De manière générale.

18 Q. **[920]** Je vais recentrer ma question.

19 R. Oui.

20 Q. **[921]** Là, on a un plan de développement des
21 affaires...

22 R. Oui.

23 Q. **[922]** ... qui date de quatre-vingt-quatorze (94)
24 auquel vous avez participé minimalement lors du
25 brainstorming de la tempête d'idées. Et donc je

1 présume - et peut-être que je me trompe - que si on
2 a fait un plan d'affaires de façon assez détaillée,
3 donc il a été mis en application, on l'a utilisé ou
4 du moins on s'en est inspiré minimalement ou on
5 a...

6 R. En fait, sur ce document-là, j'ai pas souvenir que
7 le document ait fait l'objet d'une diffusion chez
8 Roche auprès de ceux qui faisaient du développement
9 des affaires.

10 Q. **[923]** Au niveau de la haute direction.

11 R. Pas à mon souvenir.

12 Q. **[924]** Je parle au niveau de la direction.

13 R. Oui.

14 Q. **[925]** Vous êtes actionnaire, vice-président
15 principal, est-ce qu'au niveau de la haute
16 direction ce document-là est resté lettre morte?

17 R. Je pense que... je pense que oui.

18 Q. **[926]** Alors, vous me dites... vous me dites qu'on
19 confectionne ce document-là en quatre-vingt-
20 quatorze (94), c'est un document très étoffé, on a
21 seulement un extrait. L'entièreté du document doit
22 faire près d'une cinquantaine de pages, même près
23 d'une centaine de pages, si je me fie...

24 R. Oui, ce que les enquêteurs m'avaient dit, cent...
25 cent dix... centaine. Oui.

- 1 Q. **[927]** Donc, plus d'une centaine de pages. On fait
2 ce document-là qui nécessite minimalement votre
3 implication, celle du président du conseil d'alors.
4 On prend ça, on fait ça, puis on met ça...
- 5 R. Et probablement une discussion autour de la table
6 de ce...
- 7 Q. **[928]** Des actionnaires.
- 8 R. ... de ceux qui étaient là, conviés...
- 9 Q. **[929]** Comme qui?
- 10 R. ... conviés à la réunion par monsieur Lacroix.
- 11 Q. **[930]** Et j'imagine, ces gens-là c'étaient les
12 autres vice-présidents principaux...
- 13 R. Oui.
- 14 Q. **[931]** ... et hauts dirigeants. D'accord. Donc, vous
15 confectionnez ce document-là. Et ce que je dois
16 comprendre de votre témoignage, un document d'au-
17 delà de cent (100) pages, vous le prenez après
18 l'avoir écrit, avoir reçu une note de monsieur
19 Lacroix, ce document-là va rester lettre morte,
20 c'est-à-dire qu'on s'en servira pas d'aucune façon,
21 même dans son esprit?
- 22 R. Bien, je vais vous dire pourquoi je pense que...
- 23 Q. **[932]** Allez-y.
- 24 R. Dans la note de monsieur Lacroix...
- 25 Q. **[933]** Oui.

1 R. ... si on peut y revenir, je pense qu'il est dit
2 « je t'en reparlerai à une date ultérieure », même
3 je pense il y avait une date sur le document, si on
4 revenait un petit peu plus avant, là, dans le
5 résumé de monsieur Lacroix.

6 Q. [934] Oui, en fait, le dernier paragraphe avant la
7 fin...

8 R. Oui.

9 Q. [935] ... l'avant-dernier paragraphe, dis-je, il
10 dit :

11 Je termine ici. Je te fournirai des
12 commentaires additionnels lundi
13 prochain (5 décembre [...])

14 à midi. Et il termine en disant :

15 À titre de membre de ton comité de
16 planification stratégique pour le
17 [...]

18 développement des affaires

19 ... j'aimerais également assister aux
20 réunions...

21 R. Oui, c'est ça.

22 Q. [936] ... de consultation qui auront lieu
23 avec les autres secteurs de Roche.

24 R. Et je pense qu'il y a pas eu de... de suite à ça.

25 Q. [937] Jamais?

1 R. Pas... pas à mon souvenir, pas à mon souvenir.
2 Honnêtement, pas à mon souvenir parce que je...
3 j'arrive pas depuis... depuis la première prise de
4 contact avec ce document-là, j'essaie de me
5 resituer dans le temps. Je sais qu'il y a eu une
6 réunion où on a été convié par monsieur Lacroix à
7 faire une réflexion stratégique pour Roche, y
8 compris dans le développement des affaires, qu'il y
9 a eu un échange de... un échange de document, mais
10 la suite... la suite, là, je... je peux pas... je
11 peux pas vous dire qu'il y a eu une suite. Sur le
12 plan factuel, je suis pas capable de vous dire
13 qu'il y a eu une suite, je m'en souviens pas.

14 Q. **[938]** Lorsqu'il termine sa lettre en disant :
15 À titre de membre de ton comité de
16 planification...

17 R. Oui.

18 Q. **[939]** ... stratégique pour le DDA...
19 Le développement des affaires, est-ce qu'il y a
20 déjà... est-ce qu'il y a eu des rencontres
21 subséquemment à ce document-là du comité de
22 planification stratégique pour le DDA?

23 R. Ce que je comprends c'est qu'à l'époque... et je
24 pense que c'est reflété un peu dans son... dans son
25 mémo, il évoque une... de développeurs régionaux.

1 Alors, il y a eu des discussions sur la... comment
2 organiser le développement des affaires de Roche.
3 Alors que je pense qu'à l'époque, moi, je
4 souhaitais qu'on ait, pour chacune des régions du
5 Québec, un individu qui ferait du développement des
6 affaires. Et que ça venait en contradiction avec la
7 philosophie même de ce document de base, auquel...
8 qui a servi à faire ce document-là, si je comprends
9 bien, et qui était de laisser le développement aux
10 gens de chacune des unités des affaires. Mais que
11 le chapeau en haut soit un chapeau auquel on
12 demande et non pas c'est le chapeau... le
13 responsable, lui, revienne en bas.

14 Donc, il y a... il y a cet aspect-là qui me
15 fait penser qu'à ce moment-là, il y avait peut-être
16 une philosophie différente un peu sur le thème du
17 développement et qu'il y a pas eu de... il y a pas
18 eu de continuité par la suite parce qu'il y a pas
19 eu de développeurs régionaux.

20 Q. [940] Donc, si on parcourt le document, tout ce qui
21 s'appelle développement des affaires, on a une
22 stratégie, des façons, des méthodologies, vous me
23 dites que, tout ça, ça a été mis de côté puis ça a
24 jamais été mis en application?

25 R. Non, c'est pas ce que je vous dis.

1 Q. **[941]** Vous voulez...

2 R. Non, je vous dis que le document lui-même c'est une
3 chose. Ce qui a pu arriver par la suite... parce
4 que, lorsqu'on regarde les exemples donnés, c'est,
5 à cette époque-là, le quotidien... beaucoup de ces
6 activités-là sont faites... sont faites... Il est
7 évident qu'à un moment donné, si on prend un
8 exemple, lorsque arrivait le temps des fêtes, comme
9 monsieur Cloutier vous l'a dit, ce que le président
10 faisait, le président faisait faire un panier de
11 fromages de Charlevoix qui était donné à des
12 clients au nom de la présidence. Et les gens qui
13 devaient recevoir ces... ces pièces-là étaient des
14 gens qui étaient référés par les... les unités
15 d'affaires. Donc, c'est un exemple de ça, où
16 effectivement ça s'est fait.

17 Vous dire qu'il y a pas eu d'activités de
18 baseball, après... après les petits bouts de vue
19 que vous avez réussi à avoir de monsieur Cloutier,
20 oui, il y avait une activité de marketing et de
21 représentation au niveau... au niveau du baseball.
22 Oui, effectivement.

23 Q. **[942]** Monsieur Côté, je veux pas jouer avec les
24 mots avec vous, là. Quand je dis, ce paragraphe-
25 là...

1 R. Oui.

2 Q. **[943]** ... ou ces éléments, est-ce qu'ils ont été
3 discutés plus tard? Évidemment, je parle pas dans
4 cette... cet écrit-là nécessairement. Je veux
5 savoir si, dans leur essence, dans leur
6 philosophie, ce qu'on voit au point C, là, est-ce
7 que ça a été mis en application? Sans
8 nécessairement qu'il y ait une directive qui
9 accompagne... accompagnant ce document-là. Je vous
10 parle si, dans la façon de faire, ce qu'on voit au
11 point C, est-ce que ça a été effectivement mis en
12 application ou perpétué, selon votre témoignage,
13 parce que ça semblait déjà exister à ce moment-là?

14 R. En fait, oui, ça existait et ça a continué
15 d'exister par la suite de manière sporadique ou
16 pour des éléments particuliers.

17 (16:24:47)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[944]** Donc, si je comprends bien, c'est le document
20 lui-même que vous ne vous rappelez pas avoir vu
21 mais, tout ce qui est écrit dans le document, ça a
22 été appliqué...

23 R. Non, pas tout. De manière factuelle, je vous dis...

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[945]** Si on s'en limite au point C?

1 R. Bien, au point C... au point C, je vous dirais que
2 le baseball, là, ça me paraît évident. Qu'un lunch
3 d'affaires, c'était... c'était ça qui se passait à
4 l'époque, donc c'était pas différent chez Roche,
5 d'ailleurs. Donc, c'est pas... c'est pas sorti
6 de... uniquement de chez Roche, c'est des activités
7 pour certains...

8 Q. **[946]** Tout le monde le faisait puis pas seulement
9 les firmes d'ingénierie?

10 R. C'est ça.

11 Q. **[947]** Tous les professionnels, on pourrait dire,
12 agissaient d'une façon ou d'une autre, sans être à
13 la virgule près, mais agissaient d'une façon ou
14 d'une autre un peu comme il est indiqué au point C,
15 donc invitaient à des lunches d'affaires, des
16 activités sportives...

17 R. Je dirais pas en totalité du point C. Je vous
18 dirais, certains éléments du point C. Je vous donne
19 comme exemple le baseball, ça paraît évident qu'en
20 deux mille quatre (2004), il y a eu inaugurale de
21 baseball...

22 Q. **[948]** On va les prendre un après l'autre. Donc, le
23 baseball, pour vous, c'est quelque chose mais les
24 dons à des partis politiques provinciaux,
25 municipaux, ça c'est quelque chose, vous l'avez dit

1 tout à l'heure, qui était assez répandu à travers
2 les firmes de professionnels?

3 R. C'est-à-dire que des individus des firmes
4 professionnelles donnaient.

5 Q. **[949]** Mais c'était remboursé par les firmes
6 professionnelles?

7 R. Dans certains cas c'était remboursé. Dans mon cas à
8 moi... parce que, moi, je suis... j'ai vu le
9 tableau, là. Dans mon cas à moi, je l'ai dit et je
10 le répète, j'ai été comptabilisé dans des dons que
11 Roche a donnés. D'ailleurs, les enquêteurs avaient
12 posé carrément la question. C'est mes dons
13 personnels puis j'ai pas attendu d'être chez Roche
14 pour donner aux partis politiques.

15 Dès dix-neuf cent soixante-treize (1973),
16 au moment où j'ai eu des revenus qui me
17 permettaient d'en donner... et, à l'époque, c'était
18 pas le financement comme on l'a connu après
19 soixante-seize (76), soixante-dix-sept (77). Et mes
20 contributions ont augmenté au fil du temps et fil
21 de mes capacités de donner... de donner des sommes.
22 Donc...

23 Q. **[950]** C'est peut-être le temps de regarder vos
24 contributions, justement.

25 R. Oui, bien sûr.

1 Q. [951] On peut peut-être passer, on reviendra au
2 document du développement des affaires plus tard.

3 R. Oui.

4 Q. [952] À l'onglet 2. Donc, on voit vos
5 contributions, ça résume bien ce que vous dites,
6 c'est-à-dire contributions substantielles, souvent
7 près du maximum...

8 R. Oui.

9 Q. [953] ... à toutes les années. Et vous, l'effet
10 Marteau, semble pas vous avoir affecté trop, trop,
11 vous continuez quand même. Donc...

12 R. Oui, et tant que je le pourrai, je vais continuer.

13 Q. [954] Parfait. Je vous montre ça pas tant pour vous
14 que... on voit, en dessous, c'est vos... votre
15 conjointe...

16 R. Oui.

17 Q. [955] ... puis vos enfants.

18 R. Oui. Oui.

19 Q. [956] Votre conjointe, ses contributions, qu'on
20 voit ici, là.

21 R. Oui.

22 Q. [957] Elle, elle débute en deux mille deux (2002).

23 R. Oui.

24 Q. [958] Est-ce que ses contributions, c'est elle
25 aussi... elle, c'est une démocrate en deux mille

1 deux (2002)? Vous avez réussi à la convaincre de
2 contribuer ou...?

3 R. Oui.

4 Q. **[959]** Pourquoi qu'elle a commencé seulement en deux
5 mille deux (2002)?

6 R. Oui, c'est une démocrate.

7 Q. **[960]** O.K. Mais avant deux mille deux (2002), elle
8 jugeait pas...

9 R. Non, non, mais vous avez posé la question si
10 c'était une démocrate. Oui, c'était une démocrate.

11 Q. **[961]** O.K. Pourquoi débute-t-elle à contribuer
12 seulement en deux mille deux (2002)?

13 R. Parce que je lui ai demandé de contribuer en deux
14 mille deux (2002).

15 Q. **[962]** Est-ce que c'est la mère de vos enfants,
16 votre conjointe?

17 R. Oui.

18 Q. **[963]** Parfait, donc...

19 R. Depuis quarante (40) ans.

20 Q. **[964]** Donc, ça fait quarante (40) ans que vous êtes
21 avec, mais c'est dès deux mille deux (2002). Vous
22 lui avez demandé de contribuer en deux mille deux
23 (2002)?

24 R. Oui.

25 Q. **[965]** O.K. Est-ce que vous lui avez remboursé sa

1 contribution d'une façon ou d'une autre?

2 R. D'abord, première des choses, un patrimoine
3 familial, j'imagine que c'est pas à vous que je
4 vais montrer ce que c'est.

5 Q. **[966]** Effectivement. Mais vous savez qu'un
6 patrimoine familial va se séparer lorsqu'il y a un
7 divorce. Alors pendant, on a la résidence
8 familiale...

9 R. Oui, mais après quarante (40) ans, on pense pas à
10 un divorce. D'ailleurs, je suis très bien marié
11 puis je vous en souhaite une pareille.

12 Q. **[967]** Mais encore?

13 R. Mais encore? Le patrimoine, y compris de mes
14 enfants, mes biens sont les biens de mes enfants et
15 de mon épouse.

16 Q. **[968]** Donc, je dois comprendre que les
17 contributions de vos enfants et de vos épouses ça
18 peut venir de vous, mais dans votre philosophie, ça
19 fait partie de votre patrimoine familial...

20 R. Oui.

21 Q. **[969]** ... donc, ça vient de la famille?

22 R. C'est ça. Exactement.

23 Q. **[970]** Mais dans les faits, ce sont pas aucun de vos
24 deux enfants ou de votre épouse qui a
25 nécessairement pris ça de ses... des gains de leur

1 travail pour faire un chèque? L'argent venait de
2 vous?

3 R. Je peux vous dire... je peux vous dire qu'il y a un
4 de mes fils qui a continué de donner par conviction
5 à partir de ses propres gains. Quand on gagne cent
6 mille dollars (100 000 \$) par année, on est capable
7 de faire des dons politiques.

8 Q. **[971]** On peut justement regarder, si on descend un
9 petit peu à la deuxième page, on voit effectivement
10 que pour l'un de vos deux fils, ça semble être la
11 réalité parce qu'encore cette année, il a contribué
12 le maximum permis, cent dollars (100 \$). Si on
13 monte un petit peu, cependant, l'autre de vos fils,
14 lui, il ne contribue que de deux mille deux (2002)
15 à deux mille cinq (2005). Quel âge avait-il en deux
16 mille deux (2002)?

17 R. Vingt (20) ans.

18 Q. **[972]** O.K. Puis donc, il a contribué de vingt (20)
19 à vingt-cinq (25) ans?

20 R. Oui.

21 Q. **[973]** Je dois comprendre que c'est à même le
22 patrimoine familial?

23 R. Oui. Et par la suite, il a pas contribué parce que
24 c'est quelqu'un qui a décidé de fonder une famille
25 avec trois enfants.

1 Q. [974] Donc, il avait plus les moyens et il sortait
2 de votre patrimoine familial?

3 R. Il est toujours dans le patrimoine familial.

4 Q. [975] Toujours dans le patrimoine familial?

5 R. Oui. Y compris les petits-enfants.

6 Q. [976] Parfait. Donc, on va produire, là, tant qu'à
7 y être, ce document.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Ça serait sous la cote 1853.

10

11 177P-1853 : Données du Directeur général des
12 élections du Québec (DGE) concernant
13 les dons faits par Marc-Yvan Côté et
14 les membres de sa famille aux partis
15 politiques provinciaux

16

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Merci. Et on peut revenir au document précédent,
19 Madame Blanchette.

20 Q. [977] Mais juste avant, j'étais... on était parti
21 dans une voie. On ouvre plusieurs portes. On va
22 essayer de toutes les fermer. Donc, en ce qui vous
23 concerne, vous, personnellement, vous venez de
24 donner votre explication de vos contributions. Au
25 niveau de Roche, dont vous êtes vice-président

1 principal, actionnaire et tout, les employés,
2 dirigeants, actionnaires, bref les gens qui
3 travaillent pour Roche, là, puis je veux pas
4 commencer à jouer sur les mots quant à la nature
5 juridique de leur relation mais les gens qui
6 travaillent pour Roche, eux, est-ce qu'ils sont
7 remboursés par Roche lorsqu'ils... suite à une
8 contribution politique au niveau provincial ou
9 municipal?

10 R. Dans... dans certains cas... dans certains cas.

11 Q. **[978]** O.K. Vous étiez au courant des
12 remboursements?

13 R. Jusqu'en... jusqu'à ce que je quitte en deux mille
14 cinq (2005), oui.

15 Q. **[979]** O.K. Alors, de deux mille cinq (2005) à deux
16 mille onze (2011), vous êtes pas au courant
17 d'aucune façon de quelque...

18 R. J'ai pas... j'ai pas... c'est pas moi qui... qui
19 gère Roche, je suis plus chez Roche.

20 Q. **[980]** Je vous demande pas si c'est vous qui gérez
21 les remboursements, je vous demande si vous êtes au
22 courant, si vous savez qu'entre deux mille cinq
23 (2005) et deux mille onze (2011), il aurait pu
24 aussi y avoir une forme ou une autre de
25 remboursement.

- 1 R. Je peux présumer, mais j'étais pas présent au
2 moment où des gens ont pu être remboursés. Donc...
- 3 Q. **[981]** Donc, vous ne savez pas personnellement?
- 4 R. ... de manière factuelle, je le sais pas
5 personnellement.
- 6 Q. **[982]** Parfait. Donc, avant deux mille cinq (2005),
7 donc, entre quatre-vingt-quatorze (94) et deux
8 mille cinq où, pour prévenir objection, de... du
9 dix-neuf (19) octobre quatre-vingt-seize (96) à
10 deux mille cinq (2005), est-ce que vous êtes au
11 courant si des employés de Roche ont été remboursés
12 par Roche, d'une façon ou d'une autre, pour des
13 contributions à l'un ou l'autre des partis
14 politiques?
- 15 R. Ça... ça a pu arriver et ça a dû arriver.
- 16 Q. **[983]** O.K. Est-ce que vous savez sous quelle forme
17 ces remboursements-là ont eu lieu?
- 18 R. Je pense que dans certains cas, ça a pu être par
19 des comptes de dépenses.
- 20 Q. **[984]** Par des faux comptes de dépenses?
- 21 R. Par des comptes de dépenses. Faux, c'est pas moi
22 qui les approuvais, là, donc...
- 23 Q. **[985]** Non, mais je vous demande si vous savez
24 comment...
- 25 R. Non, non...

1 Q. [986] ... certains employés ont été remboursés,
2 vous me dites : « Par des comptes de dépenses. »
3 Donc, si je suis remboursé par mon compte de
4 dépenses suite à une contribution à un parti
5 politique qui doit être personnel, je pense que je
6 vous pousse pas trop loin en disant que c'est un
7 faux compte de dépenses ou c'est un compte de
8 dépenses qui est artificiellement gonflé.

9 R. C'est un compte de dépenses. Le faux, je peux pas
10 vous dire si c'est un faux ou pas. S'il a été
11 remboursé, vous pouvez présumer, mais moi, je suis
12 pas témoin de. Et c'est pas moi qui approuvais les
13 comptes de dépenses, ça fait que...

14 Q. [987] Mais expliquez-moi un peu comment ça...
15 comment ça s'opérait, là, sur le terrain, dans le
16 compte de dépenses.

17 R. Non, c'est pas... non, c'est pas compliqué.

18 Q. [988] Allez-y.

19 R. C'est pas compliqué parce que chacun des employés
20 est affecté à une unité d'affaires et a, par
21 conséquent, un patron, qui, dans le cas du
22 municipal, jusqu'à l'arrivée de monsieur Labbé comme
23 président, était monsieur Labbé. Dans le cas de
24 transport, c'était quelqu'un d'autre. Et donc, par
25 conséquent, chacun se rapportait sur le plan

1 administratif à son autorité qui autorisait ou pas
2 les... les versements ou les comptes de dépenses.

3 Q. **[989]** Mais vous, en tant qu'actionnaire et vice-
4 président principal développement des affaires,
5 vous saviez que des gens utilisaient leur compte de
6 dépenses pour se faire rembourser leurs
7 contributions? Est-ce que je dois dire ça?

8 R. Ce que je savais, c'est qu'il y a des gens qui
9 faisaient des contributions politiques et il y a
10 des gens qui pouvaient le faire par conviction
11 aussi.

12 Q. **[990]** Oui.

13 R. Il y a pas uniquement des gens chez Roche qui ont
14 totalement été remboursés pour des... pour... pour
15 les contributions. Il y a aussi des gens qui l'ont
16 fait personnellement.

17 Q. **[991]** J'ai pas de misère à le croire, mais notre
18 mandat est davantage axé sur les contributions qui
19 pourraient être...

20 R. Oui, je comprends.

21 Q. **[992]** ... à première vue du moins, illégales et
22 immorales.

23 R. Je comprends mais j'ai vu dans la liste, dans le
24 document que vous nous avez fait parvenir hier,
25 j'ai vu dans la liste, par exemple, des gens, où je

1 suis pleinement convaincu que ces gens-là ont
2 contribué personnellement. Il y en a d'autres qui
3 ont pu effectivement être remboursés.

4 Q. [993] O.K. Mais ça, comment vous savez ça si vous
5 savez que des gens, des employés ont contribué...

6 R. Il y a des gens qui ont des convictions.

7 Q. [994] Hum, hum.

8 R. Hein? Il y a des gens qui ont des convictions. Je
9 vais vous donner un cas.

10 Q. [995] Le vôtre?

11 R. Bien oui, ça je pense que c'est...

12 Q. [996] Monsieur Côté, j'ai pas de misère à croire
13 qu'il y a des gens qui ont des convictions puis
14 qu'il y a des gens qui contribuent pour les bonnes
15 raisons.

16 Dans le cadre du mandat que le gouvernement
17 du Québec a confié, le Parti libéral d'ailleurs, il
18 cherche à savoir s'il y a des liens entre le
19 financement des partis politiques et l'industrie de
20 la construction. Là, je vous fais pas le libellé
21 exact du mandat mais dans son essence, c'est ça.

22 Donc évidemment, ce qu'on recherche à
23 savoir principalement c'est s'il y a des
24 contributions qui ont été remboursées ou qui sont à
25 première vue illégales. Qu'il y ait des gens qui

1 contribuent par conviction, c'est normal et c'est
2 correct mais par la nature de notre mandat, on a
3 plus un intérêt pour les contributions que je
4 pourrais qualifier d'illégales.

5 Et là la question que je vous demande
6 c'est, chez Roche, les gens contribuent
7 abondamment, on l'a vu tout à l'heure et je vous
8 demande, savez-vous s'ils sont remboursés, vous me
9 dites oui, notamment par des bonis. Et là, on est
10 en train d'expliquer un peu, essayer, chercher de
11 comprendre, le boni ça s'opère comment?

12 R. Non, non. Moi j'ai pas... Jusqu'à maintenant, je
13 vous ai pas dit que c'était par un boni.

14 Q. **[997]** Comment sont-ils remboursés lorsqu'ils font
15 des contributions?

16 R. Là, je vais vous le dire.

17 Q. **[998]** Allez-y.

18 R. Oui.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[999]** J'ai même compris par des comptes de
21 dépenses.

22 R. Oui, oui, oui. C'est ça. Mais c'était pas un boni.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[1000]** Ah! bien on va y venir avec les bonis,
25 inquiétez-vous pas.

1 R. Non, non, ça, je suis sûr que vous allez passer à
2 travers. Donc, donc par un boni, oui,
3 effectivement, il y a eu...

4 Q. **[1001]** Mais restons aux comptes de dépense, je
5 m'excuse. J'ai sauté une étape, là.

6 R. Oui.

7 Q. **[1002]** En étant aux comptes de dépenses, là
8 j'essaie de savoir comment, qu'est-ce que vous
9 voulez dire par le fait qu'un employé est remboursé
10 par un compte de dépenses sans que ça soit pas un
11 faux compte de dépenses. C'est ici que j'ai un
12 petit peu de misère à vous suivre.

13 R. Ah! oui, ça, écoutez, la réponse claire et précise,
14 ça devait certainement être un faux compte de
15 dépenses, non.

16 16:35:34

17 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

18 Q. **[1003]** Mais concrètement, vous allez nous dire
19 comment ça fonctionnait. Vous avez commencé à
20 vouloir nous le décrire très, dans... en détail.
21 Est-ce que v... le remboursement par le compte de
22 dépenses, vous avez dit, je vais vous le dire.

23 R. Bien un compte de dépenses, c'est du kilométrage
24 avec un multiplicateur à côté. C'est... il y a pas
25 de mystère là-dedans.

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. **[1004]** Et je comprends que la direction de Roche
3 est consciente, était consciente à ce moment-là de
4 cet état de faits-là?

5 R. Je pense que ça a été admis.

6 Q. **[1005]** J'ai glissé le mot, c'est une erreur, je
7 m'en excuse, un petit lapsus, mais donc les bonis.
8 Est-ce qu'il y avait également des bonis qu'on
9 pourrait qualifier de faux bonis, en espérant pas
10 aller trop loin, mais c'est-à-dire, je verse un
11 boni et la personne va me rembourser un montant
12 d'argent après avoir déduit, pas me rembourser,
13 mais va me remettre de l'argent comptant après
14 avoir payé les impôts et les taxes?

15 R. Je pense que ça s'est produit principalement après
16 deux mille cinq (2005).

17 Q. **[1006]** O.K. Vous, est-ce que, avant deux mille cinq
18 (2005), est-ce que vous avez constaté ça ou entendu
19 parler de ça chez Roche?

20 R. Non.

21 Q. **[1007]** Après deux mille cinq (2005), vous prenez
22 ça, de l'information que vous aviez à ce moment-là?

23 R. Qui, qui...

24 Q. **[1008]** Qui circulait...?

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1009]** Monsieur Côté, est-ce que les bonis étaient
3 exactement du même montant, bien en fait, oui, du
4 même montant que...

5 R. Que ce qui était versé?

6 Q. **[1010]** Oui, que la contribution?

7 R. Bien en fait, je pense que le principe a été
8 expliqué. Je peux peut-être le répéter, là. C'est
9 que si vous aviez à donner mille dollars (1 000 \$),
10 en tenant compte des impôts à payer de l'individu,
11 bien c'était approximativement le double, c'était
12 peut-être un deux mille dollars (2 000 \$) pour...

13 Q. **[1011]** Oui mais l'individu souvent allait chercher
14 la déduction pour...

15 R. Ah! oui, c'est ça, oui, oui.

16 Q. **[1012]** Mais quoiqu'il en soit, ce que vous nous
17 dites c'est que si l'individu donnait mille dollars
18 (1 000 \$), la firme lui donnait...

19 R. Il pouvait, il pouvait avoir...

20 Q. **[1013]** ... deux mille dollars (2 000 \$) en boni?

21 R. En boni.

22 Q. **[1014]** O.K.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[1015]** Finalement, il y a eu certaines allégations
25 à l'effet que des gens contribuait, pas par

1 conviction, selon toute vraisemblance,
2 contribuait et se faisaient rembourser en argent
3 comptant carrément, là, le montant de leur
4 contribution, par exemple, je fais un chèque de
5 trois mille (3 000 \$) au parti X et j'ai une
6 enveloppe ou peu importe le format, mais je reçois
7 trois mille (3 000 \$) d'argent, trois mille dollars
8 (3 000 \$) en argent comptant. Est-ce que ça c'est
9 une pratique également qui courait avant deux mille
10 cinq (2005)?

11 R. Non.

12 Q. **[1016]** Vous avez jamais vu ça, même pas en période
13 électorale?

14 R. Non.

15 Q. **[1017]** O.K. Donc je comprends que la seule façon
16 qu'on pouvait se faire rembourser une contribution
17 quand on était chez Roche, avant deux mille cinq
18 (2005), c'était par des comptes de dépenses?

19 R. À ma connaissance.

20 Q. **[1018]** O.K. Dernier extrait du document, là,
21 « Développement des affaires » c'est la cinquième
22 page en partant de la fin, s'il vous plaît, Madame
23 Blanchette. Et je vous demanderai pas à savoir si
24 ça a été, là, la directive a été diffusée et tout,
25 juste à savoir si le principe qui est inscrit au

1 document et qu'on va voir dans quelques instants, a
2 été mis en application. C'est annexe 1, phase...
3 C'est le document...

4 LA GREFFIÈRE :

5 « Les intéressés ».

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Oui, ici, phase 1 développement, donc le sixième
8 point en partant du haut. Donc, on... c'est des
9 démarches qu'on peut faire, des agissements et on
10 dit « influencer le promoteur » donc le client
11 « sur le processus d'appel d'offres, la grille
12 critère d'évaluation des soumissions, les membres
13 du comité d'évaluation, les firmes invitées à
14 soumissionner » et cetera.

15 Est-ce que, jusqu'à votre départ, et ça
16 inclut deux mille cinq (2005), bien ça inclut, là,
17 vos années de consultant, est-ce que cette façon de
18 faire là a également été mise en application d'une
19 façon ou d'une autre chez Roche?

20 R. Il est évident que comme firme, on veut toujours
21 tenter de faire reconnaître des expertises pointues
22 et ainsi de suite, et de les faire auprès du...
23 auprès du client. Donc, je vous dirais que de faire
24 en sorte que l'ensemble de l'expertise, compte tenu
25 du mandat qui est en... qui est à venir ou qui est

1 en processus d'appel d'offres, il y a certainement
2 du... du démarchage qui est fait pour tenter de...
3 d'inclure certains éléments à ce niveau-là, qui
4 vont... qui peuvent favoriser la firme. Alors...

5 Q. **[1019]** Est-ce que je dois comprendre que votre
6 réponse est oui?

7 R. Elle est pas totalement oui. Ce que je veux dire
8 c'est que dans la mesure où vous avez une expertise
9 pointue et que c'est un mandat qui vise ce service-
10 là, vous allez vous-même tenter de faire connaître
11 à ceux qui vont faire l'appel d'offres que vous
12 avez de l'expertise et que vous êtes plus qualifié
13 que les autres pour le faire. Donc, c'est... c'est
14 comme ça... c'est comme ça que ça procédait.

15 Q. **[1020]** Donc, est-ce que je dois comprendre que ce
16 qui est écrit là c'est... donc, votre réponse
17 serait non?

18 R. Non, je vous dis... ce que je vous dis c'est que...

19 Q. **[1021]** Oui, mais il y a l'aspect technique aussi
20 qui... qui tient pour beaucoup?

21 R. Ce que je vous dis c'est tout ce qui a été fait...
22 et pas seulement d'hier, d'aujourd'hui et de
23 demain, tout ce qui est fait c'est de tenter de
24 prendre votre expertise qui est pointue, de la
25 faire reconnaître. Comme on a vécu dans le passé

1 des... des éléments à caractère limitatif.

2 Si, par exemple, une Municipalité fait un
3 appel d'offres et exige que vous ayez le bureau
4 dans la municipalité et que vous êtes pas là, c'est
5 sûr que ça... ça vous exclut.

6 (16:41:19)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[1022]** Oui, mais vous avez dit, Monsieur Côté,
9 que... vous seriez transparent.

10 R. Oui.

11 Q. **[1023]** Alors, influencer le promoteur client sur le
12 processus d'appel d'offres?

13 R. Bien, dans le sens que, si on a une expertise
14 pointue particulière ou un spécialiste particulier,
15 ce qui a été le cas dans bien... bien des dossiers
16 de nos compétiteurs, par exemple, en eau, il est
17 évident que dans la mesure où la grille reflète une
18 demande spécifique, sans pour autant influencer
19 l'ensemble de la grille d'évaluation, il est
20 évident que c'est votre devoir de tenter de faire
21 en sorte que cette expérience-là puisse être
22 demandée. Ou l'expertise en particulier.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[1024]** Bon, on va peut-être décortiquer, là. Est-ce
25 que vous avez, vous, déjà tenté...

- 1 R. Non.
- 2 Q. **[1025]** Laissez-moi terminer.
- 3 R. Non, mais je connais la question, c'est non.
- 4 Q. **[1026]** C'est quoi la question?
- 5 R. La question c'est, une grille d'évaluation. C'est
6 non.
- 7 Q. **[1027]** Non, c'était avez-vous tenté d'influencer un
8 promoteur sur le processus d'appel d'offres d'une
9 façon ou d'une autre, indirectement ou directement,
10 sans... évidemment, je pense pas... je parle pas
11 ici d'une valise contre un changement, je parle
12 juste en demandant, par exemple, à l'un de vos
13 contacts du parti, est-ce que vous avez déjà, oui
14 ou non, tenter, directement ou non, d'influencer le
15 promoteur, bref, un client, sur un processus
16 d'appel d'offres?
- 17 R. Non.
- 18 Q. **[1028]** Jamais?
- 19 R. Non.
- 20 Q. **[1029]** Est-ce que vous avez déjà eu des discussions
21 pour tenter d'influencer la grille d'évaluation des
22 soumissions?
- 23 R. Non.
- 24 Q. **[1030]** Est-ce que vous savez si, chez Roche, il y a
25 des gens qui ont agi dans ce sens-là, sans que ça

1 soit vous personnellement?

2 R. Je dois répondre sur des faits. Alors, les faits...

3 Q. **[1031]** Mais peut-être que vous avez entendu que
4 quelqu'un, effectivement : « " Eille ", ça bien
5 été, j'ai réussi à influencer la Municipalité
6 d'untel pour qu'elle aille sur invitation puis
7 qu'elle invite Roche et une telle autre firme »,
8 donc ça c'est des faits. Je vous demande, avez-vous
9 déjà entendu parler de gens, chez Roche, qui
10 auraient agi de cette façon-là?

11 R. J'ai... j'ai relu cinq fois plutôt qu'une le
12 témoignage de Gilles Cloutier.

13 Q. **[1032]** Je réfère pas particulièrement à monsieur
14 Cloutier, je vous demande de façon générale, est-ce
15 qu'il y a quelqu'un, oui ou non, qui vous a
16 informé...

17 R. Non.

18 Q. **[1033]** ... du fait qu'il avait tenté, d'une part,
19 d'influencer...

20 R. Autrement que Gilles Cloutier, non.

21 Q. **[1034]** Donc... Puis est-ce que vous avez été
22 informé ou vous personnellement, mais je présume,
23 compte tenu de votre rôle, c'est peut-être plus au
24 niveau technique, est-ce qu'il y a un membre de
25 comités d'évaluation qui a pu être influencé d'une

1 façon ou d'une autre par quelqu'un de chez Roche, à
2 l'exception de monsieur Cloutier?

3 R. Pas à ma connaissance.

4 Q. **[1035]** Parlons de monsieur Cloutier. Tantôt vous
5 avez dit que la seule façon que les contributions
6 illégitimes, si je peux utiliser cette expression-
7 là, étaient faites, c'était lorsqu'elles étaient
8 par des... des comptes de dépenses, des faux
9 comptes de dépenses. Monsieur Cloutier est venu
10 nous parler également de fausse facturation qu'il
11 faisait, que vous approuviez, de façon à dégager de
12 l'argent comptant, toujours dans l'optique de
13 notamment rembourser certaines contributions faites
14 à des partis politiques. Est-ce que c'est vrai?

15 R. Oui.

16 Q. **[1036]** Tantôt, j'ai demandé si c'était la seule
17 façon qu'ils étaient remboursés, vous m'avez dit
18 oui.

19 R. Vous m'avez parlé au niveau central. À tout le
20 moins, c'est la question que j'ai comprise.
21 Alors...

22 Q. **[1037]** Au niveau central?

23 R. Oui, au niveau de chez Roche central. C'est...
24 c'est ce que j'ai compris de votre question. Alors,
25 c'est pour ça que je vous ai dit avant, c'est

1 quatre... deux mille cinq (2005), je vous ai dit
2 par des comptes de dépenses puisque par la suite,
3 la... la... l'orientation qu'a pris monsieur Martel
4 était... était différente et suite à des
5 discussions. Donc, si vous m'aviez posé à ce
6 moment-là la question concernant Gilles Cloutier,
7 la réponse aurait été comme elle est là, oui.

8 Q. **[1038]** L'argent comptant qui était dégagé des
9 fausses facturations de Gilles Cloutier servait à
10 rembourser les différents employés de Roche qui
11 faisaient des contributions à des partis
12 politiques, n'est-ce pas?

13 R. Dans un premier temps, l'argent que Gilles Cloutier
14 recevait, par une facture, servait à la
15 contribution de Roche pour des élections
16 municipales.

17 Q. **[1039]** Donc, pour les actions de monsieur Cloutier
18 dans... qu'on verra vraisemblablement demain, là,
19 les différentes municipalités?

20 R. Oui. Oui.

21 Q. **[1040]** Donc, je comprends que l'argent de Roche...
22 l'argent de monsieur Cloutier, dégagé dans le cadre
23 de... de ces fausses facturations, là, n'a jamais
24 servi à rembourser quelque prête-nom que ce soit
25 chez Roche, mais exclusivement à financer des

1 partis municipals... municipaux?

2 R. C'est pas ça que je vous dis. Je vous dis
3 principalement, principalement à rembourser les
4 engagements pris pour des municipalités sur le plan
5 municipal.

6 Q. **[1041]** Et accessoirement?

7 R. Et accessoirement, effectivement...

8 Q. **[1042]** Ou résiduellement, devrions-nous dire?

9 R. D'une façon... une partie à l'occasion a pu servir
10 à rembourser des gens qui ont fait des
11 contributions politiques chez Roche.

12 Q. **[1043]** O.K. Donc, on peut comprendre... je
13 comprends de votre réponse que certaines sommes
14 d'argent dégagées par les fausses facturations de
15 monsieur Cloutier ont servi à rembourser des prête-
16 noms chez Roche, donc des employés de Roche qui ont
17 fait des chèques à des partis politiques et qui ont
18 été remboursés en argent comptant. C'est bien ça?

19 R. Oui.

20 Q. **[1044]** Tantôt, vous avez dit qu'à votre niveau, au
21 niveau des... des activités de financement et des
22 contributions des partis politiques... bien en
23 fait, je devrais dire du Parti libéral parce que le
24 Parti québécois, vous nous dites que vous avez
25 jamais eu de contacts à ce niveau-là avec eux.

1 Donc, je comprends que vous, vous receviez les
2 demandes de financement ou de contributions au
3 niveau... qui provenaient du national, c'est-à-dire
4 du Parti libéral...

5 R. Non. Personnellement...

6 Q. **[1045]** Que receviez-vous comme demande...

7 R. Non, non, je vais répondre à votre question.

8 Q. **[1046]** Allez-y.

9 R. Lorsque vous parlez du national, je n'ai
10 personnellement pas eu de commandes ou de demandes
11 du Parti national.

12 Q. **[1047]** Non, pas du Parti national, du Parti libéral
13 du Québec, mais...

14 R. Non, non, c'est ça, mais...

15 Q. **[1048]** ... à la centrale.

16 R. Excusez-moi, j'aurais dû dire centrale au lieu de
17 national là, parce que... Ma philosophie à moi,
18 historiquement, et ça a toujours été ma ligne de
19 conduite, dans l'Est du Québec, on travaillait avec
20 les comtés et non pas avec le central. Et ça, ça a
21 été toute ma carrière politique. Alors, à la fois
22 quand j'étais ministre parce que j'avais la
23 responsabilité de l'Est du Québec et j'avais...
24 j'avais une... différentes discussions avec le
25 Parti central où mon intérêt... mon intérêt n'était

1 pas là.

2 Que la partie reçue ou récoltée par le
3 comté, qu'un tiers de ce qui était dans les comtés
4 aille au parti, j'avais pas de problème avec ça.
5 Mais qu'on soit dans une situation de...
6 sectorielle... sectorielle nationale ou centrale,
7 moi j'ai pas... j'ai pas collaboré à ça, c'était
8 pas dans ma philosophie.

9 Q. **[1049]** Donc, vous répondiez, si on veut aux
10 demandes régionales ou locales et non aux demandes
11 de la centrale?

12 R. Par exemple. Quand dans Montmorency monsieur
13 Harbour me téléphonait pour dire : « On a un
14 cocktail de financement pour monsieur Bernier.
15 Prends-tu une carte à deux cent cinquante piastres
16 (250 \$) » J'ai dit : « Oui. » Quand c'était dans le
17 cas de Charlesbourg, c'était automatique, c'était
18 mon comté d'origine. Quand c'était le cas de Jean-
19 Talon, de Louis-Hébert, de... bien...

20 Q. **[1050]** Dans la région de Québec?

21 R. Oui, y compris en Gaspésie, là, dans... en
22 particulier dans le cas de Bonaventure. Alors,
23 j'imagine qu'on y viendra, là. Mais donc, c'était
24 ma façon à moi de faire en sorte que compte tenu
25 que Roche était dans l'est du Québec, qu'on réponde

1 d'abord et avant tout à ceux qui étaient dans des
2 comtés et c'est comme ça et non pas au central.

3 Q. **[1051]** Donc je dois comprendre que Violette
4 Trépanier, vous avez jamais eu à faire avec elle?

5 R. Je connais Violette Trépanier. Ça a été une
6 collègue au cabinet des ministres à l'époque.

7 Q. **[1052]** Oui mais ça, excusez-moi, dans le cadre du
8 financement des partis politiques provinciaux?

9 R. Ah! non. Non, non. Je pense que j'ai vu Violette
10 une fois mais c'était davantage pour lui remettre
11 le résultat de...

12 Q. **[1053]** Des activités pour madame Normandeau.

13 R. ... des activi... Oui, c'est ça.

14 Q. **[1054]** O.K. Donc vous... Je dois comprendre de
15 votre témoignage que, vous avez pas nécessairement
16 une personne ressource donc, au niveau, en matière
17 de financement, du Parti libéral, là, disons-le, il
18 y a pas une personne contact ou une personne que
19 vous voyiez souvent.

20 R. Non, non.

21 Q. **[1055]** Marcel Leblanc, là, qui est plus actif dans
22 l'est, est-ce que vous avez des contacts réguliers
23 avec lui?

24 R. En fait, Marcel Leblanc était responsable du, de ce
25 qui est un peu plus sectoriel dans l'est du Québec,

1 donc dans un comité où il y avait Charles Rondeau,
2 Frank Fava et monsieur Linteau et Marcel était le
3 coordonnateur de ces activités-là, particulièrement
4 au niveau du cocktail de monsieur Charest ou du
5 premier ministre une fois par année et du golf.

6 Donc, à l'occasion pour le golf ou pour le cocktail
7 de monsieur Charest, oui, dans ces cas-là, ça a pu,
8 de manière exceptionnelle, être le cas.

9 Q. **[1056]** O.K. Et les cocktails ou autres activités de
10 financement, par exemple, quand on vit à Montréal,
11 pour un ministre, donc je comprends que vous y
12 allez pas, vous êtes pas sollicité?

13 R. En fait, j'y suis allé une, deux fois à Montréal.

14 Q. **[1057]** Pour une activité de financement bien
15 entendu.

16 R. Pour une activité de financement, dans le cas de
17 monsieur Couillard pour une fois et la deuxième
18 fois, c'était monsieur Béchard qui tenait un
19 cocktail à Montréal mais pas pour d'autres.

20 Q. **[1058]** Aux alentours, au milieu des années deux
21 mille (2000) environ?

22 R. Je vous dirais, je vous dirais peut-être...
23 Monsieur Béchard est décédé en, peut-être deux
24 mille, deux mille neuf (2008-2009).

25 Q. **[1059]** Et qui, comment sont traités, est-ce qu'il y

1 a des demandes qui viennent de la centrale
2 justement. Je comprends que vous, dans votre
3 philosophie, votre façon de voir le parti, c'est
4 pas nécessairement ce que vous priorisez mais, en
5 tout cas, on l'a vu avec d'autres témoins, il y a
6 quand même des demandes qui peuvent être faites,
7 vous, vous étiez pas sollicité directement pour les
8 demandes d'une centrale?

9 R. On connaissait mes orientations puis à partir du
10 moment où on me connaît un peu, pour une certaine
11 période, ça peut être dur de faire le tour. Ça a
12 changé.

13 Q. **[1060]** Qu'est-ce que vous voulez dire, c'était dur
14 de faire le tour avant?

15 R. D'aller voir quelqu'un d'autre que moi.

16 Q. **[1061]** Ah! O.K. Que vous. O.K. De vous contourner,
17 d'accord.

18 R. Ça a changé de par la volonté de madame Michaud. Je
19 pense qui vous l'a expliqué au moment où elle est
20 passée, où elle souhaitait, tant du côté du Parti
21 québécois que du côté du Parti libéral avec madame
22 Trépanier, et elle a même dit rétablir les ponts,
23 c'est signe qu'il y avait peut-être quelqu'un qui
24 avant a pas nécessairement défait les ponts mais il
25 utilisait pas le pont.

1 Q. **[1062]** En début de témoignage, vous avez parlé, là,
2 du fait que les partis politiques étaient des
3 machines compte tenu des différentes élections, des
4 partielles, des référendums qu'il a pu y avoir,
5 est-ce que vous, en tant que libéral, membre du
6 Parti libéral du Québec et vous semblez quelqu'un
7 d'assez impliqué, du moins dans...

8 R. Était impliqué.

9 Q. **[1063]** Était impliqué, est-ce que vous avez observé
10 un changement, et là, je veux pas que vous me
11 preniez au mot, mais un changement de philosophie
12 avec l'arrivée de monsieur Charest en quatre-vingt-
13 dix-huit (1998), au niveau notamment du financement
14 et de la façon de voir le financement des partis
15 politiques?

16 16:53:21

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[1064]** Notamment du Parti libéral?

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. **[1065]** Oui, oui, non excusez-moi.

21 R. Oui mais je peux pas répondre pour le PQ, soyez
22 sûre que ça serait pas une bonne réponse. J'essaie
23 de rester... ça serait pas une réponse correcte
24 vis-à-vis le PQ parce que...

25 Q. **[1066]** Oui, mais il était pas là non plus...

1 R. Oui, O.K.

2 Q. **[1067]** ... donc on s'entend que c'est, on parle du
3 Parti libéral en ce qui nous concerne.

4 R. Du Parti libéral. Si votre question a trait au
5 sectoriel, est-ce que votre question a trait au
6 sectoriel?

7 Q. **[1068]** Notamment.

8 R. Bien alors...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[1069]** D'une façon générale aussi.

11 R. Parce que ce que j'allais vous dire, c'est que du
12 sectoriel, ça a existé même sous monsieur Bourassa.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[1070]** Qu'entendez-vous par sectoriel?

15 R. Bien c'est...

16 Q. **[1071]** Les firmes d'ingénierie, les avocats, les
17 architectes?

18 R. Non, non, non, là ce que je vous dis c'est que le
19 parti lui-même a toujours fait que, au bout de la
20 ligne, il y avait une sollicitation qui se faisait
21 de manière plus large, qui venait pas
22 nécessairement des comtés. Donc beaucoup plus large
23 et ça existait aussi sous notre temps, le temps où
24 j'étais au gouvernement, donc à des cocktails
25 spécifiques.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1072]** Le financement sectoriel, on s'entend, ce
3 que vous voulez dire, ou ce qu'on... ce qu'on
4 entend par ça, c'est de solliciter des firmes.

5 R. Je vous dirais des individus et des firmes. Je veux
6 pas... je veux pas...

7 Q. **[1073]** C'est sûr que la firme répond pas, c'est un
8 individu qui répond. Mais on appelle l'individu
9 parce qu'il fait partie d'une firme, parce qu'il
10 fait partie d'une société, parce qu'il fait partie
11 d'un groupe d'individus en particulier.

12 R. Je pense qu'on... on appelle un individu parce
13 qu'on pense que cet individu-là est capable de...

14 Q. **[1074]** A un réseau.

15 R. ... de réseauter.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Q. **[1075]** Donc, pour suivre votre réponse, vous dites
18 que le financement sectoriel, donc la sollicitation
19 de gens qui travaillent dans des firmes
20 professionnelles sont sollicités; vous dites ça
21 datait déjà de monsieur... monsieur Bourassa.

22 R. Oui, et si vous regardez les résultats de... de
23 campagnes de financement, j'ai souvenir que de
24 quatre-vingt-cinq (85) à aller à deux mille... euh,
25 pas deux... quatre-vingt-quatorze (94), il y a des

1 sommes assez substantielles qui ont été ramassées
2 par... par le Parti libéral et dont... dont une
3 partie venait du sectoriel, inévitablement.

4 Q. **[1076]** Donc...

5 R. Donc, c'est passé... ce que je veux dire, c'est
6 que, pour répondre à votre question, c'est pas
7 l'avènement, l'arrivée de monsieur Charest en deux
8 mille trois (2003) qui a fait ça.

9 Q. **[1077]** Mais ça, c'était... c'est votre orientation
10 de la réponse que... l'orientation que vous avez
11 donné à votre réponse. Ma question était : à
12 l'arrivée de monsieur Charest en quatre-vingt-dix-
13 huit (98), est-ce qu'on niveau du financement du
14 Parti libéral, est-ce qu'on assiste... est-ce qu'il
15 y a un changement? Est-ce qu'on assiste à un
16 changement de philosophie? D'orientation? Prenez-
17 moi pour au mot, mais il y a... on sent le
18 changement en quatre-vingt-dix-huit (98).

19 Là, vous répondez : « Le sectoriel a
20 toujours eu lieu même sous Bourassa. » Ça, c'est un
21 élément de réponse, mais ma question demeure : est-
22 ce qu'il y a eu un changement en quatre-vingt-dix-
23 huit (98)?

24 R. Je pourrais pas vous dire. Je pourrais pas dire
25 oui.

- 1 Q. **[1078]** O.K. Vous pouvez pas dire non, non plus?
- 2 R. Bien, c'est... si je dis pas oui, c'est non.
- 3 Q. **[1079]** Bien, vous pouvez peut-être pas le savoir et
- 4 pas répondre ni oui, ni non.
- 5 R. Bien, c'est ça. Oui, oui, mais c'est parce que vous
- 6 souhaitez que je vous donne une réponse. Je vous la
- 7 donne au meilleur de ma connaissance et je vous
- 8 dis, moi, non, j'ai pas... j'ai pas... j'ai pas
- 9 senti ça.
- 10 Q. **[1080]** Mais est-ce que... Quelle est votre
- 11 implication à partir de quatre-vingt-dix-huit (98)
- 12 au niveau du parti, au niveau du financement du
- 13 Parti libéral?
- 14 R. Écoutez, mon implication a davantage été sur... en
- 15 quatre-vingt-dix-huit (98), à l'arrivée de monsieur
- 16 Charest, donc d'accompagner dans l'Est du Québec
- 17 pour tenter de re... trouver à l'occasion, pas de
- 18 manière systématique et... Je n'ai occupé aucune
- 19 fonction officielle au Parti libéral à partir de...
- 20 Q. **[1081]** Depuis quatre-vingt-quatorze (94).
- 21 R. ... partir du moment où j'ai quitté, donc... Mais,
- 22 en quatre-vingt-dix-huit (98), Benoît Savard en
- 23 particulier a souhaité que je prête main-forte,
- 24 compte tenu de ma connaissance du milieu dans L'Est
- 25 du Québec et de tenter de trouver des candidats ou

1 d'aller donner un petit coup de pouce au moment de
2 l'élection à certains candidats dans le Bas-Saint-
3 Laurent et en Gaspésie.

4 Q. **[1082]** Mais la raison de votre présence - et
5 corrigez-moi si je me trompe - c'est parce que vous
6 est une figure connue et appréciée, et tout, donc
7 on veut se servir - servir, c'est pas péjoratif -
8 on veut se servir de vous parce que vous êtes une
9 figure connue et qui peut être profitable pour
10 monsieur Charest qui arrive d'Ottawa, qui a peut-
11 être pas la sympathie que vous pouvez avoir dans
12 cette section du Québec.

13 Ma question est davantage au niveau
14 financement du parti politique. Donc, je comprends
15 qu'en faisant ça, vous aidez le parti, vous faites
16 votre part, il n'y a pas de problème, mais au
17 niveau du financement du Parti libéral en quatre-
18 vingt-dix-huit (98)...

19 R. Oui.

20 Q. **[1083]** ... est-ce que vous êtes en mesure de me
21 dire si, oui ou non, il y a eu un changement?

22 R. Non, en tout cas, je l'ai pas perçu, moi.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[1084]** Est-ce que les demandes étaient plus
25 grandes?

1 R. Bien, en fait, on sait... on m'a demandé, pour être
2 clair, davantage parce que j'étais Marc-Yvan Côté
3 qui avait une expérience politique, un passé
4 politique, que Marc-Yvan Côté qui était chez Roche,
5 si on veut dire... si on veut... si on veut la
6 réponse, là. Alors, c'est pas... c'est pas Marc-
7 Yvan Côté, le gars qui travaille chez Roche qu'on a
8 demandé. On a demandé Marc-Yvan Côté, celui qui a
9 patrouillé l'Est du Québec pendant vingt (20),
10 vingt-cinq (25) ans, qui a des contacts, qui a des
11 connaissances et qui peut être d'un apport au
12 niveau de recrutement de candidats, ou d'aller
13 prêter main-forte à quelqu'un pour l'encourager au
14 moment où monsieur Bouchard était au sommet de sa
15 gloire.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Il est cinq heures (5 h 00). Je suggère de
18 suspendre et de reprendre demain matin à neuf
19 heures trente (9 h 30).

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[1085]** Mais est-ce que vous avez... J'acquiesce à
22 votre demande.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 C'est vous qui avez le dernier mot, Madame la
25 Présidente. Il y a pas de problème.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1086]** Est-ce que vous avez... ou vous avez entendu
3 auprès de gens qui... que vous avez aidés, est-ce
4 qu'on vous a fait part que les demandes étaient
5 plus accrues et qu'on en demandait toujours plus?

6 R. Pas... pas... pas en quatre-vingt-dix-huit (98), si
7 la question est pour quatre-vingt-dix-huit (98).

8 Q. **[1087]** Oui. Prenons la question « at large ».

9 R. En fait, il est évident que pour l'élection de deux
10 mille trois (2003), qu'en fonction de l'élection,
11 en vue de l'élection, qu'il y avait une certaine
12 demande additionnelle pour être capable de faire
13 face à l'élection. Si le... votre question est
14 celle-là, c'est oui.

15 Q. **[1088]** Et ce... et l'écart, les demandes
16 additionnelles étaient-elle définitivement plus
17 accentuées, plus nombreuses? On demandait beaucoup
18 plus?

19 R. Bien, en fait, c'est que, à ce moment-là, vous êtes
20 dans une situation où les cent vingt-cinq (125)
21 comtés du Québec sont en élection et qu'il y a une
22 préoccupation de... une préoccupation d'avoir les
23 sous nécessaires pour faire l'élection. Donc, oui,
24 plus nombreuses en termes de demandes parce que les
25 cent vingt-cinq (125) circonscriptions ont besoin

1 de sous pour être capable de remplir leurs
2 obligations.

3 Q. **[1089]** Et par la suite, est-ce que ces demandes-là
4 se sont perpétuées au-delà du fait que c'était en
5 période électorale?

6 R. Je dirais que le rythme... le rythme s'est
7 probablement maintenu...

8 Q. **[1090]** Les objectifs.

9 R. Les objectifs, oui, mais je suis pas... Regardez,
10 en fait...

11 Q. **[1091]** Se sont maintenus élevés?

12 R. Mais, en fait, je peux même pas vous répondre à
13 cette question-là parce que sur le plan des
14 objectifs, moi, je les connaissais pas, donc
15 j'étais pas dans la...

16 Q. **[1092]** Vous aviez... vous nous dites que vous aviez
17 beaucoup d'amis quand même qui étaient au sein du
18 parti.

19 R. Oui, oui.

20 Q. **[1093]** Alors...

21 R. Bien, non, j'ai dit que j'avais...

22 Q. **[1094]** Vous savez, on est là pour essayer de faire
23 en sorte que ce soit plus facile pour tout le
24 monde.

25 R. Ah! Oui. Moi aussi d'ailleurs.

- 1 Q. **[1095]** Alors, on cherche la vérité.
- 2 R. Oui, oui. Non, non, mais je...
- 3 Q. **[1096]** Bon.
- 4 R. ... j'ai pas l'impression... j'ai pas l'impression
5 de pas dire la vérité.
- 6 Q. **[1097]** Alors, qu'il n'y avait pas de la pression
7 indue qui était faite sur les...
- 8 R. « Indue », je vous dirais non. Non. Et...
- 9 Q. **[1098]** Ça dépend ce qu'on qualifie d'indue.
- 10 R. Non, non, mais à mon niveau... Non, mais c'est
11 peut-être - avec tout le respect que j'ai pour
12 votre question - c'est peut-être vous qui voulez...
- 13 Q. **[1099]** Peut-être. Peut-être.
- 14 R. ... me qualifier « indu ». À ce moment-là, je
15 pourrais dire si c'est ça ou pas.
- 16 Q. **[1100]** Est-ce que les demandes de financement
17 étaient beaucoup plus élevées et son restées plus
18 élevées, même après les élections?
- 19 R. Je... je... je ne pense pas. Je ne pense pas parce
20 que, je répète, là, le champ... le champ
21 géographique, là, dans lequel où, moi, j'étais...
22 j'oeuvrais particulièrement, c'était l'Est du
23 Québec. On pouvait pas, dans l'Est du Québec,
24 mettre des pressions parce que le niveau de
25 richesse dans les comtés de l'Est du Québec est pas

1 le même que sur le plan... que... que Montréal ou
2 ailleurs. Donc, ma connaissance à moi, elle est
3 plus de Québec et dans l'Est du Québec. Et je vous
4 dirais que, arrivé à l'élection de deux mille trois
5 (2003), c'est sûr qu'il y avait une pression
6 additionnelle compte tenu de l'élection. Ça a pu se
7 maintenir en termes... en termes de... de demandes.
8 Je pense que... je pense que je pourrais vous
9 répondre « oui » que ça a pu se maintenir.

10 Q. **[1101]** O.K. Merci. Alors, à demain.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Merci.

13

14

AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

15

1

2

3

SERMENT

4

Nous, soussignées, ODETTE GAGNON et DANIELLE

5

BERGERON, sténographe officielles, certifions que

6

les pages qui précèdent sont et contiennent la

7

transcription fidèle et exacte de l'enregistrement

8

numérique, le tout hors de notre contrôle et au

9

meilleur de la qualité dudit enregistrement.

10

11

Le tout conformément à la loi.

12

13

Et nous avons signé,

14

15

16

17

Odette Gagnon (Tableau #202129-3)

18

Sténographe officielle

19

20

21

22

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

23

Sténographe officielle